

La puissance politique et géopolitique de la Russie d'après les écrits de Louis-Philippe de Ségur (1785-1789)

Émeline Pierru

▶ **To cite this version:**

Émeline Pierru. La puissance politique et géopolitique de la Russie d'après les écrits de Louis-Philippe de Ségur (1785-1789). Art et histoire de l'art. 2016. dumas-01472627

HAL Id: dumas-01472627

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01472627

Submitted on 21 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Emeline PIERRU

La puissance politique et géopolitique de la Russie d'après les écrits de Louis-Philippe de Ségur (1785-1789)



Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire et Histoire de l'art
Spécialité : Histoire des Relations et Echanges Culturels Internationaux
Parcours : Recherche

Sous la direction de M. Gilles BERTRAND

Année universitaire 2015-2016

Emeline PIERRU

La puissance politique et géopolitique de la Russie d'après les écrits de Louis-Philippe de Ségur (1785-1789)



Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire et Histoire de l'art
Spécialité : Histoire des Relations et Echanges Culturels Internationaux
Parcours : Recherche

Sous la direction de M. Gilles BERTRAND

Année universitaire 2015-2016

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussignée Emeline Pierru déclare sur l'honneur :

• être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur et un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part, par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université ;

• que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc.) pour lesquels je m'engage à citer la source ;

• que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire ;

• que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance ;

Fait à : Grenoble

Le : 2 juin 2016

Signature :

Remerciements

Je tiens à remercier Monsieur Gilles Bertrand, mon directeur de mémoire, pour avoir accepté mon sujet d'étude, pour ses conseils et pour sa disponibilité.

Je remercie également Monsieur Sylvain Venayre pour ses conseils concernant la rédaction et Monsieur Giuliano Ferretti dont les cours m'ont apporté de nouveaux axes de recherche.

Je remercie également le personnel des archives diplomatiques du ministère des Affaires Etrangères de la Courneuve pour son accueil et ses conseils.

Enfin, je tiens à remercier toutes les personnes m'ayant apporté leur soutien et leur aide lors de l'élaboration et de la rédaction de ce mémoire.

Sommaire

INTRODUCTION 7

PARTIE 1 - DES ECRITS SOUMIS AUX EXPERIENCES DE LOUIS-PHILIPPE DE SEGUR 13

CHAPITRE 1 – LES ECHANGES DIPLOMATIQUES : TEMOINS DE L'HISTOIRE EN COURS D'ECRITURE 15

Un homme du XVIII^e siècle aux expériences multiples 15

Une première mission en Russie retranscrite dans les écrits diplomatiques 19

Un homme aux missions plus ou moins définies 22

CHAPITRE 2 – LES ECRITS POSTERIEURS AU VOYAGE DE SEGUR 25

Un homme marqué par les événements de la Révolution française 25

Des écrits tardifs influencés 27

PARTIE 2 - UN VASTE PAYS DESPOTIQUE DIRIGE PAR UNE FEMME ET PRENANT PLACE DANS LA GEOPOLITIQUE EUROPEENNE 32

CHAPITRE 3 – LA PLACE CENTRALE D'UNE « DESPOTE ECLAIREE » 34

Catherine II une tsarine « éclairée » 34

Une souveraine « éclairée » dirigeant un Empire d'une main de maître 37

Les hommes auprès de l'impératrice 42

CHAPITRE 4 – DES POUVOIRS FORTS DIRIGEANT UN EMPIRE EN MUTATION 45

L'organisation d'un pays aux revendications muettes 45

La puissance militaire de la Russie 48

Les volontés d'agrandissement : le rêve de l'Empire grec 52

CHAPITRE 5 – LA RUSSIE : UNE PUISSANCE GEOPOLITIQUE EN MOUVEMENT 54

Les relations diplomatiques de la Russie 54

La Russie : une puissance nouvelle mais crainte 61

PARTIE 3 - LE TRAITE COMMERCIAL FRANCO-RUSSE (1785-1787) 65

CHAPITRE 6 – UN TRAITE NECESSAIRE MAIS UN CONTEXTE DEFAVORABLE A LA FRANCE 67

Les difficultés du commerce direct franco-russe 67

Le poids prédominant des Anglais 71

Un traité irréalisable ? 73

CHAPITRE 7 – UNE LENTE PROGRESSION DES DISCUSSIONS 77

Des obstacles divers et une aide solide 77

Un traité de commerce aux sujets variés 83

PARTIE 4 - LES RELATIONS PARTICULIERES RUSSO-TURQUES 91

CHAPITRE 8 – DES RELATIONS TENDUES 93

Deux Empires en confrontation 93

L'annexion de la Crimée en 1783 95

CHAPITRE 9 – DES VOLONTES S'OPPOSANT DANS UNE GUERRE 100

Les prémices de la guerre 100

La seconde guerre russo-turque (1787-1792) 107

CHAPITRE 10 – DES RELATIONS RUSSO-TURCO-FRANÇAISES PLUTOT QUE RUSSO-TURQUES 112

L'influence française dans les relations russo-turques 112

L'Empire ottoman : protégé ou pion français ? 117

CONCLUSION 121

Introduction

> […] Elle avoit trois moyens tout prets pour qu'on ne perdit jamais la mémoire de cette vingt Cinquième année, d'un est déjà sçu c'est l'établissement de la banque, l'autre est l'augmentation d'un tiers de tous les apointements de l'Empire, Le troisième étoit encore couvert du voile du mystère et c'est ce voile qu'on prétend aujourd'hui lever à mes yeux. L'impératrice a véritablement autrefois conçu le projet de s'immortaliser en reversant le trône ottoman […][1].

Ces quelques mots de Ségur nous éclairent sur les grandes réalisations, et les projets, de Catherine II dans la seconde moitié des années 1780 : la création de la banque, les conquêtes et son envie de refonder l'Empire grec en s'attaquant aux territoires de l'Empire ottoman. Nous pouvons dire que cette citation est un résumé de l'action de la tsarine vers la fin de son règne mais aussi de son envie que son nom restât dans l'histoire, tout comme le fut celui de Pierre le Grand.

Au XVIII^e^ siècle, la Russie était un pays qui tendait à prendre sa place en Europe que ce soit en rattrapant son retard au niveau économique, sociétal et militaire qu'en devenant une puissance comptant dans la géopolitique européenne. Cette transformation commença sous le règne de Pierre le Grand, au début du siècle, et même si ses différents successeurs continuèrent son œuvre, Catherine II fut sûrement celle qui la prolongea le plus.

La tsarine arriva au pouvoir en 1762 à la suite de ce que nous pourrions appeler un coup d'Etat par lequel elle évinça son mari, le tsar Pierre III, du trône. Durant son règne, elle ne cessa de vouloir suivre l'exemple de Pierre I^er^ en conquérant de nouvelles terres que ce soit au Sud vers l'Empire ottoman ou à l'Ouest en Pologne. Elle souhaitait réformer son empire en lui offrant de nouvelles lois plus adaptées à son siècle. Elle avait aussi le désir d'hisser la Russie à la hauteur des autres puissances européennes, et ce, culturellement mais surtout politiquement.

C'est pour toutes ces raisons que ce pays fascinait autant au XVIII^e^ siècle. Les philosophes voyaient en Pierre le Grand et Catherine II deux grands souverains qui les écoutaient, qui discutaient avec eux et qui souhaitaient appliquer leurs systèmes. Les pays européens, quant à eux, voyaient une puissance se révélant militairement et diplomatiquement et qu'il fallait craindre. Nous pouvons dire qu'à cette époque, tous les regards étaient tournés vers l'Empire russe.

[1] Ségur à Vergennes, 30 décembre 1786, MAE, *CP Russie*¸112CP119, document 110, f. 403v.

Dans le travail de l'année précédente, nous nous sommes intéressés à la vision que Louis-Philippe de Ségur avait de la Russie. Il y voyait un pays entre modernité et ancienneté, entre civilisation et sauvagerie, un territoire où se rencontraient des peuples aussi bien russes que « barbares » et surtout un Etat dirigé par un despote éclairé qui se trouvait aussi être une femme. Pour cela, nous nous étions basés sur les trois tomes des mémoires de ce jeune noble mais une partie des informations n'avait pas pu être utilisée puisqu'elle ne se référait pas à la représentation de la Moscovie.

C'est pourquoi nous avons décidé d'étudier la Russie, ou Moscovie, comme puissance politique et géopolitique. Nous nous intéresserons donc à connaître ses rapports avec les autres pays, à savoir comment elle prenait sa place dans l'équilibre européen et surtout connaître ses relations avec son voisin au Sud, l'Empire ottoman aussi appelé Turquie ou Porte ottomane dans les écrits étudiés. Cependant, il faut noter que nous travaillons à partir d'écrits français, les relations franco-russes seront donc plus développées que les autres et nous nous intéressons donc au traité de commerce que les deux pays signèrent en 1787.

Pour ce travail, nous nous baserons sur les écrits de Louis-Philippe de Ségur, né en 1753 à Paris sous le règne de Louis XV. Ce jeune noble était le fils du marquis Philippe-Henri de Ségur, ministre de la guerre. Etant né au milieu du siècle, il fut bercé par les idées des Lumières qui se trouvaient dans les ouvrages qu'il lisait. Il fut donc épris des grands idéaux de son siècle : la liberté, l'égalité mais aussi d'anciennes valeurs comme la galanterie ou la chevalerie. A 16 ans, il entra dans la carrière militaire comme son père et son grand-père. En 1783 il partit en Amérique lors de la guerre d'indépendance qui représentait le combat pour ses idéaux. Quand il en revint, le comte de Vergennes le fit entrer dans la carrière diplomatique et lui offrit son premier poste. Il fut envoyé en Russie, à la cour de Catherine II en tant que ministre plénipotentiaire chargé de signer un traité de commerce mais aussi, en tant qu'observateur pour la cour de Versailles dans le but de surveiller les agissements de la tsarine au Sud de son empire. C'est à partir de ses différents écrits que nous basons notre travail. Il partit cinq ans, de 1785 à 1789 et c'est donc sur cette période que nous nous focaliserons principalement. Bien sûr, nous pourrons revenir sur des faits antérieurs pour expliquer le contexte ou certains points.

A cette époque, l'Europe venait de sortir de la guerre de Sept Ans et de la guerre d'indépendance américaine qui avaient vu l'Angleterre et la France s'affronter. Elle était aussi secouée par la crise hollandaise dans laquelle différents pays prirent position,

entraînant ainsi des tensions sur le continent. A l'Est, la Russie avait annexé la Crimée en 1783 agrandissant son territoire au Sud. La puissance de ce pays ne cessait de croître ce qui inquiétait les autres Etats européens qui voyaient en elle une puissance ambitieuse qui menaçait l'équilibre et donc la paix. Enfin, la France connaissait des difficultés financières et en 1789, la Révolution éclata alors que Ségur se trouvait encore en Russie. Ce fut d'ailleurs une des raisons qui le poussa à rentrer.

Pour ce travail nous nous baserons donc sur les *Mémoires ou souvenirs et anecdotes* de Ségur publiés en 1825 à Bruxelles. Ces écrits sont composés de trois tomes : le premier, de 526 pages, nous retrace sa jeunesse, la description de la France des années 1760-1780 et son voyage en Amérique au début des années 1780. Le deuxième tome, de 438 pages, nous évoque la préparation et la première partie de son voyage en Russie, c'est-à-dire jusqu'à la fin 1786. Enfin, le dernier tome, de 603 pages, s'intéresse à la seconde partie du séjour, dont le fameux voyage en Crimée et les premières années de la seconde guerre russo-turque, ainsi que son retour en France lors de la Révolution française. Ce sont donc les deux derniers tomes qui nous intéressent particulièrement même si le premier nous permet d'avoir des informations sur l'auteur, ce qui est important pour le contexte d'écriture.

Nous utiliserons également des sources provenant des archives du Ministère des Affaires Etrangères de la Courneuve (MAE) et plus principalement les dossiers de la correspondance diplomatique de Russie dont les cotes débutent par 112CP. Nous nous appuierons sur quatre dossiers en particulier : le 117, 118, 119 et 120 qui furent consultés sur microfilms : respectivement P17045, P17054, P17055 et P12365. Ces dossiers contiennent chacun plus d'une centaine de documents tous lus dans leurs majorité mais certains folii et documents n'ont pas pu être étudiés pour des raisons techniques. De plus, pour une certaine cohérence, nous avons décidé de ne nous intéresser qu'aux missives écrites sous Vergennes. Ainsi, les documents consultés s'étalent sur quatorze mois : de janvier 1786 à février 1787, en comptant que le mois d'avril 1786 n'a pas pu être utilisé et n'est donc pas comptabilisé. Cela représente 343 documents en tout, sachant que certains n'étaient pas lisibles. Bien entendu, nous n'avons pas pu tous les utiliser dans ce travail, une liste de ceux qui le furent se trouve en annexe[2]. Nous avons décidé d'étudier l'année 1786 et le début de l'année 1787 car cette période est la moins décrite dans les mémoires de Ségur puisqu'elle correspond principalement aux négociations du traité franco-russe.

[2] Voir annexe 1.

Par rapport à ces écrits, nous avons décidé, lors des citations, de garder l'orthographe de l'époque, nous ne ferons que développer les abréviations.

Une troisième source est le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, le tome 9 qui est le second concernant la Russie. Cette source contient des documents d'instructions provenant eux-mêmes des archives diplomatiques.

Enfin, une quatrième source peut être citée même si elle est beaucoup moins utilisée dans ce travail : *Politique de tous les cabinets d'Europe pendant les règnes de Louis XV et Louis XVI* composée de trois tomes. Cet ouvrage ne fut pas écrit par Ségur mais il commenta les différents documents, provenant des cabinets des deux rois, qui le composaient en 1825. Cette édition est la quatrième, nous l'avons choisie pour que la date corresponde à celle de la publication des mémoires. La première édition date de 1793 et fut dirigée par Victor-François de Broglie et Jean-Louis Favier. Cette source est la moins utilisée car elle porte principalement sur les événements ayant eu lieu avant 1780 voire avant 1770. Elle ne s'inscrit donc pas dans les bornes chronologiques fixées mais nous a permis de comprendre le contexte.

Ce travail se base sur plusieurs historiographies : celle de la Russie, des relations franco-russes mais aussi russo-turques et plus généralement de la diplomatie moscovite, française et européenne. Pour cela, nous utilisons des ouvrages de référence comme celui de Lucien Bély : *Les relations internationales en Europe XVII^e^-XVIII^e^ siècles* qui nous permet d'avoir un panorama sur le contexte européen ou encore celui de Nicholas V. Riasanovsky : *Histoire de la Russie des origines à 1996* qui est l'un des ouvrages de référence sur l'histoire russe mais qui, étant synthétique, ne donne pas autant de détails que nous pourrions l'espérer. Il faut aussi citer l'ouvrage co-dirigé par Jean-Pierre Poussou, Anne Mézin et Yves Perret-Gentil : *L'influence française en Russie au XVIII^e^ siècle* qui est un des travaux majeurs sur les relations entre la France et la Russie mais qui s'intéresse aussi à la puissance moscovite en elle-même.

Nous pouvons également évoquer le travail de Boris Nolde : *La formation de l'Empire russe. Etudes, notes et documents* constitué de deux tomes. Cet ouvrage, dont le second volume fut le plus utilisé dans cette étude, nous retrace en détails les différents agrandissements de ce pays. Il fut très utile dans l'analyse des relations russo-turques.

C'est d'ailleurs l'un des seuls ouvrages à nous donner des informations sur la seconde guerre russo-turque qui éclata en 1787 et à laquelle Ségur assista en partie.

Nous pouvons aussi citer l'article de Jean-Louis van Regemorter « Commerce et politique : Préparation et négociation du traité franco-russe de 1787 » publié dans *Cahiers du monde russe et soviétique*. Cet écrit nous fut très utile lors de l'étude du traité de commerce franco-russe. Il se base sur des sources provenant de différentes archives, lorsque nous citerons ces documents, nous prendrons soin d'utiliser sa présentation des références et non la nôtre.

Enfin, nous devons mentionner l'ouvrage d'Eric Schnakenbourg qui a publié le récit de voyage du marquis de Poterat, qui séjourna en Russie quelques années avant Ségur, sous le titre de *Entre curiosité et espionnage. Le voyage du marquis de Poterat vers la mer Noire (1781)*. Nous pourrions placer ce travail dans les sources mais dans cette étude, nous l'utilisons seulement comme moyen de comparaison, il n'est pas autant utilisé que les écrits de Ségur.

Différemment du travail précédent, Louis-Philippe de Ségur et sa vision du monde russe ne sont pas au centre de notre étude. Nous nous baserons sur ses écrits pour comprendre la géopolitique russe, observer comment cet empire prenait sa place dans l'équilibre européen tout en conquérant des terres en Orient. Dans ses mémoires, le jeune noble nous donnait sa perception de la Moscovie, ce qui était subjectif, mais il nous apportait aussi des informations concernant le contexte et dans ces cas-là, il était plus objectif en essayant de ne pas donner son avis personnel. Malgré tout, ses écrits ne sont pas neutres.

Il faut préciser que certains sujets abordés dans ce travail étaient déjà présents dans notre étude précédente mais il semble important de revenir sur quelques points pour une meilleure compréhension. Ainsi, dans les deux premières parties, nous avons de nombreuses informations qui ont déjà été données auparavant. Pour éviter des répétitions, nous ne citerons que les questions les plus importantes pour cet écrit sans forcément reprendre le même point de vue.

Nous pouvons donc nous demander en quoi, selon les écrits de Ségurs les relations que la Russie entretenait avec les différents pays européens et l'Empire ottoman étaient révélatrices de sa place grandissante en Europe ?

Dans un premier temps, nous reviendrons sur le contexte d'écriture des différentes sources, que ce soient les mémoires ou les lettres diplomatiques. Nous essayerons de voir comment l'expérience de Ségur a pu influencer la rédaction de ses écrits. Puis nous étudierons le fonctionnement de l'Empire russe en nous intéressant à sa tsarine « éclairée », sa manière de gouverner et les différentes politiques qu'elle menait. Nous verrons aussi les autres personnes l'aidant à gouverner. Dans une troisième partie, nous étudierons le traité commercial franco-russe en observant les raisons qui poussaient les deux pays à vouloir signer un tel traité mais aussi les problèmes rencontrés par le ministre plénipotentiaire et les différents points de cet accord. Enfin, nous nous intéressons aux relations russo-turques, qui étaient tendues, en analysant l'histoire des rapports entre les deux pays qui finirent par entrer en guerre. Nous verrons également le rôle de la France dans ces relations.

Partie 1

-

Des écrits soumis aux expériences de Louis-Philippe de Ségur

Dans cette première partie, nous reviendrons sur le contexte d'écriture des sources principalement utilisées dans ce travail, à savoir les mémoires de Louis-Philippe de Ségur et la correspondance qu'il entretint avec Vergennes durant son séjour en Russie.

Il est important de revenir sur ces questions car la rédaction de ces textes était soumise aux expériences vécues par le jeune ministre plénipotentiaire que ce soit avant son voyage ou après.

De plus, ce sont deux types d'écrits différents. Les lettres diplomatiques sont rédigées sur le moment, elles sont les témoins d'une histoire en cours d'écriture alors que les mémoires furent transcrits longtemps après le retour du comte en France ce qui les soumettait à l'influence de certains événements vécus après cette date. Chacune de ces sources présentent des avantages et des obstacles pour ce travail. Ce sont donc toutes ces questions qui sont évoquées dans cette partie.

Chapitre 1 – Les échanges diplomatiques : témoins de l'histoire en cours d'écriture

Dans ce premier chapitre, nous nous attacherons à connaître le contexte d'écriture de l'une des sources : les lettres diplomatiques concernant la mission de Ségur en Russie qui proviennent des archives du Ministère des Affaires Etrangères de la Courneuve. Nous étudierons donc le parcours de Louis-Philippe de Ségur avant son départ en Russie puis à la mission qu'il avait.

Un homme du XVIII^e^ siècle aux expériences multiples

Il faut noter que le comte de Ségur était un homme du siècle des Lumières et qu'il fut bercé par les grands écrits de son temps et les idéaux qu'ils véhiculaient.

Un homme de salon et d'armée

Ségur était né au milieu du XVIII^e^ siècle dans une famille noble. Même s'il reste discret sur ses lectures, nous supposons qu'il avait dû lire les grands auteurs de son temps : Montesquieu, Voltaire, Diderot, Rousseau …

Il se rendait souvent dans des salons très connus comme celui de Madame Geoffrin[1]. Cette dernière était considérée comme l'inventrice des salons et elle eut l'idée d'instaurer une régularité de ces réunions[2]. Ségur y passa donc beaucoup de temps surtout qu'il n'allait pas que dans celui-ci. Dans ces cercles de discussion, il pouvait parfaire son instruction qui devait déjà être importante pour avoir pu être admis dans ces lieux de sociabilités types du siècle des Lumières. C'est d'ailleurs lorsqu'il nous décrit les sujets des conversations que nous en apprenons un peu plus sur ses lectures : L'*Esprit des lois* de Montesquieu, Voltaire et ses contes, Helvétius, l'abbé Raynal …[3] Ces auteurs étaient les personnes reconnues de ce temps et leurs ouvrages permettaient de s'instruire et de discuter de sujets variés dans les salons en compagnie de personnes instruites, voire des

[1] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires ou souvenirs et anecdotes, t. 1*, Bruxelles, imprimeur-libraire Arnold Lacrosse, 1825, p. 62.
[2] Poulot Dominique, *Les Lumières*, Paris, PUF, 2000, p. 185-187.
[3] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 1*, p. 64.

auteurs eux-mêmes. Ils véhiculaient des idées qui imprégnèrent Ségur comme la liberté, l'égalité, la volonté de défendre les plus faibles …

De plus, il ne souhaitait pas seulement lire, il voulait également s'essayer à l'écriture et il rédigea plusieurs essais et pièces de théâtre qui lui valurent les compliments des auteurs qu'il admirait :

> Ma vive passion pour les lettres me valut, quoique je fusse bien jeune, l'amitié de D'Alembert, de l'abbé Raynal, […], les bontés de M. de Malesherbes, les conseils du célèbre comte d'Aranda. La Harpe et Marmontel m'éclairèrent par leurs sages avis et protégèrent mes premiers essais.
> Des succès, d'abords légers, mais assez brillans, encouragèrent mon amour-propre, et m'inspirèrent le constant désir d'en mériter de plus solides. En soumettant mes premiers ouvrages à d'aussi bons juges, j'apprenais par eux combien l'art d'écrire est difficile.
> Les entretiens des hommes qui ont obtenu une célébrité méritée, nous éclairent encore mieux que leurs livres. Ils nous font connaître mille règles de tact et de goût, et une foule d'observations, de nuances, qu'il serait presque impossible d'expliquer par écrit[4].

C'était un homme qui cherchait toujours à s'instruire, à comprendre les choses et à expérimenter, ce qu'il fit beaucoup lors de son voyage en Russie même si cela ne se perçoit pas dans ses lettres mais dans ses mémoires.

Ce désir de bien faire, de s'instruire, de connaître les grandes idées de son temps, ainsi que son éducation noble devaient lui servir lors de sa mission diplomatique qui lui fut donnée quelques années plus tard. En effet, au XVIII^e^ siècle, les ambassadeurs, les envoyés spéciaux étaient comme « […] un modèle humain et social […][5] ».

> Il doit, par le luxe de sa table, par le charme de ses manières, par la somptuosité de ses équipages, par l'éclat de ses fêtes, éblouir le pays où il représente son maître. Dans une civilisation qui célèbre une forme de cosmopolitisme et les échanges entre les cultures nationales, le diplomate fait partie de ces hommes qui diffusent le goût en matière de littérature, de musique ou de peinture, mais aussi de vêtements, de meubles, d'argenterie, de bijoux[6].

Ségur réussit ce pari, il fut apprécié à la cour de Saint-Pétersbourg et ses connaissances et son amour pour l'écriture plurent à l'impératrice mais aussi à son ancien favori : Potemkine. Cela lui permit de se faire accepter dans ce pays où la France était mal perçue.

Cependant, étant un jeune noble, il avait, avant tout, une carrière militaire, comme son père et son grand-père. Cette carrière lui permettait d'assouvir l'un des idéaux de la

[4] *Ibid.*, p. 64-65.
[5] Bély Lucien, *L'art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne XVI^e^-XVIII^e^ siècle*, Paris, PUF, 2008, p. 603.
[6] *Ibid.*, p. 603.

noblesse : celui de la chevalerie[7]. Il grimpa les échelons un à un, atteignant le grade de second colonel du régiment d'Orléans-dragons[8]. Par la suite, il partit en Amérique où la guerre d'indépendance lui permit de réaliser ses rêves de liberté et d'égalité.

Le voyage en Amérique : la découverte d'un monde nouveau

Dès le début de la guerre en 1775, les contemporaines de Ségur se prirent de passion pour ce combat pour la liberté, pour l'émancipation d'un peuple face à souverain[9]. C'était une cause qui regroupait les idéaux de liberté, d'égalité et de chevalerie, ces grands principes partagés par les jeunes nobles de ce siècle. Cependant, Ségur, comme beaucoup d'autres, ne put partir dès le début du conflit, il dut attendre le printemps 1782 pour embarquer pour le nouveau monde[10]. Cette attente le contraria beaucoup surtout que lors de son départ, la guerre était déjà presque finie, les grandes batailles avaient eu lieu et il n'y avait pas participé.

C'est durant cette expédition qu'il fit la connaissance de Washington, considéré comme le héros de cette révolution, et qu'il trouva bon, digne et calme[11]. Il faut remarquer que moins de cinq ans plus tard, Ségur rencontra Catherine II qui était l'opposée du général américain. C'était une souveraine dirigeant son pays à l'aide de pouvoirs forts et laissant peu de liberté à son peuple. Nous pouvons imaginer que le contraste entre ces deux rencontres était grand, pourtant le jeune français ne nous en fait pas part, traitant ses deux séjours de manière individuelle, sans faire de comparaison que ce soit dans sa correspondance ou dans ses mémoires.

Lors de ce voyage outre atlantique, qui fut son premier en dehors du territoire français, il put observer un autre pays auquel il ne connaissait rien, ce fut sa première expérience du voyage puisqu'il n'en mentionne pas d'autre avant. Il ne connaissait pas d'autres territoires ou d'autres mœurs que ceux de la France et ce voyage fut pour lui un moyen d'apprendre beaucoup sur une autre terre, de s'instruire par lui-même et non pas au travers des livres, il put vivre ses propres expériences.

Nous ne parlerons pas des différents espaces visités par Ségur mais nous pouvons évoquer la première vision qu'il eut de ce nouveau monde : Douvres. Dans cette ville les

[7] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 1*, p. 73.
[8] *Ibid.*, p. 84.
[9] *Ibid.*, p. 87.
[10] *Ibid.*, p. 318.
[11] *Ibid.*, p. 412.

maisons colorées ne montraient aucun signe de différence de richesse[12], chose totalement nouvelle pour Ségur. Cette idée d'égalité se retrouve à plusieurs reprises dans ses mémoires, par exemple lorsqu'il évoque la perception des différents métiers[13].

Vers la fin de son voyage, il fut promu commandant du régiment Balzunce-dragons qui prit donc le nom de Ségur-dragons[14]. Il resta un an sur ce continent, il repartit en avril 1783[15].

Des préjugés sur le monde russe

Avant même d'y séjourner, il est certain que Ségur avait déjà une idée de ce qu'était la Russie car nous savons qu'il avait énormément lu et qu'un grand nombre de philosophes avait écrit sur ce pays comme Diderot ou Voltaire. Il avait donc sûrement de nombreux préjugés sur ce territoire lointain dont on ne connaissait que ce qui était présenté dans les livres.

Dans ces écrits, nous avons une représentation paradoxale de l'Empire russe. D'une part, nous avons la vision d'un pays arriéré, barbare, où les villes étaient sales et peuplées de personnes paresseuses, alcooliques et violentes[16]. Ces idées étaient véhiculées dans des ouvrages tels que l'*Encyclopédie*, et donc très répandues. D'autre part, nous avions l'image d'un territoire dirigé par une souveraine éclairée, Catherine II, qui poursuivait l'œuvre de Pierre le Grand en ouvrant son pays aux idées des Lumières. On y dépeignait aussi une souveraine protégeant les arts et les philosophes, celle qui avait fait preuve d'une grande générosité en achetant la bibliothèque de Diderot et en la lui laissant[17]. Pour Voltaire, elle était la « bienfaitrice de l'Europe[18] ». Malgré tout, le fait qu'elle avait évincé son mari, le tsar, qui finit par être assassiné, était aussi présent dans les mémoires de ces hommes.

C'était donc un pays de contrastes qui était présenté au XVIII^e^ siècle, un territoire entre modernité et ancienneté, entre idées des Lumières et barbarie, entre un peuple ignorant et sa souveraine cultivée. Il faut donc imaginer que c'était avec ces informations que Ségur partit pour ce pays en 1785.

---

[12] *Ibid.*, p. 377.
[13] *Ibid.*, p. 396.
[14] *Ibid.*, p. 513.
[15] *Ibid.*, p. 514.
[16] Bélissa Marc, *La Russie mise en Lumières. Représentations et débats autour de la Russie dans la France du XVIII^e^ siècle*, Paris, Kimé, 2010, p. 32-33.
[17] Lortholary Albert-Bertrand, *Les philosophes du XVIII^e^ siècle et la Russie : le mirage russe en France au XVIII^e^ siècle*, Paris, Boivin & Cie, 1951, p. 95-99.
[18] Voltaire, in *Ibid.*, p. 99.

Une première mission en Russie retranscrite dans les écrits diplomatiques

A son retour d'Amérique, le jeune Ségur se vit offrir un premier poste dans la carrière diplomatique, à la cour de Catherine II.

Une première mission sous Vergennes

A son retour en France, il apprit que Vergennes voulait le faire entrer dans la diplomatie en lui offrant un poste important : celui de ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire du roi en Russie[19]. Il fut d'abord surpris de ce poste, et se vit flatté avant de se rappeler que dans une monarchie « […] trop souvent on y cherche, non l'homme propre à quelque grand emploi, mais l'emploi qui convient à l'homme en faveur[20] ». Il pensait ne pas avoir les qualités requises et que si le ministre des Affaires Etrangères lui avait offert ce poste, c'était que son père était ministre de la guerre et qu'il imaginait que les deux hommes pouvaient lui être utiles[21].

Cependant, le jeune noble ne voyait pas ce changement de carrière comme une chance, il était plutôt contrarié de quitter sa carrière militaire :

> […] je ne vis d'abord dans ce changement de carrière qu'un dérangement complet dans ma vie, dans mes projets, dans mes goûts, dans mes études, un long éloignement de mon pays, et un fardeau qui, tout en comprimant ma liberté, serait peut-être disproportionné à mes forces ; car je ne m'étais nullement préparé à paraître avec succès sur une scène où devaient se traiter et se discuter les plus grands intérêts de l'Europe.
> Il fallait quitter l'épée pour la plume, la philosophie pour la politique, la franchise pour l'adresse, l'enjouement pour la gravité, les plaisirs pour les affaires, et travailler en conscience au maintien de la paix, tandis qu'alors je désirais ardemment la guerre, objet très naturel des vœux d'un jeune colonel[22].

Pour ce jeune homme, tout juste âgé de 31 ans lors de son départ, ce changement de carrière était une modification de son mode de vie, il devait quitter la France pour un pays éloigné avec de grandes responsabilités. En lisant ces quelques lignes, nous comprenons qu'il passait de la jeunesse au monde adulte, laissant derrière lui l'insouciance et les plaisirs pour le travail et le sérieux.

Au XVIII[e] siècle, la carrière diplomatique était en création mais il n'existait pas réellement d'écoles permettant d'apprendre ce métier. Certes, il y en avait eu, mais elles

[19] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 70.
[20] *Ibid.*, p. 70-71.
[21] *Ibid.*, p. 71.
[22] *Ibid.*, p. 71.

avaient fermé. Le meilleur moyen d'apprendre était donc l'expérience et la lecture des documents du ministère[23], comme le fit Ségur.

Il étudia beaucoup, s'instruisant auprès d'anciens ambassadeurs comme le baron de Breteuil qui avait eu de nombreux postes dans les grandes cours européennes. Il lut également les correspondances diplomatiques des Affaires Etrangères pour compléter les dires de l'ancien envoyé à Saint-Pétersbourg dont la mémoire n'était plus aussi précise qu'avant[24]. Il ne se contenta pas des missives concernant la Russie, il s'intéressa également à celles venant de Vienne, de Berlin, de Constantinople …[25] Cela lui permit d'avoir un panorama de l'ensemble de la diplomatie européenne ce qui devait lui être utile lors de sa charge.

Durant sa mission, il fut placé sous l'autorité du ministre des Affaires Etrangères, Vergennes jusqu'en 1787 puis le comte de Montmorin qui le remplaça à sa mort[26]. Le premier était très reconnu et Ségur, en évoquant sa disparition, parla d'une grande perte pour l'Europe[27]. Durant son séjour, le ministre plénipotentiaire et le ministre des Affaires Etrangères eurent une correspondance dense.

Des documents chronologiques

L'avantage de ces écrits est qu'ils furent rédigés directement, sans délai, qu'ils étaient, en quelque sorte, l'histoire en cours d'écriture. Lorsque des faits se déroulaient, Ségur les décrivait directement, sans attendre. Donc, en plus d'avoir une information notée sur le moment, nous avons également une chronologie de ces événements puisque toutes les lettres sont datées. C'est un point très important et très utile dans ce travail que d'avoir autant de détails puisque les documents sont composés, pour la plupart, de plusieurs folii, voire de plusieurs dizaines. Les événements étaient relatés avec précision, dans le but d'informer au mieux le ministre des Affaires Etrangères. Cependant, il faut prendre en compte que ces écrits sont principalement factuels, l'auteur ne donnait pas souvent son avis sur un fait, seulement si cela pouvait permettre de donner des renseignements. Il ne décrivait pas le pays dans lequel il vivait, ni les personnes qu'il rencontrait, ces renseignements, il nous en fait part dans ses mémoires.

[23] Bély Lucien, *L'art de la paix …, op. cit.*, p. 605.
[24] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires ..., op. cit., t. 2*, p. 73-74.
[25] *Ibid.*, p. 78-79.
[26] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires ..., op. cit., t. 3*, p. 85.
[27] *Ibid.*, p. 85.

Un problème important se pose dans ces écrits : le temps de réponse entre deux lettres. La France et la Russie sont deux pays éloignés et les transports de l'époque reliaient les deux capitales un mois en environ. Ainsi, sur les missives, nous avons la date d'expédition du document mais aussi la date de réception et nous pouvons remarquer qu'il y avait environ un mois d'écart. Par exemple, une lettre du 6 octobre 1786, expédiée de Saint-Pétersbourg, arriva le 3 novembre 1786 à Versailles[28]. Il se pouvait qu'il fallût moins de temps pour acheminer les lettres, mais il fallait compter au moins trois semaines en moyenne. A ce délai, nous devons ajouter le temps de lecture et d'écriture de la réponse, nous pouvons dire environ deux-trois jours avant qu'elle ne soit envoyée. Nous pouvons donc calculer qu'il y avait un délai d'environ deux mois entre l'écriture d'une lettre et la réception de sa réponse. Cela compliquait les missions de Ségur qui ne pouvait pas toujours attendre la réponse de son cabinet et qui devait improviser en espérant que cela ne contredît pas les instructions qu'il devait recevoir.

Un observateur vérifiant ses sources

Les écrits de Ségur sont intéressants dans le sens où il nous précise toujours si les informations qu'il transmettait étaient sûres ou non en nous précisant, sans citer de noms, si les sources étaient proches ou non du dossier en question. Ainsi, lorsqu'il avait un doute, il le précisait. Par exemple, dans une lettre à Vergennes et plus particulièrement au sujet de la réponse de l'empereur sur la question d'une possible guerre contre la Porte ottomane, l'auteur nous dit : « Je ne sais si les personnes de qui je tiens cette version sont bien informées mais elle ne manque pas de probabilité[29] ». A l'inverse, lorsqu'il était sûr de sa source, il le précisait.

Cependant, lorsque le document n'est pas une lettre mais un mémoire ou une note par exemple, il n'est indiqué que la date d'envoi et le destinataire et l'expéditeur ne sont pas toujours mentionnés. Donc, lorsque nous citerons les documents provenant de la Courneuve nous donnerons le maximum d'informations selon celles disponibles.

[28] Ségur à Vergennes, 6 octobre 1786, MAE, *CP Russie*¸112CP119, document 25, f. 122r.
[29] *Ibid.*, f. 122v.

Un homme aux missions plus ou moins définies

Il faut de se rappeler quelles étaient les missions de Ségur en Russie et voir que même si certaines étaient très claires, d'autres l'étaient beaucoup moins et semblaient dépasser les limites des deux tâches.

Les deux missions originelles

« Il reçut pour mission de conclure le traité de commerce, en gestation depuis le début du siècle, et de surveiller les agissements de Catherine II en mer Noire[30] ». Les deux missions principales de Ségur étaient bien définies et ce sont ces deux sujets que nous retrouvons principalement dans les lettres.

Dans ces dernières, nous remarquons que, généralement, les deux sujets étaient traités de manière égale. Il faut tout de même nuancer ce propos. La question du traité pouvait être évoquée sur plusieurs dizaines de folii lorsqu'il s'agissait des projets et contre-projets proposés par les deux pays. Cela donne tout de suite une impression que ce sujet prenait une place plus importante dans les missives que le second, ce qui n'était pas le cas. En effet, la question des relations russo-turques était tout autant représentée et pouvait même occulter le traité lorsque la situation devenait tendue entre les deux empires. De manière générale, nous pouvons dire que les deux sujets étaient traités de manière égale mais la question des relations diplomatiques était plus dispersée que celle de l'accord commercial.

De plus, dans les missives, nous remarquons que ces deux sujets en entraînaient d'autres comme les autres traités en négociations en Russie, les relations diplomatiques de la Moscovie de manière générale ou dans le cadre de sa volonté à attaquer l'Empire ottoman. Ces autres questions s'inscrivaient dans les deux missions principales.

Des missions beaucoup plus variées

Les sujets évoqués dans les missives pouvaient être plus larges que ceux traités ci-dessus. Ségur dut régler d'autres problèmes que ceux dont il était chargé à la base. Ils étaient en lien avec les relations franco-russes mais ils n'avaient pas de rapports avec le traité ou la Turquie.

[30] Mézin Anne et Rjéoutski Vladislav (dir.), *Les Français en Russie au siècle des Lumières : dictionnaire des Français, Suisses, Wallons et autres francophones en Russie de Pierre le Grand à Paul I^er^, vol. 2*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e^ siècle, 2011, p. 759.

Ainsi, nous pouvons avoir des lettres de commerçants français souhaitant avoir des informations sur le commerce moscovite, sur des demandes particulières de remboursement, ou tout simplement voulant créer des liens commerciaux avec des négociants russes. Par exemple, dans une missive, l'auteur expliquait qu'un négociant français avait sollicité Ségur pour qu'il demandât le paiement d'une dette d'un commerçant russe : Monsieur Dudenev[31].

Nous remarquons, à plusieurs reprises, ce genre de demandes. Certaines affaires concernaient même des Russes se trouvant en France et créant des problèmes comme par exemple Monsieur Bobrinskoy[32].

Mais certaines questions n'étaient pas réglées rapidement et nous pouvons retrouver plusieurs documents relatifs à une même affaire. Nous prendrons ici deux exemples.

Le premier est celui de ce que nous pouvons appeler l'affaire marseillaise. Il faut noter que ce dossier était important car il est même cité dans les mémoires de Ségur, ce qui n'est pas le cas des autres. L'événement se déroula le 23 avril 1770, un vaisseau français, l'Heureux S^{t} Joseph, dirigé par le capitaine Jourdan, fut arrêté par les russes qui lui saisirent son blé et ses passagers musulmans[33]. Or, cela entrait en contradiction avec le principe de neutralité armée, pourtant instaurée par Catherine II comme nous le verrons, car les marchandises étaient destinées aux négociants français « […] fixés dans les différents points de l'Empire ottoman […][34] ». La cour de France demanda donc à ce que les négociants marseillais fussent dédommagés et le dossier fut mis dans les mains du comte Panine quasi immédiatement[35].

Cependant, à l'arrivée de Ségur en Russie, le problème n'était toujours pas réglé, il dut donc s'en charger. Il demanda à plusieurs reprises, à Catherine II et ses ministres, de traiter cette affaire depuis trop longtemps en suspens et ce ne fut fait qu'en septembre 1785. Comme le précise Ségur « l'indemnité fut faible ; nos négocians ne reçurent qu'une partie de ce qu'ils avaient justement réclamé ; mais, plusieurs de ces réclamations n'ayant pu être accompagnées de preuves suffisantes, ils se trouvèrent encore heureux de recouvrer

[31] Lettre adressée à M. Frane, négociant à Strasbourg, 16 octobre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 37, f. 155r.
[32] Copie d'une lettre envoyée à Simolin, 14 février 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP117, document 41, f. 107r-v.
[33] Mémoire, 7 janvier 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP117, document 9, f. 22r.
[34] *Ibid.*, f. 24v.
[35] *Ibid.*, f. 22r-v.

cette portion d'une fortune que, pendant tant d'années, ils avaient crue perdue sans retour[36] ». Il réussit donc à obtenir un dédommagement, même faible, mais nous pouvons imaginer que ce dernier aurait été plus important si l'affaire avait été réglée rapidement.

Le second exemple que nous pouvons prendre concerne ce que nous pouvons appeler l'affaire Prestavery. Une jeune femme, Marguerite Louise Prestavery, demandait une compensation car son père était le commandant d'un navire, L'Immaculée Conception qui :

> […] partit du port de Marseille Le quinze Décembre 1772 pour caravaner aux cottes du Levant chargée en marchandise, il fut arrêté En mer au mois D'octobre 1774 par un corsaire russe qui au mépris du pavillon Français Tua le capitaine tout son Equipage, mit le navire au pillage et Le Fit Couler Bas[37].

Tout comme dans le cas précédent, la jeune femme demandait un dédommagement mais le dossier ne semblait pas avancer depuis plus de dix ans. Nous avons plusieurs documents en rapport avec cette affaire et nous remarquons qu'étant donné que c'était une jeune femme, une particulière, qui demandait réparation, elle était soutenue par un grand nombre de personnes comme en témoigne les nombreuses signatures apposées sur la lettre[38].

N'étudiant pas la totalité de la correspondance de Ségur, nous ne savons pas si le problème fut réglé mais cela est peu probable dans le sens où nous retrouvons plusieurs lettres en un an et nous pouvons imaginer que de nombreuses relances avaient déjà été envoyées aux différents ambassadeurs français et au cabinet de Vergennes. De plus, il est probable que le fait que ce fût une femme qui demandait cette réparation était un obstacle dans le sens où elle avait moins de poids qu'une corporation.

Ce que nous remarquons c'est que Ségur avait plus que les rôles confiés par Vergennes. Il s'occupait des relations franco-russes dans son ensemble, avec des affaires plus particulières que ses missions imposées. Il était l'homme à qui s'adressaient les Français ayant affaire aux Russes que ses compatriotes soient en France ou sur le territoire moscovite.

[36] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoire …, op. cit., t. 2*, p. 371.
[37] Lettre adressée à Vergennes, 26 juin 1786, MAE, *CP Russie*¸112CP118, document 50, f. 203r.
[38] *Ibid.*, f. 203v-204r.

Chapitre 2 – Les écrits postérieurs au voyage de Ségur

Différemment à la correspondance diplomatique écrite sur le moment, les trois tomes des mémoires de Ségur, comme ses annotations dans les *Politique de tous les cabinets d'Europe pendant les règnes de Louis XV et Louis XVI*, ont été rédigés près de trente ans après son séjour en Russie. Ce délai a sûrement influencé la rédaction dans le sens où il vécut d'autres événements importants qui purent lui faire changer la vision de son voyage.

Un homme marqué par les événements de la Révolution française

A son retour de Russie, Ségur n'écrivit pas de suite ses mémoires. Il vécut donc la Révolution française, qui le marqua profondément, avant de rédiger son ouvrage.

La chute de l'Ancien Régime et de son mode de vie

Ce fut durant le séjour de Ségur en Russie que la Révolution éclata en France, il n'avait pas de nouvelles directes, les informations, incomplètes, mettant longtemps à arriver :

> A huit cents lieues de distance on reçoit des nouvelles si incomplètes, on entend des récits d'une nature si exagérée ! A tout moment on me disait que le sang inondait la France, que les châteaux était pillés, que des couleurs opposées armaient tous les Français les uns contre les autres, que Paris même et Versailles devenaient le théâtre de scènes tumultueuses, souvent sanglantes[1].

Nous remarquons la peur qu'il éprouvait devant les événements rapportés, il se doutait que les informations n'étaient pas totalement vraies mais cela l'inquiétait tout de même, si ce n'est même plus. Seulement, ce qu'il faut retenir c'est qu'il n'était pas présent en France lors des grands moments comme la prise de la Bastille ou la nuit du 4 août puisqu'il quitta l'Empire russe le 11 octobre 1789[2], il rentra donc en novembre de la même année. Certes, il ne connut pas ces événements marquants mais cela rendit sûrement encore

[1] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires ou souvenirs et anecdotes, t. 3*, Bruxelles, imprimeur-libraire Arnold Lacrosse, 1825, p. 527.
[2] *Ibid*., p. 531.

plus difficile son retour en France. Lorsqu'il revint dans son pays natal, il fut très surpris des changements :

> Sur ma route même, et avant de parler à personne, j'éprouvais une vive surprise ; car tout présentait à mes regards un spectacle imprévu : les bourgeois, les paysans, les ouvriers, les femmes même, me montraient dans leur maintien, dans leurs gestes et sur tous leurs traits, quelque chose de vif, de fier, d'indépendant et d'animé, que je ne leur avais jamais connu.
> Un mouvement extraordinaire régnait partout ; j'apercevais dans les rues, sur les places, des groupes d'hommes qui se parlaient avec vivacité ; le bruit du tambour frappait mes oreilles au milieu des villages, et les bourgs m'étonnaient par le grand nombre d'hommes armés que j'y rencontrais.
> Si j'interrogeais quelques individus des classes inférieures, ils me répondaient avec un regard fier, un ton haut, hardi ; partout je voyais l'empreinte de ces sentimens d'égalité, de liberté, devenus alors des passions si violentes ; enfin, à mon départ de France, j'avais quitté un peuple paisible et courbé par habitude sous le joug d'un long assujettissement ; à mon retour, je le retrouvais redressé, indépendant, et trop ardent peut-être pour jouir avec sagesse d'une liberté nouvelle[3].

Le jeune français était parti pendant cinq ans et ne savait de cette révolution que les dires alarmistes qu'il avait reçus. Il ne reconnaissait pas son pays ou du moins ses habitants. Cependant, il faut noter la tendance au romantisme dans le premier paragraphe, type d'écriture qui n'était pas surprenant au début du XIX^e^ siècle. Nous remarquons qu'il fut tout de même choqué de retrouver sa patrie et ses compatriotes dans cette situation. En partant pour la Russie, il avait quitté un pays qui semblait stable, avec un titre et des privilèges. Toutes ces choses avaient disparu à la fin de l'année 1789.

Cela le marqua profondément d'autant plus que cela le toucha de près car les suites de la Révolution eurent raison de la fortune familiale et son père et lui perdirent tout, ils se retrouvèrent même en prison[4]. Ce fut donc tout un monde qui s'effondra, celui de la noblesse, de sa richesse, de ses privilèges et de ses idéaux de chevalerie et de galanterie. Il est certain que cela le choqua et que tous ces événements étaient encore présents dans son esprit lors de l'écriture de ses mémoires, ce qui l'influença.

Lors de la rédaction, nous pouvons imaginer qu'il voyait en la Russie un modèle d'absolutisme qui fonctionnait alors qu'en France, il s'était effondré. Cela le poussa sûrement, sans que cela ne soit conscient, à sublimer la tsarine, qui dirigeait cet empire, et le modèle russe où tout restait en place : la société, les mœurs, l'étiquette, et ce malgré les années qui s'écoulaient[5].

---

[3] *Ibid.*, p. 562-563.
[4] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires ...,op. cit., t. 1*, p. 10-12.
[5] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires ...,op. cit., t. 3*, p. 585.

Les actions du fils influençant le père

D'autres événements survinrent après la Révolution mais toujours avant l'écriture des ouvrages de Ségur. Parmi eux nous pouvons citer la campagne napoléonienne de 1812 en Russie qui fut un échec pour la France mais qui vit ces deux anciennes puissances, qui avaient réussi à se rapprocher à la fin du siècle précédent, entrer en guerre.

C'est sûrement durant ce conflit que son fils, le général Philippe de Ségur fut prisonnier du général Kamenski qui le traita « […] avec la rigueur la plus indécente […][6] ». Il l'aurait forcé à marcher longuement dans la neige et le froid sans avoir été soigné. Or il se trouve que quelques années auparavant, Louis-Philippe de Ségur avait rencontré ce même général qu'il nous décrivit comme « […] vif, dur, pétulant et emporté[7] ». Une question peut se poser : comme ses mémoires avaient été rédigés après le conflit franco-russe, et donc après la capture de son fils, ne nous présentait-il pas ce général à la lueur de ces événements. Certes, il nous expliqua également une affaire d'un Français mal traité par ce général qui, en plus, ne semblait pas apprécier le ministre plénipotentiaire[8]. Nous pouvons nous demander s'il n'avait pas un peu exagéré cette affaire et les traits de caractère de cet homme en raison de l'expérience de son fils.

Des écrits tardifs influencés

Tous ces événements peuvent avoir influencé les écrits de Ségur qui furent rédigés près de trente ans après son séjour en Russie. Il faut préciser que dans cette partie, nous parlerons principalement de ses mémoires puisque les trois tomes de *Politique de tous les cabinets d'Europe pendant les règnes de Louis XV et Louis XVI* n'ont pas été entièrement rédigés par lui, il les a seulement commentés.

Une écriture incomplète trente ans plus tard

Les mémoires sont des écrits personnels, relevant de l'intime, ce qui n'est pas le cas de la correspondance diplomatique qui est institutionnelle. Dans les lettres, nous n'avons que les faits avec une explication de Ségur, rarement son sentiment personnel bien que cela soit possible. Dans les mémoires, nous sommes beaucoup plus dans des descriptions de perceptions, de ressentis, l'auteur est plus présent en tant qu'individu, bien qu'il faille

[6] *Ibid.*, p. 65.
[7] *Ibid.*, p. 62.
[8] *Ibid.*, p. 62-64.

nuancer ce dernier point. En effet, il parle assez peu de lui-même dans ses écrits, il nous évoque peu son bien-être. Par exemple, il faut attendre le dernier quart de son troisième volume pour apprendre qu'il était malade de la poitrine[9].

Cela s'explique par le fait que les mémoires sont différents de l'autobiographie :

> Il faut assurément, dans le principe, maintenir une opposition commode entre les mémoires et l'autobiographie, les premiers concernant le monde, l'histoire et les autres, c'est-à-dire une certaine objectivité de l'événement, la seconde le moi, ses sentiments et ses souvenirs, autant dire une subjectivisation radicale des faits[10].

Ségur essaya d'être le plus objectif possible, le peu de présence du « je » en est la preuve même si comme nous l'avons dit, son expérience personnelle était toujours présente. Il semble impossible d'écrire des mémoires, qui se nourrissent du vécu de l'auteur, en étant totalement objectif, comme il le précise[11]. Nous avons moins d'informations sur les faits mais plus sur les personnes et les expériences du ministre français. Ils peuvent donc paraître partiels mais ils se complètent avec les lettres diplomatiques.

Il faut savoir que les mémoires de Ségur ne sont pas achevés puisque les derniers événements évoqués sont ceux concernant le début de la Révolution française, nous n'avons pas d'information sur le Consulat, l'Empire ou le début de la Restauration. Cela s'explique par la mort de l'auteur, en 1830, qui n'eut pas le temps de finir d'écrire son récit même s'il ne paraissait pas décidé à raconter ces périodes. Dès le début, il précise qu'il s'intéressera principalement à ses voyages en Amérique et Russie ainsi qu'à la description de la France[12]. Cependant, ces écrits sont complets pour le sujet que nous étudions, nous avons deux tomes presque entièrement dédiés à son voyage en Russie et plus important, nous avons toute la durée de son séjour, il ne manque donc aucune information en ce qui concerne ce point.

A la base, il n'avait pas l'intention d'écrire ses mémoires, ce furent ses amis qui le lui conseillèrent[13]. Ces derniers avaient déjà entendu les histoires de l'ancien ministre plénipotentiaire. Il est fort probable que, plus que les questions diplomatiques, le comte leur racontait des petites histoires sur Catherine II, Potemkine, les deux voyages qu'il avait faits en leur compagnie et donc les descriptions du pays, des habitants, des mœurs … Ce

[9] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*,p. 526-527.
[10] Lecarme Jacques, Lecarme-Tabone Eliane, *L'autobiographie*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 47.
[11] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 1*, p. 4-5.
[12] *Ibid.*, p. 4.
[13] *Ibid.*, p. 2.

sont, principalement, ces sujets qui constituent les mémoires. De plus, le titre de l'œuvre de Ségur, qui est *Mémoires ou souvenirs et anecdotes*, prouve qu'il se base sur les portraits et les anecdotes comme les mémoires de cour[14]. Nous savons que ces écrits, au XIX^e^ siècle, avaient pour vocation de servir l'histoire[15]. Or ces deux points permettent la narration historique en apprenant plus sur les grands personnages de l'époque[16]. De plus, cela rend le récit plus vivant et plus agréable à lire, il se présente comme une histoire. D'après Damien Zanone, cette technique était plutôt utilisée par les classes sociales les plus basses, les nobles ne semblaient pas les apprécier, sûrement à cause du manque de scientificité que cela pouvait apporter[17].

Une chronologie aléatoire

Ce type d'écrits est très différent de la correspondance diplomatique, déjà par sa catégorisation dans les écrits de l'intime, mais aussi par le fait qu'ils ne sont pas rédigés directement, au moment des faits. Les mémoires ne sont pas des journaux intimes ou des journaux de voyages, ce sont des textes qui sont plus construits même si au début du XIX^e^ siècle, les normes n'étaient pas encore établies[18].

Ces textes sont donc soumis à la mémoire de l'auteur qui peut être défaillante. Pour Ségur ici, nous avons un délai de près de trente ans, ce qui représente un temps très long, il faut donc penser qu'il ne pouvait pas se souvenir de tout. Par exemple, il est assez étonnant de voir qu'il fut capable de nous retranscrire des discussions entières comme c'est plusieurs fois le cas dans ses ouvrages. Ainsi, dans son deuxième tome, il nous réécrivit, sur plusieurs pages, un entretien qu'il eut avec le comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne en France, auprès de qui il s'instruisit sur la carrière diplomatique[19]. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que ces discours rapportés n'étaient pas fidèles, au mot près, à ceux prononcés des décennies plus tôt même si les sujets et les idées devaient rester identiques.

Ce problème peut donc déjà nous questionner sur la véracité des dires de Ségur, savoir s'il ne se trompait pas, si les indications étaient véridiques. De plus, les mémoires étant soumis à l'auteur, les événements y sont donnés selon les souvenirs de l'écrivain et

[14] Zanone Damien, *Ecrire son temps, les mémoires en France de 1815 à 1848*, Lyon, PUL, 2006, p. 64-65.
[15] *Ibid.*, p. 170.
[16] *Ibid.*, p. 194-195.
[17] *Ibid.*, p. 210.
[18] *Ibid.*, p. 62.
[19] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 98-101.

non pas forcément selon la chronologie[20]. Si à cela nous ajoutons l'influence d'événements postérieurs à ceux narrés, nous pouvons avoir des digressions importantes, nous éloignant ainsi du propos principal, et pouvant nous paraître téléologiques. Cela se remarque surtout dans le premier volume, lorsqu'il nous décrit la cour de Louis XVI et ses nobles dormant « […] sur un volcan[21] ». Il nous présente la révolution comme inévitable alors qu'il était censé nous présenter la cour des années 1750-1770[22], c'est-à-dire une société ne se doutant de rien, ne connaissant pas les événements futurs.

Malgré ce problème de vision de la Révolution comme étant impossible à éviter, Ségur respecte plutôt bien la chronologie des événements. Nous pouvons le remarquer en comparant ses écrits aux lettres, qui elles sont datées. Même si nous n'avons pas souvent de dates précises dans les mémoires, il est d'ailleurs assez difficile se repérer chronologiquement, les faits sont, dans une large majorité, racontés dans le même ordre que dans la correspondance. Il est possible que l'auteur se soit appuyé sur les missives qu'il avait rédigées trente ans plus tôt, ce qui expliquerait les correspondances entre les deux sources. Il est aussi envisageable qu'il ait pris des notes durant son séjour. Ce qui est certain c'est qu'il était très minutieux dans ses récits. Ainsi, il nous narre des anecdotes telles que celle concernant la belle-sœur de la grande duchesse, maltraitée par son mari, et qui est citée dans les mémoires et dans les lettres diplomatiques[23]. Ces quelques récits évoqués dans les deux sources nous permettent d'établir une chronologie plus précise, de mieux nous repérer dans les mémoires.

Enfin, une dernière chose est à noter sur la datation dans ces écrits : l'année 1786 est très peu développée, du moins de ce que nous pouvons deviner. Cela est compréhensible car elle était principalement marquée par les négociations du traité de commerce qu'il avait décidé de ne pas développer dans ses écrits[24]. C'est donc dans les missives diplomatiques que nous trouverons plus facilement les informations sur cette période.

[20] Zanone Damien, *op. cit.*, p. 81.
[21] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 1*, p. 27.
[22] *Ibid.*, p. 26.
[23] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 432-433 et Ségur à Vergennes, 2 janvier 1787, MAE, *CP Russie*, 112CP120, document 1, f. 3r-4v.
[24] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 366.

Des problèmes de transcription

Enfin, un dernier point est à évoquer, et il ne concerne pas seulement que les mémoires de Ségur mais également sa correspondance, celui de la transcription des noms propres.

L'alphabet utilisé en Russie au XVIII^{e} siècle était un alphabet cyrillique que le ministre français ne connaissait pas. Il entendait donc seulement les noms sans avoir une transcription en alphabet latin, l'orthographe dans ses textes était donc soumise à ce qu'il comprenait. Or la langue russe est accentuée ce qui change la prononciation d'une lettre. Donc, à plusieurs reprises, Ségur utilisa des orthographes différentes pour un même nom. Par exemple, l'erreur la plus fréquente est la transcription par « -ff » d'un nom se finissant par un « -v » comme pour le nom Souwaroff qui devrait sûrement s'écrire Souwarov ou Souvarov. Nous avons aussi l'exemple du nom Voroncov souvent écrit « Woronzoff ».

Il est aussi possible qu'il ait appris en partie l'alphabet cyrillique ou que les nobles connaissant le français aient transcrit des noms car nous remarquons qu'il écrit Potemkine sans « –e » final ce qui est caractéristique de la langue russe.

De plus, il faut savoir qu'une partie des lettres qu'envoyait Ségur étaient cryptées pour éviter qu'elles ne soient lues par des personnes non autorisées. Nous pouvons donc penser que la retranscription des noms était soumise à l'homme décryptant les missives.

Cela peut poser des problèmes lorsque nous essayons de retrouver ces noms dans la bibliographie car pour certains, les différences orthographiques sont très grandes. Dans ce travail nous ne corrigerons pas les fautes de transcriptions des citations mais nous essayerons d'utiliser l'orthographe française actuelle lorsque nous en disposons.

Partie 2

-

Un vaste pays despotique dirigé par une femme et prenant place dans la géopolitique européenne

Cette seconde partie s'intéresse à la Russie et à ses pouvoirs dirigeants. Il est important de revenir sur ses questions dans le sens où il est nécessaire de connaître un pays avant de s'intéresser à sa politique extérieure.

La Moscovie était un vaste pays qui, à la fin du XVIII^{e} siècle, était dirigé par une femme considérée comme « éclairée » et « despotique » : Catherine II. Nous nous intéresserons donc à son caractère, sa manière de gouverner, son entourage personnel ou politique mais aussi sa politique aussi bien intérieure qu'extérieure. Nous verrons comment cette femme essayait de réformer son empire en proposant des changements qui ne contredisaient pas les mœurs de son pays et tout cela en gardant un pouvoir fort. Enfin, nous étudierons les relations que la puissance russe entretenait avec les autres Etats européens en nous intéressant à savoir comment elle prenait sa place dans la géopolitique européenne.

Chapitre 3 – La place centrale d'une « despote éclairée »

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons à Catherine II et sa manière de diriger. Nous verrons en quoi c'était une souveraine « éclairée » avant d'étudier sa manière de gouverner et enfin, nous verrons les personnes l'aidant à diriger.

Catherine II une tsarine « éclairée »

Cette souveraine est aujourd'hui reconnue pour avoir été l'une des monarques éclairés de son temps et c'est le sujet de cette première partie. Nous n'évoquerons ici qu'une partie des observations de Ségur, celles nous paraissant les plus importantes pour la suite de ce travail.

Une tsarine protectrice des lettres et de la philosophie : une souveraine du XVIII^e^ siècle

Dans ses mémoires, Ségur décrit une tsarine amoureuse des lettres, de philosophie et défendant les grands idéaux de son siècle, suivant ainsi les pas de grands philosophes français. Ces lectures, elle les fit alors qu'elle était grande-duchesse, tout juste mariée au futur Pierre III, c'était pour elle un moyen de s'évader[1].

Nous savons qu'elle invita un certain nombre de ces hommes à venir à la cour de Saint-Pétersbourg comme d'Alembert, à qui elle voulait « […] confier l'éducation de l'héritier du trône […][2] », poste qu'il refusa, ou encore Diderot, sans oublier qu'elle correspondit avec Voltaire. Entretenir de bonnes relations avec ces hommes lui permettait d'avoir une opinion favorable en Europe[3]. Cette princesse, en conviant ces philosophes, souhaitait aussi apprendre d'eux, comprendre leurs théories. Ainsi, elle appela Monsieur Mercier de la Rivière, ancien intendant de la Martinique et écrivain, afin de discuter de son dernier ouvrage : *De l'Ordre naturel et essentiel des sociétés publiques*[4]. Cependant, ce

[1] Lavater-Sloman Mary, *Catherine II et son temps*, Paris, Fayot, 1952, p. 125-126.
[2] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires ou souvenirs et anecdotes, t. 2*, Bruxelles, imprimeur-libraire Arnold Lacrosse, 1825, p. 218.
[3] Tapié Victor L., *L'Europe centrale et orientale de 1689 à 1796, 3. La Russie au temps de Catherine II*, Paris, Centre de documentation universitaire, 1969, p. 10.
[4] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 38.

dernier cru qu'elle l'avait appelé pour l'aider à gouverner[5], ce qui n'était absolument pas le cas. La souveraine souhaitait connaître les grandes idées de son temps mais voulait diriger elle-même, seule. Elle expliqua à Diderot la raison de ne pas vouloir appliquer les idées des philosophes :

> Monsieur Diderot, j'ai entendu avec le plus grand plaisir tout ce que votre brillant esprit vous a inspiré ; mais avec tous vos grands principes, que je comprends très bien, on ferait de beaux livres et de mauvaise besogne. Vous oubliez dans tous vos plans de réforme la différence de nos deux positions : vous, vous ne travaillez que sur le papier, qui souffre tout ; il est tout uni, souple, et n'oppose d'obstacles ni à votre imagination ni à votre plume ; tandis que moi, pauvre impératrice, je travaille sur la peau humaine, qui est bien autrement irritable et chatouilleuse[6].

Même si elle comprenait les réformes et les idées proposées par ces hommes, elle savait aussi que son pays n'était pas prêt à subir de telles transformations. Elle avait conscience des limites dans lesquelles elle devait travailler à la modernisation de la Russie. Malgré ces tentatives infructueuses, les philosophes, de manière générale, voyaient en Catherine II une despote éclairée avec certes un pouvoir fort mais essayant de faire progresser son pays[7]. Diderot alla même jusqu'à dire qu'elle était « la plus grande femme qui se fut encore assise sur un trône[8] ».

La tsarine aurait aimé rencontrer La Fayette car il avait combattu pour la libération en Amérique[9]. Cela peut paraître étonnant que cette souveraine soutienne une telle révolution contre un monarque alors qu'elle-même dirigeait son pays de manière forte, mais tout comme Ségur quelques années avant, elle voyait sûrement dans cette guerre d'indépendance la réalisation des idéaux véhiculés par les philosophes qu'elle affectionnait. De plus, tous les souverains avaient accueilli cette révolution avec plaisir mais refusaient la même en Europe[10].

Par rapport à tout cela, nous pouvons dire qu'elle « […] essayait d'attirer l'attention du monde entier sur elle, et se présentait comme la princesse juste, philosophe, et animée d'un très grand idéal de gouvernement, selon les principes de sa raison[11] ».

---

[5] *Ibid.*, p. 38-40.
[6] Catherine II, in *Ibid.*, p. 42-43.
[7] Lortholary Albert-Bertrand, *Les philosophes du XVIII^e siècle et la Russie : le mirage russe en France au XVIII^e siècle*, Paris, Boivin & Cie, 1951, p. 153-154.
[8] Diderot Denis, in *Ibid*., p. 158.
[9] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoire …, op. cit., t. 3*, p. 60.
[10] *Ibid.*, p. 60.
[11] Tapié Victor L., *op. cit.*, p. 9.

Une souveraine aux grands espoirs suivant les traces de Pierre I^er^

En plus d'être connue pour son amour des lettres, Catherine II l'était aussi pour souhaiter poursuivre l'œuvre de Pierre I^er^ que ce soit à l'intérieur du pays ou à l'extérieur. Ainsi, Lortholary la décrit comme ayant un « […] terrible appétit de gloire[12] ». Ce désir, elle passa tout son règne à essayer de le réaliser en réformant son empire, en l'agrandissant au Sud, en lui créant un corpus législatif cohérent …

Ségur évoque cette gloire et cette fierté lorsqu'elle se rendit en Crimée nouvellement conquise : « […] la satisfaction de cette princesse brillait sous tous ses traits ; elle jouissait, avec l'orgueil d'une souveraine, d'une femme et d'une chrétienne, de se voir assise sur le trône des Tartares […][13] ». Cette victoire, c'était celle du christianisme mais aussi et surtout celle d'une femme à la tête d'un empire devenant de plus en plus puissant. Nous le verrons, cette victoire lui permit de faire un pas de plus vers son projet de refondation de l'Empire grec.

Cette volonté de conquête se retrouvait aussi chez Pierre I^er^ reconnu pour avoir fait progresser la Russie et pour avoir remporté de grandes victoires comme celle de Poltava contre la Suède. En plus de vouloir continuer cet agrandissement du territoire, elle souhaitait également poursuivre l'œuvre commencée à l'intérieur de l'Empire moscovite comme la solidification, en pierre, d'ouvrages ordonnés par le tsar et effectués en bois[14]. Nous pourrions dire que cette consolidation était aussi bien réelle, en s'effectuant sur des bâtiments, qu'allégorique en renforçant les exploits du tsar par son propre travail.

Cette volonté de poursuivre l'action de Pierre I^er^ peut s'expliquer par deux choses : la volonté réelle de Catherine II, qui avait les mêmes idées que son prédécesseur, ou alors l'utilisation de cela comme moyen de se légitimer après avoir obtenu le trône par un coup d'Etat, évinçant son mari qui fut tué par les Orlov.

Une femme avant une souveraine

Ségur fut souvent en compagnie de cette souveraine, que ce soit à Saint-Pétersbourg ou encore lors des voyages durant lesquels il ne voyait plus la tsarine mais la femme : « Nous passions toutes nos soirées près d'elle : là elle ne souffrait plus ni gêne ni étiquette ; l'impératrice disparaissait et on ne voyait plus que la femme aimable […][15] ».

[12] Lortholary Albert-Bertrand, *op. cit.*, p. 80.
[13] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoire …, op. cit., t. 3*, p. 179.
[14] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoire …, op. cit., t. 2*, p. 331.
[15] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoire …, op. cit., t. 3*, p. 71-72.

Pendant cinq ans, il put observer la personne derrière le monarque. Il nous fait une description d'elle qui est forte avantageuse : « La douce familiarité qu'elle permettait aux personnes qui voyageaient avec elle […] sa philosophie, sa gaité […][16] ». Il l'admirait beaucoup, voyant en elle une femme avec beaucoup de qualités mais il remarquait également qu'elle ne supportait pas la critique[17]. Il nous explique aussi qu'elle était très perspicace, étant capable de lire dans les « […] plus secrètes pensées[18] ».

Dans ses descriptions, il nous laisse entrevoir une faiblesse de Catherine II, peut-être l'une des plus importantes : l'amour. Il évoque très souvent de nouveaux favoris et nous remarquons cette défaillance dès l'arrivée de Ségur à Saint-Pétersbourg car elle ne put le recevoir étant trop mal d'avoir perdu un de ses aides de camp[19]. Parmi ces hommes, un nom est à retenir : Potemkine, que nous évoquerons par la suite.

L'un des derniers traits de caractère pouvant être cité, et étant important dans sa manière de gouverner, était qu'elle refusait de revenir sur ses décisions même en cas d'erreur. Lorsqu'elle avait fait un choix, elle s'y tenait même si elle savait s'être trompée[20]. Nous avons un exemple de cela dans les lettres de Ségur où il expliquait que Catherine II avait fait une erreur en acceptant de protéger la Géorgie face à la Turquie mais qu'elle ne tenait sûrement pas à revenir sur cet accord[21].

Une souveraine « éclairée » dirigeant un Empire d'une main de maître

Nous avons vu que Catherine était une femme s'intéressant aux Lumières et même si elle savait que son empire n'était pas prêt à de grands changements, elle essayait tout de même de lancer quelques réformes dans ce pays qui lui restait fortement soumis. Durant ses premières années en Russie, elle apprit la manière dont le pays fonctionnait et elle fut surprise et horrifiée lorsqu'elle découvrit les traitements réservés aux supposés coupables d'un crime[22]. Elle voulait que ces traitements cessent, c'était son projet mais il semble qu'elle ne parvint pas à ses fins même lorsqu'elle eut pris le pouvoir. Cette dualité entre ses volontés et ses actions fut présente durant la totalité de son règne.

---

[16] *Ibid.*, p. 20.
[17] *Ibid.*, p. 22.
[18] *Ibid.*, p. 308.
[19] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoire …, op. cit., t. 2*, p. 195.
[20] *Ibid.*, p. 357-358.
[21] Ségur à Vergennes, 1er septembre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 1, f. 3v-4r.
[22] Lavater-Sloman Mary, *op. cit.*, p. 110-111.

Une souveraine souhaitant des changements dans son empire

Catherine II voulait poursuivre l'œuvre de Pierre I[er] et donc continuer à doter la Russie d'un ensemble de lois cohérent, d'après Ségur elles formaient un « chaos[23] » car elles se contredisaient. Pour la souveraine, la Russie était européenne et si les lois instaurées ne convenaient pas à son pays c'était parce qu'elles n'étaient pas sur le modèle européen mais que le peuple l'était, il fallait donc poursuivre l'œuvre de son prédécesseur qui avait commencé à doter son empire de lois convenables de manière progressive[24].

L'une des premières choses qu'elle fit fut de réunir les envoyés de différents peuples dans le but d'établir ces lois avec leur accord, ce fut la fameuse commission législative de 1767[25]. Cependant cela ne se déroula pas comme prévu, les serfs croyant en une possible liberté, les seigneurs craignaient de voir éclater des insurrections. Les discussions s'arrêtèrent donc et tous repartirent laissant la tsarine rédiger seule ces lois[26]. Il semblerait pourtant que cela soit plus compliqué et que malgré les bonnes idées de quelques-uns, la majorité du peuple ne souhaitait pas de règles et se taisait donc[27].

Dans ce récit, deux choses sont à retenir. La première est que selon Ségur c'était la première fois qu'un souverain absolu réunissait les « […] députés des différens peuples de son vaste empire, pour délibérer avec eux sur les lois qu'elle voulait leur donner[28] ». Le second point est que ce texte, rédigé en français avant d'être traduit en russe, était en réalité très fortement inspiré de Montesquieu[29]. Catherine II le reconnaissait elle-même :

> J'espère que si de l'autre monde il me voit travailler, il me pardonnera ce plagiat pour le bien de trente millions d'hommes qui en doit résulter. Il aimait trop l'humanité pour s'en formaliser. Son livre est mon bréviaire[30].

L'auteur ne nous développe pas les différentes lois de cet ensemble ni même les points importants mais nous remarquons que, même si la volonté de rédiger ces textes avec tous les peuples avait échoué, ce corpus semblait plus cohérent et s'inspirait d'un philosophe français, ce qui laissait sous-entendre que ces lois étaient meilleures. Même si

[23] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoire …, op. cit., t. 2*, p. 214.
[24] Tapié Victor L., *op. cit.*, p. 16.
[25] Lavater-Sloman Mary, *op. cit.*, p. 235.
[26] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoire …, op. cit., t. 2*, p. 214-216.
[27] Lavater-Sloman Mary, *op. cit.*, p. 235.
[28] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoire …, op. cit., t. 2*, p. 214.
[29] *Ibid.*, p. 215.
[30] Catherine II in, Lortholary Albert-Bertrand, *op. cit.*, p. 102.

elle savait que son pays n'était pas encore prêt à subir de grandes transformations, la tsarine continuait de suivre les enseignements des philosophes.

Cependant, elle ne fut pas stoppée dans son élan par cet échec. Elle continua à faire différents ukases, nom donné aux lois en Russie, sur l'administration et la justice[31]. Ceux dont elle était la plus fière étaient ceux concernant l'organisation de la noblesse et l'interdiction des duels[32]. Cependant, Ségur précise que toutes ces lois furent des échecs car « […] elle ne put fonder aucune de ces grandes institutions qui exigent, pour donner quelque espoir de succès, un sol propice, des mœurs analogues aux vues du législateur, et un concours bien rare de circonstances favorables[33] ». L'échec de ces lois était dû aux mauvaises conditions inhérentes à ce pays : les mœurs, sans oublier le manque de chance.

Selon le ministre français, le grand problème de l'impératrice venait du fait qu'elle voulait beaucoup de choses à la fois :

> C'était beaucoup entreprendre ; et, quoiqu'il y eût plus à faire dans un pays aussi neuf en civilisation, il est certain qu'on aurait obtenu plus de succès si on eût embrassé moins d'objets à la fois, ou si on eût voulu au moins, renonçant aux projets de conquêtes, ne s'occuper que de la prospérité intérieure, seule et vraie gloire pour les souverains[34].

L'impatience de Catherine II la poussait à beaucoup entreprendre, laissant de nombreux ouvrages inachevés ou alors pas aussi bien réalisés qu'ils auraient pu l'être. De plus, elle cherchait à rendre son pays puissant aussi bien extérieurement qu'intérieurement or les réformes et les conquêtes étaient trop nombreuses et le territoire trop étendu pour que les deux politiques puissent être menées à bien. Ainsi, l'administration des provinces était défaillante et la révolte de Pougatchev, se faisant passer pour Pierre III et libérant les serfs, l'avait démontrée[35].

Malgré cela, dans ses lettres, le ministre français était plus critique vis-à-vis des réformes de la tsarine : « Elle n'a pu faire que le projet d'un Code, et elle a du s'apercevoir qu'il est bien plus facile malheureusement de faire de grandes conquêtes que de bonnes Loix[36] ».

---

[31] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoire …, op. cit., t. 2*, p. 216.
[32] *Ibid.*, p. 216.
[33] *Ibid.*, p. 216.
[34] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoire …, op. cit., t. 3*, p. 102.
[35] Tapié Victor L., *op. cit.*, p. 67-68.
[36] Ségur à Vergennes, 10 septembre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 5, f. 30r.

Des réformes économiques et commerciales

Catherine II lança de nombreuses autres réformes et l'une d'elle concernait l'économie. Elle créa trois ukases dont deux concernaient la noblesse et les commerçants :

> Relativement au commerce, on nomma une commission de cinq négocians russes et de cinq étrangers pour examiner et redresser les griefs dont le commerce s'était plaint.
> L'ukase relatif aux nobles créait trente-trois millions de billets de banque, donc vingt-deux devaient être prêtés à la noblesse pendant vingt années et à huit pour cent, de sorte qu'au bout de ce terme la dette devait se trouver éteinte.
> […] les onze autres millions devaient être prêtés à sept pour cent aux marchands, comme aux nobles, avec l'hypothèque sur les terres de la noblesse et sur les maisons de la bourgeoisie[37].

La première loi apportait une meilleure organisation des marchands et du commerce alors que la seconde devait permettre à la Russie de réduire fortement, mais pas totalement, sa dette. Or, comme le fit remarquer Ségur, elle avait vu ses revenus augmenter fortement depuis l'avènement de l'impératrice et de plus, elle était en paix depuis huit ans[38]. Dans cette situation, le pays n'aurait pas dû avoir un déficit si grand mais il ne donne pas d'explication à ce fait. Peut-être était-ce dû à l'annexion de la Crimée et aux travaux entrepris.

Nous pouvons penser que cette émission de monnaie devait aussi permettre aux Russes, et plus particulièrement aux négociants, de pouvoir investir davantage et donc de développer les échanges. De plus, cette réforme allait de pair avec la création de banques publiques[39]. L'une d'elles se trouvait en Tauride[40]. Nous pouvons deviner que ces établissements devaient permettre à la Russie de renforcer son économie, car la masse monétaire en circulation n'était pas suffisante pour supporter l'agriculture et l'industrie[41], et de pouvoir mieux commercer avec d'autres puissances par le biais des emprunts. Catherine II dota son pays d'une institution qu'il lui faisait défaut pour pouvoir se développer commercialement et économiquement.

Un empire multinational ouvert mais restant « autoritaire » et « despotique »

Nous avons vu les tentatives de réformes lancées par Catherine II mais il est important de rappeler qu'elle ne dirigeait pas un pays quelconque, elle dirigeait un empire immense qui ne cessa de croître sous son règne avec, par exemple, l'annexion de la Crimée. Par ces conquêtes, le nombre d'habitants augmentait mais ils n'étaient pas tous

[37] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 406-407.
[38] Nos réflexions sur l'ukase, 5 août 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 75, f. 317r-v.
[39] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 217.
[40] Ségur à Vergennes, 1er août 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 69, f. 298r.
[41] Nos réflexions sur l'ukase, 5 août 1786, *op. cit.*, f. 318r.

russes. Ainsi, lors de sa descente vers le Sud, l'empire intégra des peuples musulmans. Or la religion de base en Russie était l'orthodoxie. La souveraine, en élève des Lumières, n'avait pas imposé de culte, ou du moins elle n'en avait pas interdit. Ainsi, les nouveaux habitants de la Moscovie pouvaient rester musulmans sans que cela ne posât de problème[42]. Cette ouverture d'esprit pouvait paraître étonnante surtout dans cet Etat mais elle était nécessaire aux vues de la composition des peuples de son territoire. Même les jésuites étaient acceptés, ce qui n'était plus le cas dans le reste de l'Europe[43].

Néanmoins, la Russie restait un pays où les libertés étaient peu nombreuses. Ségur n'en donne que très peu d'exemples mais il évoque, dans ses mémoires, la politique de la souveraine visant à ouvrir les lettres dans tout l'Empire :

> […] les agens du gouvernement amollissaient les cachets : aucune dépêches ou lettres n'en étaient exemptes ; usage non seulement immoral, mais dangereux par l'abus que la haine peut en faire au moyen d'extraits infidèles, et d'un autre côté assez inutile la plupart du temps ; car, tout le monde en étant averti, la prudence rend circonspects ceux qui écrivent et leur donne même souvent le moyen de plaire par des flatteries trompeuses[44].

Il faut penser que cette politique pouvait freiner la venue d'étrangers sur le territoire qui pouvaient avoir peur d'écrire ce qu'ils voyaient.

Il y avait donc une opposition dans la manière de gouverner de Catherine II : elle souhaitait des réformes, ouvrir son pays aux Lumières, comme Pierre le Grand avant elle, mais d'un autre côté, son pays restait un endroit où les libertés étaient rares, où le peuple était surveillé et où les décisions de l'impératrice n'étaient pas contestées.

Nous pouvons éventuellement comprendre ce paradoxe dans l'idée que Linguet se faisait du despotisme :

> La souveraineté est une propriété. Propriétaires, les souverains "peuvent tout dans leurs Etats, comme un père de famille dans sa ferme". Celui-ci "peut brûler sa maison, abattre ses arbres, arracher ses vignes. Mais que gagnera-t-il en se livrant à un délire si destructeur ? De se ruiner lui-même en peu de temps. Voilà à quoi se réduit la puissance illimitée des souverains."[45]

Pour lui, il était important que le souverain n'use pas trop de son pouvoir pour ne pas se faire renverser. Il est fort possible que c'était la technique de Catherine II : elle

[42] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 174.
[43] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 217-218.
[44] *Ibid.*, p. 404.
[45] Linguet in, Lortholary Albert-Bertrand, *op. cit.*, p. 138.

accordait des libertés pour plaire à son peuple et se faire accepter mais elle tenait à toujours le contrôler, le surveiller de près.

Ainsi, nous pouvons citer un dernier exemple pour illustrer cette idée. En 1775, elle avait édité une ordonnance pour changer son gouvernement, elle accorda de nouveaux privilèges à la noblesse dont celui de pouvoir élire ses juges et ses organes de décisions. L'élection venait d'avoir lieu en 1786 et malgré une grande liberté apparente, elle s'était donnée le droit de pouvoir choisir entre les deux personnes ayant obtenu le plus de suffrage[46]. Ainsi, même si les nobles avaient voté pour ces deux hommes, il était possible que celui choisi par l'impératrice ne fût pas celui qui aurait été élu.

Les hommes auprès de l'impératrice

Même si Catherine II prenait un grand nombre de décisions, elle était entourée de plusieurs personnes.

Potemkine : l'ancien favori intouchable

Le prince Potemkine était sans nul doute l'une des personnes influençant le plus la tsarine. Avant l'arrivée de Ségur en Russie, lui et l'impératrice avaient eu une liaison, certains pensaient même, encore aujourd'hui, que les deux amants s'étaient mariés en secret, d'ailleurs, la souveraine le nommait « mari » dans ses missives[47]. La passion finit par s'essouffler et les deux amants s'éloignèrent, du moins sentimentalement car il garda ses fonctions et il resta très fort, voire même intouchable. Ségur nous raconte une anecdote sur ce favori, expliquant qu'il sembla tomber en disgrâce avant de renverser la situation et de battre Yermoloff, un nouveau favori, à son propre jeu, retrouvant sa place auprès de la tsarine[48].

En ce qui concernait son caractère, même si Ségur semblait l'admirer, il était conscient de ses défauts, le présentant comme un homme de cour et non un militaire[49]. D'ailleurs, lorsque la guerre contre la Turquie, qu'il avait ardemment désirée, fut déclarée,

[46] Ségur à Vergennes, 4 février 1786, MAE, *CP Russie*, 11CP117, document 27, f. 71r-72r.
[47] Soloveytchik Georges, *Potemkine. Un tableau de la Russie de Catherine II*, Paris, Gallimard, 1940, p. 88-89.
[48] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 410-415.
[49] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 132.

il ne bougea pas, ne tenta rien, restant dans une sorte de léthargie, ne sachant comment agir, ce qui prouvait bien les dires de Ségur : il n'était pas un bon général[50].

De plus, il n'était pas forcément apprécié par tous et plus particulièrement par les autres nobles. Ces derniers n'étaient pas d'accord avec la politique expansionniste du prince mais préféraient se taire pour ne pas froisser l'impératrice[51]. Ils avaient peur que par de nouvelles conquêtes au Sud, il accroisse son pouvoir alors que ces nouvelles terres n'auraient rien apporté à l'empire[52]. Malgré tout, il était très présent en politique et les grandes décisions ne se faisaient jamais sans l'accord de la tsarine et de son ancien favori devenu son fidèle conseiller[53]. Il était protégé par Catherine II et il est certain que les autres ne l'acceptaient que pour ne pas la contrarier.

Ségur cite d'autres noms de favoris mais il n'évoque pas leur rôle dans la politique de l'empire, ils n'étaient que les amoureux de Catherine II et non ses conseillers, ce qui plaçait Potemkine sur un piédestal. Ainsi, Victor Tapié va même jusqu'à dire que les favoris succédant à ce prince étaient « […] insignifiants – qui n'empêchaient pas le règne politique et sentimental du Sérénissime, du " prince de Tauride "[54] ». Si les deux anciens amants étaient encore aussi proches, c'était en partie parce qu'ils partageaient les mêmes ambitions pour l'Empire russe et que le prince faisait tout pour satisfaire les envies de la tsarine et c'est pour cela qu'il était considéré comme le « bâtisseur[55] ». Il était celui qui façonnait le Sud du pays.

Quelques autres hommes se trouvant dans l'ombre de Potemkine

Potemkine n'était pas le seul à aider l'impératrice dans la gouvernance du pays mais ces autres personnes étaient moins importantes que lui, du moins dans les écrits de Ségur.

A plusieurs reprises, dans ses lettres, il évoque le vice-chancelier Ostermann mais il ne donne pas réellement d'informations sur le poids politique de ce dernier. Nous savons qu'il était l'un des ministres plénipotentiaires de la tsarine et donc, que durant le voyage de Ségur, il eut principalement le rôle de négociateur. Pourtant en tant que vice-chancelier, il aurait été logique qu'il eût une situation plus importante, mais cela ne semblait pas être le

[50] *Ibid.*, p. 332-333.
[51] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 303.
[52] *Ibid.*, p. 303.
[53] Soloveytchik Georges, *op. cit.*, p. 152.
[54] Tapié Victor L., *op. cit.*, p. 100.
[55] Soloveytchik Georges, *op. cit.*, p. 151.

cas. Il ne paraissait avoir qu'un rôle d'intermédiaire[56]. Pour Poterat, ce vice-chancelier était travailleur mais avant tendance à rendre les affaires compliquées sans expliquer comment et pourquoi[57]. Le comte évoque également les autres ministres plénipotentiaires russes chargés de négocier le traité de commerce. Ils eurent eux-aussi de l'influence sur la tsarine, mais ces hommes seront étudiés dans la troisième partie, justement dédiée à cette question.

Ségur ne cite pas que des hommes d'Etat, il parle également de militaires. Par exemple, il nous décrit Romanzov comme étant l'opposé de Potemkine, il élaborait des plans, faisait marcher ses troupes, envoyait des rapports hebdomadaires, il contrastait avec l'ancien favori, ce que le ministre français ne manquait pas de remarquer[58].

Malgré tout, même si les autres nobles et généraux faisaient tout pour plaire à l'impératrice, il semblerait que cette dernière n'avait d'yeux que pour son ancien favori : « […] la même différence existait toujours dans le crédit accordé par elle à ces deux rivaux : l'un arrachait son estime, et obtenait sa reconnaissance ; l'autre conservait son affection[59] ». Ici, Ségur évoque la rivalité et la différence de traitement entre Romanzov et Potemkine, mais nous pouvons penser que ces inégalités étaient plus générales : le prince avait toujours une place importante dans le cœur de l'impératrice et ce malgré ces défauts, elle le préférait aux autres et son opinion était toujours mieux reçue. Les écrits de Ségur reprennent cette idée car le prince y est beaucoup plus cité que les autres membres du gouvernement, ce qui prouvait son influence et sa place dans le cœur de Catherine II.

[56] Ségur à Vergennes, 25 novembre 1786, MAE, *CP Russie*¸112CP119, document 78, f. 312r.
[57] Schnakenbourg Eric, *Entre curiosité et espionnage. Le voyage du marquis de Poterat vers la mer Noire (1781)*, Paris, Classiques Garniers, 2011, p. 149.
[58] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires…, op. cit., t. 3*, p. 341.
[59] *Ibid.*, p. 341.

Chapitre 4 – Des pouvoirs forts dirigeant un empire en mutation

Après avoir pu observer la manière de gouverner de Catherine II, nous nous intéresserons à l'organisation de ce pays, sa façon de fonctionner avant d'étudier la puissance militaire dont disposait l'Etat. Enfin, nous verrons l'ambition de la souveraine de reformer l'Empire grec et donc d'agrandir son territoire.

L'organisation d'un pays aux revendications muettes

Nous allons observer l'organisation de ce pays qui était aux mains d'une souveraine despotique.

Des contre-pouvoirs inexistants

Nous avons vu que la tsarine avait la main mise sur son empire, elle le contrôlait, lui et ses sujets. Lors de son voyage, Ségur ne semblait pas avoir perçu de contre-pouvoirs. Nous savons que dans certains Etats, les villes pouvaient représenter une de ces oppositions, nous pouvons prendre pour exemple le cas de La Rochelle dans la première moitié du XVII^e^ siècle, devenue un lieu de rassemblement d'huguenots. Nous pouvons aussi évoquer le fait que les villes pouvaient également être des lieux de résistances au pouvoir par l'action des marchands défendant leurs intérêts.

Pourtant, en Russie, Ségur n'observa pas cela, ou du moins il n'en fait pas mention. Au contraire, lorsqu'il nous décrit le voyage en Crimée, il ne nous présente que des scènes de liesses populaires au passage du cortège impérial : « Sur les bords du fleuve de curieux, qui se renouvelaient sans cesse, venaient de tous les points de l'empire admirer la marche de notre cortège, et offrir un tribut à leur souveraine les productions de leurs climats divers[1] ». Il nous évoque plusieurs scènes comme celle-ci, montrant l'amour du peuple pour sa souveraine, bien que ces attroupements pouvaient être dus à la volonté de Potemkine, l'organisateur de ce voyage, ou à la curiosité des habitants pour le cortège. Cependant, l'auteur ne nous parle pas de mécontentements, bien qu'il faille relativiser cela. En effet, Ségur n'était resté que dans le cadre de la cour pétersbourgeoise, il ne s'était pas

[1] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires ou souvenirs et anecdotes, t. 3*, Bruxelles, imprimeur-libraire Arnold Lacrosse, 1825, p. 112.

promené dans les villes et les villages et ne parlant pas le russe, il ne pouvait pas discuter avec les habitants et donc connaître leurs véritables opinions, même s'ils avaient osé lui exposer. Pour les Moscovites, la crainte était trop grande pour qu'ils osent en parler :

> Jamais dans les salons on ne parlait de politique, même pour louer le gouvernement. La crainte avait donné l'habitude de la prudence ; les frondeurs de la capitale n'émettaient leurs opinions que dans les confidences d'une intime amitié ou d'une liaison plus tendre ; ceux que cette contrainte gênait se retiraient à Moscou, que l'on ne pouvait pas appeler cependant le foyer de l'opposition, car il n'en existe pas dans un pays absolu, mais qui était réellement la capitale des mécontents[2].

De plus, lorsqu'il nous décrit son voyage, dans la première partie du troisième tome de ses mémoires, il n'évoque que peu de villes importantes en dehors de Saint-Pétersbourg et Moscou. Nous pourrions citer Kiev, Smolensk ou Sébastopol et peut-être encore quelques autres mais cela restait tout de même peu pour un pays aussi grand. Il paraît donc évident que ces villes ne pouvaient représenter un contre-pouvoir, hormis Moscou qu'il nous présente comme un lieu de rassemblement des mécontents sans être une ville d'opposition, ce qui pourrait paraître contradictoire mais qui ne l'était pas à l'époque, on ne pouvait s'opposer à un despote.

La grande question du servage

Un autre point, spécifique à la Russie du XVIII^e^ siècle, peut aussi être évoqué : le servage. Ségur ne nous l'évoque que très peu, comme nous l'avons dit, il ne vivait pas avec les classes sociales les plus basses.

La population moscovite était principalement paysanne : 97% en 1724[3]. Ces paysans pouvaient être divisés en deux catégories : les serfs et les paysans d'Etat[4]. Sous Catherine II, la première catégorie ne fit que croître pour des raisons économiques[5]. Or, ces nouveaux serfs étaient auparavant des paysans d'Etat, près de deux millions se retrouvèrent soumis au servage entre 1740 et 1801 et elle étendit ce servage à des régions, comme l'Ukraine, où il était jusqu'alors inconnu[6].

---

[2] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires…, op. cit., t. 2*, p. 277.
[3] Scot Jean-Paul, *La Russie de Pierre le Grand à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 31.
[4] *Ibid.*, p. 32.
[5] Tapié Victor L., *L'Europe centrale et orientale de 1689 à 1796, 3. La Russie au temps de Catherine II*, Paris, Centre de documentation universitaire, 1969, p. 24.
[6] Scot Jean-Paul, *op. cit.*, p. 34.

En plus de voir leur nombre augmenter, ces serfs connaissaient des conditions de vie difficiles puisque les Russes étaient considérés comme barbares, violents et cruels[7]. A ce sujet, Ségur est contradictoire. Il ne nie pas l'existence du servage mais c'est par rapport aux traitements subis que ses écrits sont paradoxaux. Il nous décrit les serfs comme bien traités avec une protection de leurs maîtres qui, certes, pouvaient les punir, mais se montraient raisonnables[8]. Pourtant, il nous explique aussi que les Russes avaient « l'habitude d'ordonner, sans formes, des châtimens, qui sont aussitôt infligés que commandés, pour des fautes condamnés sans examen et sans appel par un maître absolu, entraîne de la part même des maîtres les moins durs d'étranges méprises[9] ». Cette citation fait référence à un cas particulier n'étant pas en rapport avec un serf mais cela nous donne une idée des traitements pouvant être infligés aux esclaves qui ne pouvaient pas se défendre et dont la parole n'était pas écoutée. Ils étaient totalement dépendants et soumis à leurs maîtres et ces derniers pouvaient user de leur pouvoir même s'il n'était pas dans leur intérêt d'abuser de cette force sous peine de voir leurs hommes incapables de travailler ou périr sous les coups.

Un Empire, des peuples

Une dernière caractéristique de la Russie de Catherine II était la présence de plusieurs populations, autres que moscovite, sur son territoire. Ces peuples étaient plus ou moins intégrés dans l'empire qu'ils avaient rejoint au fil des différentes conquêtes de la tsarine et ils étaient connus sous le nom de Tartares ou Tatars. Pour la plupart, ils vivaient en Crimée, mais certains avait fui vers le Sud lors de l'annexion[10].

Ségur nous décrit les Cabardiens, l'un de ces peuples, sur plusieurs pages dans ses mémoires. Ils semblaient encore posséder des mœurs « barbares » comme celles de se griffer le visage pour les veuves ou de se le fouetter pour les veufs, même si ces coutumes tendaient à « […] tomber en désuétude[11] ». Ils étaient aussi connus pour être un peuple guerrier comme le montrait l'éducation des jeunes garçons[12]. Cet esprit belliqueux était l'une des grandes représentations de ces peuples. Malgré cela, le ministre français explique

[7] Bélissa Marc, *La Russie mise en Lumières. Représentations et débats autour de la Russie dans la France du XVIII^e siècle*, Paris, Kimé, 2010, p. 90.
[8] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 233.
[9] *Ibid.*, p. 243.
[10] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 155.
[11] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 390.
[12] *Ibid.*, p. 387.

qu'ils avaient leur propre gouvernement, signe d'une organisation et d'une hiérarchie[13]. Ils souhaitaient avant tout garder leur liberté et c'était la raison pour laquelle ils s'éloignaient des villes et des palais qu'ils considéraient comme des prisons[14].

Ségur évoque également des « tribus sauvages » anciennes sur les terres russes mais qui n'avaient pas changé[15], préférant rester nomades. Catherine II souhaitait modifier leurs mœurs en les poussant à travailler[16]. Nous pouvons imaginer que cette volonté de changer les modes de vies de ces peuples s'étendait aux autres tribus tartares dans un processus de russification qui avait pour but d'unifier culturellement son pays.

Ces peuples n'étaient pas intégrés socialement dans l'Empire, leurs voix n'étaient pas entendues, leurs protestations non plus. Ils subissaient le pouvoir de l'impératrice sans ne rien pouvoir faire.

La puissance militaire de la Russie

Depuis Pierre I[er] et la bataille de Poltava, la puissance militaire russe commençait à être crainte. Cependant, le gouvernement essayait de ne pas trop montrer cette force grandissante et « […] les Ministres Russes ne se vantent point de leurs succès de peur d'attirer trop d'attention sur la suite de leurs projets […][17] ». Nous allons donc essayer d'étudier les ressources militaires de ce pays.

Etat général des troupes armées

Ségur évoque peu l'état de l'armée russe dans ses écrits, cependant, il nous rapporte les paroles de Potemkine même s'il semble prendre les chiffres donnés avec prudence :

> Il m'avait dit que l'armée russe s'élevait à deux cent trente mille hommes de troupes régulières et à trois cent mille d'irrégulières ; mais je savais par des voies assez sûres que cette armée se trouvait loin d'être complète ; la discipline et l'instruction y étaient négligées ; l'indolence du prince permettait aux colonels de s'enrichir : ceux-ci ne prenaient même pas grand soin de s'en cacher, et le chef d'un régiment de cavalerie trouvait très naturel et très légitime un gain annuel de vingt ou vingt-cinq mille roubles[18].

[13] *Ibid.*, p. 382-385.
[14] *Ibid.*, p. 388.
[15] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 116.
[16] *Ibid.*, p. 15.
[17] Ségur à Vergennes, 11 mars 1786, MAE, *CP Russie*, 11CP117, document 58, f. 150v.
[18] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit.,t. 2*, p. 314-315.

Le ministre français relativisait la force de ces troupes : certes le nombre de soldats était important mais il fallait aussi observer leurs techniques, leur discipline, toute la rigueur qui permettait à un soldat d'être opérationnel.

Le marquis de Poterat qui avait effectué un voyage en Russie en 1781, soit quelques années avant Ségur, nous décrit plus précisément ces troupes. Il était plus critique encore que le ministre plénipotentiaire quant à ces dernières :

> Si la force du corps, l'obéissance aveugle et, sans être ni volontaire ni raisonnée, un grand mépris de la vie, nulle crainte de la mort, et la faculté de vivre de peu constituent un excellent homme de guerre, assurément les Russes possèdent au degré le plus éminent toutes ces qualités qui sont bien précieuses pour être soldat[19].

Pour Poterat, ces hommes, semblables à une sorte de force brutale de la nature, ne pensaient qu'à tuer, sans se soucier de leurs vies ou de celles des autres. Il nous explique que le grand nombre de soldat était dû au fait que l'armée recrutait parmi les serfs, qui eux-mêmes étaient nombreux, et ce de manière proportionnelle[20]. Cela représentait déjà une faiblesse de l'armée, ces hommes n'avaient aucune connaissance dans le maniement des armes et le combat.

En ce qui concernait l'éducation, Ségur nous évoque une école militaire et une école de marine fondées à Saint-Pétersbourg dans le but d'initier « […] aux sciences de la guerre une jeunesse belliqueuse[21] ». Il faut être prudent et ne pas voir en ces écoles des lieux ouverts à tous, nous devinons que seuls les nobles pouvaient y accéder pour se former à devenir des officiers. A l'inverse, les serfs enrôlés ne disposaient pas de cette formation, comme l'explique Poterat, ils apprenaient les pas, les gestes sans véritablement comprendre les tactiques, et cela sous les coups[22]. Les officiers leurs enseignaient la discipline, à obéir aux ordres sans réfléchir et sans saisir ce qu'ils faisaient.

Durant leur voyage en Crimée, le prince Potemkine offrit à plusieurs reprises des défilés militaires, voulant ainsi prouver la force de son armée et inspirer la crainte, principalement aux Turcs :

> Le prince nous fit jouir, à Krementchuk, du spectacle d'une grande manœuvre, où se déployèrent quarante-cinq escadrons et une nombreuse infanterie. J'ai vu peu de troupes plus belles et en plus brillante tenue. Leurs mouvements purent nous donner une idée de cette

[19] Schnakenbourg Eric, *Entre curiosité et espionnage. Le voyage du marquis de Poterat vers la mer Noire (1781)*, Paris, Classiques Garniers, 2011, p. 155.
[20] *Ibid.*, p. 156.
[21] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 217.
[22] Schnakenbourg Eric, *op. cit.*, p. 157.

> tactique russe si effrayante pour les Turcs, quoiqu'elle dût être sans doute insuffisante contre d'autres troupes. Depuis, nous leurs avons donné de savantes leçons, dont ils n'ont que trop bien profité.
> Toutes leurs manœuvres, à l'époque où je les vis, consistaient à marcher sur quatre colonnes, en se couvrant d'un rideau de tirailleurs, précédés d'un corps de Cosaques. Supposant ensuite que l'ennemi s'avançait en forces, les quatre colonnes formaient quatre bataillons carrés, à centre vide, sur trois de hauteur. Les Cosaques se retiraient derrières elles, et se formaient sur un rang dans leurs intervalles, de sorte que la ligne de bataille offrait l'apparence de quatre bastions et de deux courtines ; l'artillerie se plaçait aux angles carrés.
> Dans ce moment, comme il fallait supposer qu'on était entouré, parce que c'est le genre d'attaque des Turcs, on exécutait un feu très vif, après lequel, supposant encore que l'ennemi avait été mis en désordre, les carrés marchaient en avant, les tirailleurs sortaient de leurs rangs, et les Cosaques, la lance à la main, et jetant de grands cris, volaient à la poursuite des vaincus pour compléter leur défaite[23].

Cette démonstration avait pour but de montrer la supériorité des tactiques russes sur celles des Ottomans qui étaient considérées comme prévisibles voire désuètes.

Ce qui frappa Ségur lors de ce défilé, c'était la beauté de ces troupes, il nous précise qu'il n'en avait jamais vu de plus belles. Cette idée de magnificence était également présente chez Poterat qui estimait qu'il n'y a rien de plus beau que l'infanterie russe mais aussi la cavalerie[24]. Malgré cela, Ségur ne semblait pas émerveillé par les manœuvres en elles-mêmes, au contraire. Comme il le précise, ces tactiques se basaient sur celles prêtées aux Turcs. Or qu'auraient fait les Russes si les Ottomans n'avaient pas agi comme ils le pensaient ? Ce défilé ressemblait plus à une répétition générale qu'à une présentation de l'armée.

Poterat nous décrivit plus précisément les points faibles de cette armée : des officiers ignorants, une mauvaise instruction, trop de voitures suivant l'armée, une bonne artillerie mais des soldats ne sachant pas l'utiliser et enfin les généraux russes mauvais de nature[25]. Le tout donnait donc une armée ignorante et trop grande pour pouvoir se déplacer et agir rapidement.

Un cas à part : les Cosaques

Dans cette armée il y avait un cas spécifique à la Russie : celui des Cosaques. Dans la description du défilé de Krementchouk, nous remarquons que Ségur en parle. Ces troupes avaient un rang spécifique dans l'armée russe. Selon Poterat, ils étaient issus de peuples allogènes et étaient des cavaliers enrôlés dans l'armée impériale qui ne payait ni

[23] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 133-134.
[24] Schnakenbourg Eric, *op. cit.*, p. 158.
[25] *Ibid.*, p. 160-163.

leurs chevaux, ni leurs armes, ils étaient donc très appréciés[26]. Pour le marquis, les plus intelligents étaient les Cosaques de Don, or c'est justement d'eux que Ségur nous donne une description : « Leurs costumes asiatiques et pittoresques, la célérité de leurs manœuvres, l'agilité de leurs chevaux, leurs courses, leurs cris, leurs lances, firent oublier momentanément les steppes […][27] ». Il semblait être fasciné par ces cavaliers et comme il l'explique, c'étaient de très bons guerriers dont les Français, quelques années plus tard, avaient connu « […] les longues lances, la bravoure et l'indiscipline […][28] ». Ils faisaient donc partie de l'armée russe sans être directement intégrés, ils étaient une unité à part.

La marine

Un dernier cas à étudier est celui de la marine qui fut développée, pour ne pas dire créée, sous Pierre I[er]. Ségur ne la décrit pas directement, il nous évoque les batailles navales mais pas l'état de cette marine.

Poterat, lui, la décrit comme étant archaïque et l'Europe était trop loin pour s'en rendre compte[29]. En ce qui concernait l'artillerie, les officiers russes étaient, selon lui, incompétents et c'était la raison pour laquelle l'Etat faisait appel à des étrangers[30]. Cependant, sa critique se basait sur l'état de la marine de guerre en 1781, or en 1783, Catherine II annexa la Crimée et en laissa le gouvernement à Potemkine qui fonda le port de Sébastopol et y plaça une flotte que Ségur vit en 1787 :

> […] une escadre de vingt-cinq bâtimens de guerre, qui garnissaient la rade, complétement armés et équipés, et prêts, dès que Catherine le voudrait, à déployer leurs voiles au premier signal.
> L'entrée du golfe est sûre, commode, à l'abri de tous les vents, et assez étroite pour que les feux de batteries placées sur les deux rivages, puissent non-seulement se croiser, mais encore porter à mitraille d'une côte à l'autre[31].

La flotte se trouvant au Sud semblait être plus moderne, plus efficace. Elle avait été conçue pour combattre les Turcs et ces derniers, voyant ces préparatifs, s'inquiétaient de cette puissance qui ne se trouvait pas loin de leurs côtes.

[26] *Ibid.*, p .159.
[27] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 156.
[28] *Ibid.*, p. 54.
[29] Schnakenbourg Eric, *op. cit.*, p. 171.
[30] *Ibid.*, p. 176.
[31] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 182.

Les volontés d'agrandissement : le rêve de l'Empire grec

Enfin, il est important d'évoquer le grand projet de l'impératrice : la refondation de l'Empire grec.

Un projet sur le long terme

Il est indéniable qu'un tel projet ne pouvait se faire sur le court terme puisqu'il fallait conquérir des terres, créer une homogénéité culturelle dans un empire immense, réaliser des lois pour maintenir ce vaste territoire …

Nous avons peu de références à ce projet dans les écrits de Ségur mais il nous explique déjà que les petits-fils de l'impératrice se nommaient Alexandre et Constantin[32], deux prénoms de grands empereurs grecs. Ce choix n'était pas anodin surtout qu'il est fort probable que ce fût Catherine II qui décida de ces prénoms. Nous pouvons y voir sa passion pour cet empire disparu. Ségur se doutait que le but de la souveraine était de rétablir l'Empire grec et d'y placer sur le trône Constantin[33].

Pourtant, Potemkine niait ce projet, disant que c'était l'Europe qui le lui prêtait[34]. Malgré ses dires, ses actions prouvaient le contraire, comme nous le verrons, les Russes cherchaient à étendre leur domination au Sud, en descendant vers l'Empire ottoman et Constantinople. Vergennes, dans ses instructions à Ségur, était très explicite quand à ce projet :

> Le grand projet de cette princesse de rétablir l'empire grec semble être aujourd'hui l'objet auquel Catherine II subordonne tous les autres. On se plait à Pétersbourg à en parler et à le représenter comme de très facile exécution. C'est du moins la façon de penser et de parler de cette cour[35].

La Russie était persuadée d'avoir la puissance militaire requise pour conquérir les terres turques et c'était cette confiance qui pouvait effrayer certains pays ne voulant pas voir ce projet se réaliser.

En soit, la refondation de l'Empire grec ne semblait pas être une chose si étonnante que cela. Les Russes étaient orthodoxes, comme les Grecs d'Orient, il y avait une sorte de

---

[32] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 432.
[33] Ségur à Vergennes, 30 décembre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 110, f. 405r.
[34] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2.*, p. 317.
[35] Vergennes à Ségur, 16 décembre 1784, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française t.IX : Russie : t.2,* Paris, Ancienne librairie Germer Bauillière et C[ie], Felix Alcan éditeur, 1890, p. 393.

lien, la Russie pouvait se considérer comme l'héritière de cette histoire, de ce patrimoine, de cet empire.

Des réactions diverses en Europe

Ce projet était connu de toutes les grandes puissances européennes et nous connaissons, grâce à Ségur, le point de vue de deux pays sur ce sujet.

Le premier est celui de la France qui était contre ce projet car cela aurait entraîné la destruction de l'Empire ottoman, protégé de la France depuis plusieurs siècles. De plus, cela aurait créé une très grande, voire trop grande, puissance à l'Est, cela aurait pu déstabiliser l'équilibre européen or cette notion était devenue l'idée forte de la diplomatie au XVIII[e] siècle[36]. Les différents Etats ne souhaitaient pas voir émerger une monarchie universelle et ils se liguaient donc pour contenir les puissances trop ambitieuses[37], comme l'était la Russie.

A l'inverse, la position de Joseph II était plutôt favorable, ce qui se comprenait dans le sens où il était allié de Catherine II. Lors d'une escale pendant le voyage en Crimée, le prince de Ligne vint dire à Ségur qu'il avait entendu l'empereur et la tsarine discuter « […] amicalement d'un très beau projet, celui du rétablissement des républiques grecques[38] ». Les deux souverains avaient les mêmes projets de conquêtes et de destruction de l'Empire ottoman, chacun y voyant une possibilité d'étendre son territoire.

[36] Bély Lucien, *L'art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne XVI[e]-XVIII[e] siècle*, Paris, PUF, 2008, p. 584.
[37] Bélissa Marc, *Fraternité universelle et intérêt national (1713-1795), Les cosmopolites du droit des gens*, Paris, Kimé, 1998, p. 85.
[38] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 189.

Chapitre 5 – La Russie : une puissance géopolitique en mouvement

Après avoir étudié l'Etat et sa politique, il est important de l'observer dans un cadre plus large et donc d'analyser les relations qu'il entretenait avec les autres pays européens mais également avec le continent asiatique. La Russie prenait sa place dans cette géopolitique depuis moins d'un siècle et son ouverture sur le monde par Pierre le Grand. Cette puissance ne cessait de voir son pouvoir croître au cours du XVIII^e^ siècle pour atteindre son apogée sous Catherine II, Ségur nous dit même que « […] sous son règne, la Russie devint européenne […][1] ».

Les relations diplomatiques de la Russie

L'une des volontés de Pierre I^er^ était de faire entrer la Russie dans le jeu de la politique européenne et ce fut donc l'objectif des différents souverains le succédant. Le pays se dota d'institutions diplomatiques qui, malgré les changements de souverains, gardaient une certaine stabilité renforçant le pouvoir de cet empire[2].

Le but de cette partie est de faire un état des lieux des relations diplomatiques de ce pays lors du voyage de Ségur, nous essaierons d'être le plus exhaustif possible mais tous les Etats ne pourront être cités pour des raisons de cohérence mais aussi car les écrits ne les évoquent pas tous. Il ne sera pas question des relations russo-anglaises, ces dernières étant principalement commerciales, elles seront traitées dans la suite de ce travail. Enfin, il ne s'agit que des relations diplomatiques en temps de paix, les différentes stratégies politiques lors de la guerre russo-turque de 1787 seront évoquées plus loin également.

L'Autriche : un allié puissant

Le principal allié de la Russie était sans nul doute l'Autriche. Cette entente n'était pas nouvelle, nous pouvons la faire remonter à 1726 où les deux pays décidèrent de s'unir

[1] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires ou souvenirs et anecdotes, t. 2*, Bruxelles, imprimeur-libraire Arnold Lacrosse, 1825, p. 219.
[2] Bély Lucien, *L'art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne XVI^e^-XVIII^e^ siècle*, Paris, PUF, 2008, p. 606.

dans un but de conquête[3]. Ils s'allièrent contre la Turquie pour obtenir des terres, dans les Balkans pour l'Empire et en mer Noire pour la Moscovie[4].

Cette alliance était l'un des premiers problèmes évoqués dans les instructions que reçut Ségur avant son départ. La situation était tendue entre le roi de Prusse, Frédéric II, et Joseph II à propos de la Hollande et la solution était entre les mains de Catherine II. Si elle avait décidé d'aider l'empereur, la guerre aurait pu éclater. Or, selon l'auteur, cette entraide aurait été logique puisque l'empereur avait apporté son soutien à la tsarine pour l'annexion de la Crimée[5]. Ce souverain se joignit, d'ailleurs, au voyage que l'impératrice entreprit dans ses nouvelles terres du Sud durant la première moitié de l'année 1787[6]. Nous pouvons émettre l'hypothèse que cette expédition lui permit d'évaluer les bienfaits de cette entreprise, de pouvoir mesurer si son investissement avait été rentable, mais nous ne connaissons pas réellement ses motivations, Ségur ne nous les donne pas, sûrement ne les connaissait-il pas.

Dans la correspondance diplomatique du ministre français, les informations relatives à l'alliance austro-russe étaient principalement données dans le contexte des relations russo-turques. Ainsi, lorsqu'il écrit qu'une rumeur se répandait à Saint-Pétersbourg, évoquant une alliance entre la Suède, la France et la Hollande, il craignait que cela rapproche la Russie et l'Autriche et surtout que cette dernière ne soutienne Catherine II dans ses ambitions contre les Turcs[7]. Nous remarquons tout de suite ici la peur qu'avait la France de cette alliance par rapport au problème ottoman. La souveraine pouvait ne pas se sentir prête à attaquer seule, mais la présence à ses côtés de l'Autriche pouvait faire changer les choses, à cause de la puissance militaire combinée des deux Etats mais aussi par la force géopolitique, et c'était cela qui inquiétait.

Dans une autre lettre, Vergennes ordonna à Ségur de se méfier puisque les deux cours impériales auraient été en pourparlers avec la République de Venise. Même si le ministre des Affaires Etrangères n'avait pas encore la confirmation de ces conférences, ni même le sujet de ces dernières, il supposa que l'Autriche et la Russie souhaitaient se

[3] Bély Lucien, *Les relations internationales en Europe XVII^e^-XVIII^e^ siècles*, Paris, PUF, 2001, p. 463.
[4] Castellan Georges, *Histoire des Balkans XIV-XX^e^ s*, Paris, Fayard, 1991, p. 200.
[5] Ségur à Vergennes, 15 octobre 1783, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française t.IX : Russie : t.2*, Paris, Ancienne librairie Germer Bauillière et C^ie^, Felix Alcan éditeur, 1890, p. 386-388.
[6] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 137-138.
[7] Ségur à Vergennes, 10 février 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP117, document 36, f. 99v.

protéger en cas de nouveau conflit avec les Ottomans[8]. Or, dans sa réponse, Ségur semblait vouloir le rassurer en lui annonçant que ces entrevues n'avaient de rapport qu'avec le commerce[9] ou du moins c'était ce qu'on lui avait dit, mais il avait fait une demande d'informations à Choiseul-Gouffier présent à Constantinople. Ici, l'erreur d'interprétation de Vergennes est de nouveau révélatrice de la crainte provoquée par l'alliance des deux cours impériales.

Néanmoins, même si les premiers courriers étudiés pouvaient faire penser à une coalition entre les deux empires contre la Porte, il semblerait que Joseph II ne tenait pas à cette guerre, au contraire, comme le prouvait une lettre arrivée à Saint Pétersbourg.

> On prétend que cette réponse de la Cour de Vienne n'a pas été aussi satisfaisante qu'on l'espérois et qu'elle ne contient, avec beaucoup de protestations vagues [de] cas de rupture, que des exhortations très claires d'éviter la guerre, et de terminer cette querelle par voie de négociation[10].

Ce n'est pas la seule référence, dans les écrits de Ségur, à la volonté de l'empereur de ne pas se mêler de cette situation et de désirer la paix. Lors du voyage en Crimée, les deux hommes discutèrent et le souverain lui confirma ne pas être prêt à aider la Russie en cas de nouvelle guerre contre l'Empire ottoman, et qu'il était enclin à la paix entre les deux puissances[11]. Il est possible que son discours eut été tout autre quelques années auparavant mais alors que la situation devenait de plus en plus critique entre les Russes et les Turcs, une possible guerre ne semblait pas lui être acceptable, peut-être avait-il d'autres projets en Europe, peut-être vers la Prusse.

Nous pouvons remarquer les réserves que Joseph II avait par rapport à la situation, il était compréhensible que ce souverain avait peur de s'engager dans cette guerre surtout qu'en raison des différents partis-pris, cela aurait pu devenir une guerre européenne. Malgré tout, ce n'était pas parce qu'il ne souhaitait pas aider Catherine II qu'il ne l'aurait pas fait car avec le jeu des alliances et des traités, l'Autriche se devait d'aider la Russie. Il n'y avait aucun pacte officiel signé entre eux, Joseph II ne pouvant accepter le titre d'impératrice que ce donnait la tsarine, il ne s'agissait que d'un accord secret convenu par lettres[12] mais cela ne rendait pas l'entraide moins importante.

---

[8] Vergennes à Ségur, 9 août 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 77, f. 329r.
[9] Ségur à Vergennes, 9 septembre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 3, f. 16r-17v.
[10] Ségur à Vergennes, 6 octobre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 25, f. 122v.
[11] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. -149-150.
[12] Bély Lucien, *Les relations internationales …, op. cit.*, p. 638-639.

Cobentzel, l'ambassadeur d'Autriche à la cour de Saint-Pétersbourg, ne paraissait pas aussi sûr de cette volonté, il craignait que son souverain se laissât emporter si les volontés de Catherine II n'étaient pas trop ambitieuses[13] et donc si elles ne l'effrayaient pas trop. L'inquiétude de ce ministre était logique car même si une nouvelle guerre semblait inquiéter son roi, il était fort probable que ce dernier puisse vouloir profiter de ce conflit pour agrandir son territoire au Sud, vers les Balkans.

La suite des événements finit par amener l'empereur à aider la souveraine. La Russie s'étant faite agressée par la Turquie, il n'avait pas d'autre choix que d'aider son allié[14].

Ce qui est à noter dans la relation que la Russie entretenait avec l'Autriche c'est que les alliances entre les deux pays étaient anciennes mais servaient surtout dans le cadre des interactions russo-turques et c'était cela qui inquiétait la France.

La Prusse : une puissance crainte

La Russie n'entretenait pas de bonnes relations avec tous les pays et ses rapports avec la Prusse en étaient un exemple.

Il semble en effet que la tsarine avait peur de cette puissance, même si la situation n'est que peu évoquée dans les écrits de Ségur. En réalité, elle ne craignait pas ce pays directement, mais que Joseph II profitât de la vieillesse et de la faiblesse de Frédéric II pour l'attaquer. Elle ne voulait pas se retrouver impliquée dans une nouvelle guerre car, en raison de son alliance avec l'Autriche, elle aurait dû lui fournir de l'aide or c'était ce qu'elle avait « […] le plus à cœur d'éviter ; n'ayant de ce côté rien à acquérir et tout à perdre ou à risquer en gloire, en troupes et en dépenses[15] ». Si la guerre avait été déclarée, il est peu probable qu'elle aurait été bénéfique à la Russie, la Prusse étant trop loin pour qu'elle puisse récupérer des terres.

En plus de craindre la Prusse, la tsarine n'appréciait son souverain. « Elle était jalouse de sa gloire, inquiète de son mécontentement, aigrie par sa causticité […][16] ». Cette apathie pour Frédéric II n'était sûrement pas due directement à la personnalité de l'homme mais plus à la puissance de son pays et à la crainte qu'il provoquait. Même si nous avons peu d'informations dans les écrits de Ségur sur ce sujet, nous pouvons en comprendre les

[13] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 151.
[14] *Ibid.*, p. 265.
[15] Ségur à Vergennes, 1er septembre 1786, MAE, *CP Russie*¸ 112CP119, document 1, f. 10r.
[16] *Ibid.*, f. 9v-10r.

raisons en lisant le récit de voyage du marquis de Poterat. Il nous décrit la puissance militaire prussienne comme étant opérationnelle à tout moment[17]. C'était une armée qu'il fallait craindre car ses ressources monétaires et humaines étaient importantes. Il décrit même ce souverain comme impitoyable car il prenait sur le territoire de l'autre ce qu'il manquait pour ses troupes[18]. Or même si l'impératrice était à la tête d'un pays immense, son armée n'était pas aussi opérationnelle que celle de Frédéric II et en cas d'une guerre éventuelle, elle n'aurait pas été prête.

A la mort du souverain prussien, elle fut donc rassurée car elle croyait « […] avec raison que l'Empereur sera moins tenté d'attaquer un Roy plein d'énergie […][19] ». C'est pourquoi elle ne fut pas touchée par la disparition de ce roi souvent glorifié, pour elle c'était l'assurance qu'une nouvelle guerre n'allait pas éclater ou du moins pas de suite.

Cependant, cela peut paraître étonnant quand nous savons qu'au début de son règne, la tsarine était liée avec cette puissance[20]. Il est facile de comprendre que le renversement eut lieu au début des années 1780 lors du rapprochement russo-autrichien, Frédéric II étant l'antagoniste de Joseph II.

Nous pouvons faire un parallèle entre cette situation et celle évoquée ci-dessus. L'alliance austro-russe était un moyen pour les deux pays de se protéger mutuellement contre des attaques mais ils craignaient aussi que cette entraide ne les entraînât dans une guerre non désirée par l'autre. Cette peur était efficace dans le sens où l'un essayait de dissuader l'autre et cela garantissait la paix, pour un temps.

La Suède : un adversaire depuis près d'un siècle

La Prusse n'était pas le seul pays avec lequel la Russie entretenait des rapports tendus, c'était également le cas de la Suède, déjà ennemi de ce pays sous Pierre le Grand, son roi profita d'ailleurs du conflit russo-turque de 1787-1792 pour lui déclarer également la guerre. Nous n'avons pas réellement d'informations concernant leurs relations avant cet événement dans les écrits étudiés, elles concernent principalement cette même guerre. Cependant, grâce à quelques anecdotes que Ségur nous rapporte, nous nous rendons compte que la tsarine n'appréciait pas Gustave III et se moquait ouvertement de lui. Ainsi,

[17] Schnakenbourg Eric, *Entre curiosité et espionnage. Le voyage du marquis de Poterat vers la mer Noire (1781)*, Paris, Classiques Garniers, 2011, p. 80.
[18] *Ibid.*, p. 80-81.
[19] Ségur à Vergennes, 1er septembre 1786, *op. cit.*, f. 10v.
[20] Bély Lucien, *Les relations internationales …, op. cit.*, p. 567.

elle n'hésita pas, durant le conflit, à faire donner une représentation à l'Ermitage où le souverain suédois fut ridiculisé :

> Elle fit composer et représenter sur son théâtre un opéra burlesque, où la personne de Gustave III état grotesquement travestie. On l'y montrait sous la forme d'une sorte de capitan rodomont, d'un prince nabot. Ce chercheur d'aventures, guidé par les conseils d'une méchante fée, allait prendre, dans un vieux arsenal, l'armure d'un ancien et fameux géant dont le casque, lorsqu'il en couvrait sa tête, descendait jusqu'à son ventre, tandis que les bottes du même colosse montaient jusqu'à sa ceinture : ainsi on ne voyait plus qu'une tête, deux jambes et point de corps ; équipé de cette manière, il bornait ses exploits à l'attaque d'un misérable petit fort, dont le commandant, invalide, sortait avec une garnison de trois hommes et mettait en fuite avec sa béquille le ridicule paladin[21].

Cette pièce humiliait le roi de Suède, le présentant comme un homme petit aussi bien physiquement qu'au niveau de son ambition. En lisant la description, nous ne voyons pas en cet homme un monarque, il voulait ressembler à Charles XII mais se ridiculisait. Ségur alla même jusqu'à critiquer Catherine II, pas à haute voix mais en écrivant qu'elle se rabaissait et que sa rancœur était puérile[22]. Il nous explique également que la plaisanterie n'avait pas plu. Les personnes présentes furent courtoises et polies comme on le devait envers un monarque, mais les félicitations reçues sonnaient fausses[23]. Pour le ministre français et ses contemporains, elle était allée trop loin, les limites de la décence avaient été dépassées. C'était une chose de critiquer et railler un souverain en privé, s'en était une autre de le tourner en ridicule, dans une pièce spécialement conçue pour cela, devant un parterre de diplomates et gens de cours. Ce ressentiment ne diminua pas au cours de la guerre mais cette question est traitée plus loin dans ce travail.

Des relations avec l'Asie : l'exemple de la Chine

Enfin, l'un des derniers pays que nous pouvons évoquer nous rappelle que la Russie est un Etat entre deux continents : l'Europe et l'Asie. Jusqu'ici, nous ne nous sommes intéressés qu'aux autres puissances européennes or la Moscovie avait également des relations avec d'autres territoires de l'Est, qui n'étaient pas en relation avec l'Europe[24], comme la Chine.

D'après les écrits de Vergennes, nous pouvons comprendre que les relations entre les deux pays étaient bonnes de manière générale : « Les querelles entre la Russie et la

[21] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 379.
[22] *Ibid.*, p. 380.
[23] *Ibid.*, p. 379-380.
[24] Bély Lucien, *L'art de la paix en Europe…, op. cit*, p. 606.

Chine ne peuvent jamais être bien importantes […][25] ». Il ne dit pas de quelles mésententes il s'agissait, peut-être l'expliquait-il dans une lettre précédente que nous n'avons pas étudiée. Cependant, il ne nous précisait pas pourquoi les querelles ne pouvaient pas être importantes, était-ce parce que la Chine n'était pas suffisamment forte pour tenir tête à la Russie et donc se pliait à ses volontés ? Etait-ce au contraire que les deux pays étaient puissants et que si les différends ne trouvaient pas de solution diplomatique, cela aurait pu se transformer en conflit ? Ou, était-ce que tout simplement, que les sujets de ces mésententes n'étaient pas importants et donc que les solutions venaient d'elles-mêmes, avec le temps ? Nous n'en savons rien, il n'en est fait aucune mention. Cette question des relations russo-chinoises, sous le règne de Catherine II, n'est pas vraiment étudiée dans l'historiographie. Nous savons tout de même que les deux pays entretenaient des relations commerciales[26] et nous pouvons émettre l'hypothèse que les désaccords provenaient principalement de là.

Dans une autre lettre, Vergennes réitère en expliquant que les problèmes entre ces deux pays étaient « […] de peu d'importance […][27] ». Là, nous pouvons comprendre, dans la formation de la phrase, que ces querelles n'étaient pas intéressantes pour la France. En effet, il commença par écrire quelques mots sur cette question avant d'enchaîner, sans changer de phrase, sur les Anglais. Nous voyons donc ici une des limites du point de vue choisi : nous essayons d'étudier les relations diplomatiques russes à travers les écrits de Français, il est normal que ces derniers ne s'attachaient qu'à certains sujets et il est évident que celui-ci ne les intéressait pas.

Ségur fait tout de même une référence à ces relations, qui étaient à l'époque conflictuelles. Le ministre plénipotentiaire développa sur deux pages un problème entre les deux Empires qui serait dû à un traité, que les Russes décidèrent d'alléger mais cela ne suffisait pas aux Chinois qui demandaient la mort d'un criminel russe ayant été déjà puni par le fouet[28]. C'est la seule fois que Ségur donna des détails sur les différends des deux cours et cela s'explique sûrement par le fait que dans le même document, il écrivit que les négociations du traité étaient retardées à cause des nombreux problèmes que le gouvernement russe rencontrait.

[25] Vergennes à Ségur, 15 février 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP117, document 43, f. 110r.
[26] Riasanovsky Nicholas V., *Histoire de la Russie des origines à 1996*, Paris, Robert Laffont, 2001, p. 309.
[27] Vergennes à Ségur, 29 novembre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 82, f. 328r.
[28] Ségur à Vergennes, 28 octobre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, doucement 49, f. 185v-186r.

La Chine est le seul exemple des relations diplomatiques avec des puissances asiatiques, hormis l'Empire ottoman, donné dans les textes étudiés mais il nous permet de nous rappeler que la Russie était un pays différent, éloigné du cœur de l'Europe, et dont les racines et les relations étaient aussi asiatiques.

La Russie : une puissance nouvelle mais crainte

« Par la guerre du Nord, l'Europe apprenait à craindre le souverain russe et un éventuel revirement diplomatique[29] ». Depuis Pierre I^{er}, la Russie inquiétait à cause de sa puissance militaire nouvellement acquise. Par cela, elle s'imposait dans la politique européenne comme le désirait le tsar. La Russie prit progressivement sa place mais sous Catherine II, cela alla plus loin. La puissance moscovite prit de l'importance sur la scène géopolitique, elle ne se contenta pas de tisser des liens avec les autres grands Etats, elle souhaitait se hisser à leur hauteur. Pour cela, elle utilisa plusieurs stratégies et parallèlement à sa montée en puissance, elle commençait à alarmer les autres pays.

La médiation et la neutralité comme moyens de trouver sa place

L'une des première manœuvre de la tsarine était de se placer en médiatrice, de rester neutre lors des conflits européens. Cette place lui assurait « […] un genre de gloire auquel l'Impératrice s'est toujours montrée sensible[30] ». Ici, cette médiation était une solution envisagée par Ségur dans le désaccord entre la Prusse et l'Autriche à propos de la Hollande évoquée ci-dessus. La situation était entre les mains de la souveraine et cela lui conférait de l'importance et la plaçait au centre de la diplomatie. Là, elle n'était pas crainte pour elle-même mais pour la décision qu'elle devait prendre, une guerre dépendait de son choix et cela lui apportait un grand pouvoir, tous les regards étaient tournés vers elle.

Cette volonté de conciliation, elle l'avait déjà montrée lors de la guerre d'indépendance américaine durant laquelle sa médiation fut préférée à celle de l'Autriche[31]. Cette décision de rester neutre était due à deux choses : « La tsarine voulait montrer son poids dans le concert européen et savait aussi que la vente de produits russes

[29] Bély Lucien, « Quels enjeux européens pour la Russie au XVIII^{e} siècle ? », in Poussou Jean-Pierre, Mézin Anne, Perret-Gentil Yves, (dir.), *L'influence française en Russie au XVIII^{e} siècle* (actes du colloque des 14-15 mars 2003), Paris, Institut d'études slaves-PUPS, 2004, p. 25.
[30] Ségur à Vergennes, 15 octobre 1783, *Recueil des instructions … op. cit.*, p. 387.
[31] Bély Lucien, *Les relations internationales …, op. cit.*, p. 628.

nécessitait une navigation libre. Il fallait que la Russie restât neutre[32] ». L'impartialité servait ses deux volontés : peser dans la géopolitique européenne et pouvoir, tout de même, continuer de commercer sans avoir de problème.

A la suite de cet événement, en 1780, elle décida de créer la ligue des neutres dans le but de permettre aux navires de pays n'étant pas en guerre de pouvoir circuler librement et en sécurité sur les mers lors des guerres[33]. Cette ligue était, d'après les écrits de Ségur, une idée de l'impératrice permettant, lors des guerres, la libre circulation des navires neutres, la liberté des marchandises d'un belligérant si elles se trouvaient sur un vaisseau neutre, sauf s'il s'agissait de contrebande …[34] Ici, ce qui est important ce n'est pas le contenu de ce traité mais la volonté que Catherine II avait de régenter une partie de la politique européenne. Cette ligue des neutres, ou neutralité armée comme la nomme Ségur, était un moyen pour elle de se placer comme gendarme de la mer, du commerce et de la liberté des marchandises.

Cependant, deux limites sont à noter par rapport à cette ligue. Premièrement, même si, selon Ségur, l'idée provenait de l'impératrice, selon Marc Bélissa, le conseil royal français et Linguet avaient déjà eu cette idée. La question est donc de savoir si Catherine II avait lu Linguet ou si l'idée était « dans l'air »[35]. Deuxièmement, la ligue n'eut pas l'effet escompté car tous les pays ne la rejoignirent pas et elle n'arriva pas à protéger le commerce des neutres[36]. Nous pourrions émettre l'hypothèse que cet échec était dû au manque de sanction données à ceux ne respectant pas cette neutralité car il n'en est pas fait mention dans les écrits étudiés.

Le cas particulier de la Pologne

En ce qui concerne la place de Catherine II et de la Russie en Europe, nous ne pouvons pas omettre de citer le cas de la Pologne, partagée entre la Prusse, l'Autriche et la Russie en 1772[37]. Ségur évoque le sujet dans ses mémoires lorsqu'il décrit son séjour dans ce pays. Il rappel, avant tout, que le roi avait été placé sur ce trône par l'impératrice de

[32] *Ibid.*, p. 628.
[33] *Ibid.*, p. 628.
[34] Mémoire, 7 janvier 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP117, document 9, f. 27r-v.
[35] Bélissa Marc, *Fraternité universelle et intérêt national (1713-1795), Les cosmopolites du droit des gens*, Paris, Kimé, 1998, p. 127-128.
[36] Bély Lucien, *Les relations internationales …, op. cit.*, p. 628.
[37] Voir annexe 2.

Russie[38]. Il nous présente ensuite la Pologne comme un pays instable et ce fut cela qui conduisit à cet événement :

> Les périls qu'avait courus ce prince, son courage et sa délivrance presque miraculeuse, lui rendirent pour quelques temps l'affection de ses sujets ; mais les troubles se renouvelèrent, s'animèrent ; les trois grandes puissances qui entouraient la Pologne en profitèrent pour satisfaire une injuste ambition.
> Le roi aurait eu besoin, pour résister à des forces si colossales, d'une énergie héroïque qui lui manquait, et de ce génie qui peut seul trouver de grandes ressources dans un si grand péril. Le crime politique fut consommé, et le premier partage de la Pologne eut lieu en 1773[39].

Nous remarquons au ton utilisé qu'il n'acceptait pas ce partage, il le trouvait injuste, la Pologne n'avait pas la force requise pour combattre les trois puissances. Cet Etat était affaibli, les rois n'arrivaient plus à imposer leur autorité, les diètes ne fonctionnaient plus, les différents peuples soumis au souverain se rebellaient … Riasanovsky reprend même l'idée que « […] la Pologne était mûre pour un partage dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle[40] ».

Cette vision d'un pays abandonné se retrouve dans la préface, écrite par Ségur, de l'ouvrage *Politique de tous les cabinets d'Europe*. Il explique que ce partage, fait sans l'accord de la France, montrait son impuissance[41]. Il ne faut pas en conclure que la France était faible, mais elle ne pouvait pas tenir tête aux trois autres puissances, surtout que ces territoires se trouvaient éloignés.

Cette idée de partager la Pologne avait donc germé dans l'esprit des puissances prussiennes et russes, l'Autriche était plus réticente, Marie-Thérèse considérait cela comme un crime et surtout, elle avait peur que cela n'augmente la puissance de Frédéric II. Or, il fallait l'accord de l'Empire, qui finit par être donné, la cour de Vienne y voyant un moyen de s'agrandir[42].

L'ingérence en Hollande

Enfin, nous pouvons exposer un dernier cas d'ingérence de la Russie dans les affaires des autres pays en évoquant la question de la Hollande. A la fin du siècle, ce pays traversait une crise politique grave durant laquelle le stathouder Guillaume V fut évincé du pouvoir par les « Patriotes » qui souhaitaient que la bourgeoisie puisse prendre part aux

[38] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 166.
[39] *Ibid.*, p. 171. Il y a une erreur dans le texte de Ségur, le partage de la Pologne date de 1772 et non de 1773.
[40] Riasanovsky Nicholas V., *op. cit.*, p. 309.
[41] Ségur Louis-Philippe de, *Politique de tous les cabinets d'Europe pendant les règnes de Louis XV et Louis XVI, t. 1*, Paris, Alexis Eymery libraire-éditeur, 1824 (1[ère] éd. en 1793), p. xij.
[42] Bély Lucien, *Les relations internationales …, op. cit.*, p. 574.

décisions. La crise devint vite européenne, chaque pays prenant parti, c'est d'ailleurs la fameuse crise déjà évoquée opposant Joseph II à Frédéric II[43].

Dans sa correspondance, Ségur fit plusieurs fois référence à l'action de la Russie en Hollande mais sans donner beaucoup d'informations précises. Il semble, malgré tout, que l'impératrice savait que son influence ne pouvait pas être très grande dans ce pays :

> […] on avoit donné au Ministre de Russie en Hollande l'ordre positif de montrer dans sa conduite la plus grande impartialité, de ne parler que du désir de l'Impératrice de voir rétablir dans la République l'intelligence et l'harmonie et de ne point se mêler activemen d'aucune manière, d'une affaire dans laquelle l'Impératrice sait bien qu'elle ne peut pas avoir la plus grande influence […][44].

L'ingérence semblait être moins grande pour la Hollande, cette décision de ne pas intervenir était sûrement due à la distance séparant les deux pays et au manque d'intérêt que pouvait représenter les Provinces-Unies pour Catherine II. Il faut, tout de même, faire attention. Ségur nous dit recevoir cette information d'une autre personne, rien ne certifiait donc que cela soit juste. La cour de Russie pouvait très bien mentir au ministre français pour qu'il puisse lui-même rassurer Versailles.

Nous venons donc de voir que la Russie prenait de plus en plus sa place en Europe sous l'impulsion de Catherine II. Cette dernière, en plus de tisser des relations avec l'Empire, lui assurant ainsi une certaine protection, se plaçait elle-même au centre de la politique européenne, que ce soit en se posant comme médiatrice ou en s'immisçant dans les affaires d'autres pays. Pour conclure ce chapitre, nous pourrions reprendre la citation de Lucien Bély :

> Il devenait clair que la Russie s'affirmait comme une grande puissance avec les quatre autres grandes puissances au sein d'un Pentarchie. Sa diplomatie avait cessé d'accompagner celle des autres puissances. Au contraire, elle s'imposait comme un interlocuteur nécessaire, même s'il était lointain, capable d'initiative. Non seulement les ministres russes inventaient à leur tour des systèmes pour la Russie, mais ils dirigeaient le système européen[45].

[43] *Ibid.*, p. 641-642.
[44] Ségur à Vergennes, 21 octobre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 44, f. 169r-v.
[45] Bély Lucien « Catherine II et la ligue des Neutres », in Poussou Jean-Pierre, Mézin Anne, Perret-Gentil Yves, (dir.), *op. cit.*, p. 45.

Partie 3

-

Le traité commercial franco-russe (1785-1787)

Dans cette partie, nous nous intéresserons au traité commercial franco-russe signé en janvier 1787. Cette question était l'une des missions de Ségur en Russie mais c'était aussi une tâche difficile.

Nous étudierons les raisons qui poussaient les deux puissances à vouloir signer cet accord en analysant les difficultés du commerce français en Russie, en partie dues à la présence anglaise. Nous nous attacherons aussi à expliquer comment le comte de Ségur réussit à entamer les discussions alors que beaucoup d'autres avaient échoué avant lui. Enfin, nous analyserons plus précisément le déroulement des pourparlers, avec les obstacles que le ministre français dut surmonter mais aussi les principaux sujets de cet accord.

Chapitre 6 – Un traité nécessaire mais un contexte défavorable à la France

L'une des missions de Ségur était la signature d'un traité de commerce avec la Russie. Ce chapitre porte principalement sur raisons qui firent que cet accord était nécessaire, nous étudierons donc le contexte commercial et la manière dont le ministre français réussit à lancer les négociations.

Les difficultés du commerce direct franco-russe

Il est important de revenir sur le commerce direct franco-russe et plus particulièrement sur les raisons qui faisaient que ces échanges étaient quasiment inexistants. Toutefois les sources ne nous apportent que peu d'informations sur ces échanges commerciaux avant le traité.

Le peu de commerce direct

Avant tout, il faut préciser que ce que nous entendons par commerce direct est le fait que les échanges entre deux pays se fassent par des navires de ces deux nations, sans utiliser un vaisseau d'un pays étranger. C'est ce commerce direct, c'est la présence de navires français dans les ports russes et de vaisseaux russes dans les ports français, que les deux puissances souhaitaient développer.

Déjà, il convient d'observer ce que les deux pays échangeaient. La Russie exportait principalement du chanvre, du suif, des mâtures, des céréales, du fer, du crin de cheval, de la toile à voile, du goudron, des soies de porc, de la cire, des planches et des fourrures[1]. La France, quant à elle, exportait principalement des produits de luxe comme le sucre, le café, l'alcool, les vins, les liqueurs, des tentures, des miroirs et des verres, des étoffes (dentelle, lainage, mousseline, soie), de la mercerie et des vêtements[2]. Cette différence des produits faisait penser, et dire, aux Russes que la balance commerciale était plus favorable aux

[1] Hellie Richard, « Le commerce franco-russe dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (1740-1810) », in Poussou Jean-Pierre, Mézin Anne, Perret-Gentil Yves, (dir.), *L'influence française en Russie au XVIII^e siècle* (actes du colloque des 14-15 mars 2003), Paris, Institut d'études slaves-PUPS, 2004, p. 77.
[2] *Ibid.*, p. 77.

Français et ces derniers affirmaient le contraire[3]. Ce problème, Ségur nous le cite lorsqu'il décrit l'état du commerce en Russie : « […] la France, qui leur achetant peu, leur vendait beaucoup et cher[4] ». Cela compliquait le commerce entre les deux Etats, les Moscovites pouvaient voir en l'autre un pays cherchant le profit sans les aider à développer leur commerce, ce que plusieurs ministres russes pensaient comme nous le verrons avec le cas de Voroncov.

Il y avait bien des échanges entre les deux nations mais le commerce direct était très faible comme l'indique les chiffres donnés par Regemorter : en 1785, 140 bâtiments et 24892 tonneaux provenant de la Russie étaient entrés en France et 74 bâtiments et 14391 tonneaux étaient partis vers la Moscovie[5]. Nous voyons bien que cela était peu, pourtant les deux nations échangeaient beaucoup plus que cela mais les marchandises étaient chargées sur des vaisseaux étrangers et il arrivait souvent que la provenance soit falsifiée, ce qui expliquait les problèmes pour avoir des chiffres précis[6].

Cependant, ce manque de vaisseaux français en Russie ne favorisait pas la confiance des moscovites à l'égard de la France, au contraire, ils ne voyaient que les autres pavillons étrangers dans leurs ports et la provenance parfois altérée ne facilitait pas le rapprochement commercial entre les deux pays : « Tant que nos affaires passeront par des mains étrangères, toutes plus ou moins ennemies ou mal intentionnées, les pavillons étrangers seront toujours préférés, quoique nos vaisseaux y suivent le prix du fret[7] ».

Cette situation n'était pas volontaire. Cette utilisation de navires étrangers s'expliquait en partie par le fait que les navires français subissaient de lourdes taxes à l'entrée de Russie[8] et cela se répercutait sur le prix des marchandises. Les commerçants français avaient recours à des navires tiers pour acheminer leurs marchandises jusqu'en Moscovie afin de profiter des droits réduits de ces autres pays. Par exemple, les vins de Bordeaux passaient par l'Espagne pour bénéficier des remises de droits que ce pays avait

[3] Regemorter Jean-Louis van, « Commerce et politique : Préparation et négociation du traité franco-russe de 1787 », in *Cahiers du monde russe et soviétique*, vol. 4, n°3, juillet-septembre 1963, p. 230-257 ici p. 231-232.
[4] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires ou souvenirs et anecdotes, t. 2*, Bruxelles, imprimeur-libraire Arnold Lacrosse, 1825, p. 299.
[5] Arch. Nat. F^{12} 1835, in Regemorter Jean-Louis van, *op. cit.*, p. 232.
[6] Regemerter Jean-Louis van, *op. cit.*, p. 232-233.
[7] Raimbert à Castries, 12/23 décembre 1785, Arch. Nat. Corr. cons. Saint-Pétersbourg 8, AE, s.s. B^1 989, fol.200, in *Ibid.*, p. 233-234.
[8] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 300.

en Russie[9]. Cette situation expliquait le besoin d'un traité entre les deux pays qui aurait pu leur donner des avantages chez l'autre.

Le manque de commerçants français en Russie

Ce manque de commerce direct entrainait un autre problème important : le peu de maisons françaises en Russie. En effet, nous ne pouvons citer que Raimbert comme négociant établi et plutôt prospère[10]. Cela s'expliquerait par le fait que les Français n'arrivaient pas à gagner suffisamment d'argent pour se maintenir et aussi par le fait qu'ils se livraient une concurrence acharnée plutôt que de s'entraider face aux négociants étrangers[11]. Regemorter nous explique également qu'ils faisaient beaucoup de commerce au détail, réservé seulement aux nationaux en Russie. Donc même si cela permettait la diffusion de produits français, cela leur nuisait également car ils étaient hors-la-loi et ils ne rassuraient pas les Moscovites en leur donnant une mauvaise image[12].

Nous pouvons nous demander pourquoi le gouvernement français n'aidait pas la création de maisons sur le territoire moscovite, comme le faisait le gouvernement anglais. En réalité, il avait déjà des difficultés à « […] soutenir celles qui y existaient déjà[13] ». Il lui était donc difficile de favoriser l'implantation de nouvelles.

Dans la correspondance diplomatique, nous avons plusieurs lettres de négociants français demandant des avantages pour des denrées et des produits exportés en Russie. D'autres, se manifestaient pour essayer d'établir des liens avec des maisons russes établies sur le territoire moscovite[14]. D'autres, enfin, comme Raimbert, se plaignaient des Moscovites qui n'hésitaient pas à vendre des produits de contrebande et à frauder[15]. D'ailleurs, Vergennes souhaitait que les pouvoirs russes agissent contre ces personnes coupables de fraudes[16]. Cela ne favorisait pas le commerce car les Français se méfiaient des négociants russes or sans confiance, il est difficile de nouer des liens commerciaux. Nous remarquons que les négociants français souhaitaient réellement commercer avec la Russie mais que pour ce faire, il fallait de meilleures dispositions, des aides et une plus

[9] Regemerter Jean-Louis van, *op. cit.*, p. 237.
[10] *Ibid.*, p. 234.
[11] *Ibid.*, p. 234.
[12] *Ibid.*, p. 234.
[13] *Ibid.*, p. 242.
[14] 26 juin 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 49, f. 201r-202r. Les noms de l'expéditeur et du destinataire ne sont pas lisibles, nous préférons ne pas les indiquer n'ayant pas une orthographe sûre.
[15] Ségur à Vergennes, 19 août 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 89, f. 358r-v.
[16] Vergennes à Ségur, 27 septembre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 15, f. 90r-v.

grande sécurité. Les Français espéraient vraiment pouvoir développer le commerce entre les deux nations mais ils souhaitaient aussi que des règles encadrent ces échanges.

Une ligue de commerce du Nord comme solution ?

Ségur proposa la création d'une ligue de commerce du Nord pour développer le négoce. Certes, cette idée fut donnée lors des pourparlers mais c'était un ancien projet dans les esprits des contemporains. Pour l'auteur, cet institut était indispensable au développement du commerce :

> J'espère que vous me permettrez d'insister encore sur l'établissement d'une factorie et d'une Compagnie Libre du Nord. Je pense comme vous que ce n'est pas le moment de s'en occuper mais ce dont je suis convaincu, c'est qu'il est indispensable que cet établissement suive de près la Signature du Traité s'il a Lieu. Tant que notre Commerce à Pétersbourg manquera de cette base, il ne s'établira point ici de grandes maisons […][17].

Cette ligue ne devait pas se faire seule, elle devait être un complément du traité. Une première compagnie avait déjà été fondée en 1669 : la Compagnie du Nord, avec un fond de 812000 livres et des lettres patentes pour vingt ans[18]. Ce fut un échec, plusieurs rapports essayèrent d'en expliquer les raisons. Les différents auteurs de ces mémoires expliquaient que les produits français étaient luxueux, donc chers, et ne trouvaient pas preneurs en Russie où les habitants n'avaient pas les moyens de les acheter[19]. D'autres rapports annonçaient qu'au contraire, il y avait toujours un goût pour le luxe et qu'il fallait un traité de commerce avec des privilèges[20]. Ici, nous rejoignons l'idée de Ségur que les deux projets devaient être liés, qu'ils étaient nécessaires et interdépendants. De plus, dans ce texte d'Anne Kraatz, nous comprenons que la France était en concurrence directe avec les Anglais dont la *Muscovy Company* était une véritable réussite[21].

[17] Ségur à Vergennes, 13 mai 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 22, f. 97r-v.
[18] Kraatz Anne, « La Compagnie française de Russie », in Poussou Jean-Pierre, Mézin Anne, Perret-Gentil Yves, (dir.), *op. cit.*, p. 93.
[19] *Ibid.*, p. 94-97.
[20] *Ibid.*, p. 101-102.
[21] *Ibid.*, p. 93.

Le poids prédominant des Anglais

La concurrence entre les Français et les Anglais était ancienne et elle s'exerçait aussi dans le commerce en Russie. Les Anglais avaient une grande influence sur les affaires moscovites et avaient obtenu certains privilèges.

Des Anglais connaissant le terrain

Dans ses mémoires, Ségur décrit le commerce anglais en Russie de manière assez élogieuse :

> Le commerce anglais était véritablement devenu à Pétersbourg une colonie redoutable ; les commerçans de cette nation, prodigieusement enrichis par leur industrie active, par leurs habiles spéculations, et secondés par la sagesse constante de leur gouvernement qui, loin d'être aveuglé par les intérêts privés, ne prend jamais pour guide et pour but que l'intérêt général, avaient tellement multiplié leurs établissemens et leurs maisons, qu'ils occupaient à Pétersbourg tout un quartier qu'on nommait *la ligue anglaise*.
> Unis par un intérêt commun, ils avaient des assemblées régulières, des syndics, de sages réglemens, et en toute occasion se secouraient mutuellement ; ils réglaient d'accord les opérations générales de l'année, fixaient le prix des marchandises et presque le cours du change ; de plus ils accordaient aux Russes dix-huit mois de crédit pour tout ce qu'ils leur vendaient et leur payaient comptant les chanvres, les mâtures, les suifs, les cires et les cuirs qu'ils leur achetaient[22].

La description faite des négociants anglais est très différente de celle faite des Français. Il nous les présente comme organisés mais aussi et surtout formant un front unique, ils arrangeaient des réunions pour se mettre d'accord sur les prix, ils ne cherchaient pas à nuire à d'autres commerçants de leur nationalité mais ils faisaient en sorte que leur pays soit le plus fort possible face à d'autres. Cette solidarité, cette entente, les Français ne les avaient pas et nous pouvons deviner que cela leurs nuisaient dans les affaires.

Cette citation pourrait nous faire évoquer la théorie de la main invisible d'Adam Smith développée dans son ouvrage *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Cette pensée veut que les entreprises guidées par l'intérêt personnel soient favorables à l'intérêt général. Nous remarquons que les négociants anglais, voulant augmenter leurs profits et leur influence, s'organisaient et que cela leur profitait à tous et à leur pays.

Une différence que Ségur n'explique pas est que les Français ne connaissaient pas les règles à suivre lors d'un commerce avec la Russie[23], alors que les Anglais semblaient

[22] Ségur, Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 298-299.
[23] Regemorter Jean-Louis van, *op. cit.*, p. 238.

ne pas les ignorer, ils devaient donc éviter plus facilement les fraudes. De plus, ils faisaient tout pour mettre en confiance les Moscovites : ils leurs accordaient des prêts, des retards de paiement alors qu'eux réglaient leurs achats tout de suite. Cela montrait aux Russes qu'ils avaient confiance en eux et cela pouvait favoriser les échanges, les deux puissances n'étaient pas méfiantes l'une envers l'autre. De plus, le fait de payer les Moscovites immédiatement permettait à ces derniers d'investir et donc de pouvoir régler leurs dettes rapidement.

De plus, il ne faut pas oublier que les Anglais disposaient d'un traité de commerce avec l'Empire russe, favorisant et facilitant ainsi leurs échanges grâce à des droits plus faibles à la douane et des privilèges.

La possibilité de payer en roubles

Dans ce traité, ils avaient obtenus un avantage que les Français cherchèrent à avoir lors de leurs propres négociations : le droit de payer leurs achats en monnaie du pays et non en rixdales, qui faisaient perdre de l'argent à cause du taux de change. Ainsi, les Français étaient « […] pressés de devenir concurren[ts] des Anglois en payant comme eux en monnoie du pays […][24] » Cette volonté sera expliquée dans le chapitre suivant lorsque nous évoquerons plus précisément les négociations mais il faut garder à l'esprit que c'était un point important pour le cabinet de Versailles.

Nous comprenons que cette possibilité de payer en roubles était un véritable avantage pour l'Angleterre.

> Les Anglais avaient le droit de payer la totalité des droits de douanes en monnaie du pays, tandis que les autre nations devaient en acquitter la moitié en rixdales, évaluées conventionnement à 125 kopeks, alors que le cours réel en était supérieur : 140 kopeks en moyenne sur la place de Pétersbourg. Mais les négociants prenaient généralement soin d'en faire venir de Hollande où le cours était inférieur […][25].

Ils étaient donc les seuls à avoir obtenu ce privilège, les autres pays ayant un traité, comme l'Espagne ou le Portugal, avec la Russie ne l'avaient pas. Cela les plaçait donc devant toutes les autres nations dans le commerce avec cet empire.

[24] Ségur à Vergennes, 5 mai 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 5, f. 10v.
[25] Regemorter Jean-Louis van, *op. cit.*, p. 236.

Des Anglais se croyant indispensables

L'idée que les « […] Russes croyaient ne pouvoir se passer des Anglais pour consommer leurs productions […][26] » se retrouve souvent dans les écrits de Ségur. Cette position dominante semblait leur donner des comportements qui ne plaisaient pas aux Moscovites. Ils se montraient exigeants et cela irritaient de plus en plus la cour de Saint-Pétersbourg et plus particulièrement Catherine II ou Voroncov, pourtant reconnu pour être un fervent défenseur de l'Angleterre, ou encore Potemkine qui voyait d'un mauvais œil l'influence anglaise, l'empêchant de développer le commerce dans le Sud du pays avec Marseille[27].

Malgré cela, le traité de commerce anglo-russe devait être renégocié mais l'attitude des Anglais favorisa l'action de Ségur pour lancer les pourparlers d'un accord franco-russe.

Un traité irréalisable ?

Une question peut se poser durant toute la première moitié du séjour de Ségur en Russie : le traité sera-t-il signé ? En effet, que ce soit avant le début des négociations ou même durant les pourparlers, le projet ne semblait pas être sur le point d'aboutir. Pourtant, le ministre plénipotentiaire sut profiter des occasions qui se présentèrent à lui.

Des mauvaises relations

Le ministre français nous explique qu'à son arrivée, les relations entre les deux cours étaient tendues et que cela compliquait les missions qu'il avait.

> Je commençai donc à m'occuper des affaires que j'étais chargé de traiter : elles n'étaient, dans ces premiers momens, ni très nombreuses ni très importantes. La froideur qui existait entre nos cours ne nous donnait alors aucune influence en Russie ; chacun connaissait les préventions de Catherine contre le cabinet de Versailles. Ses ministres, et les courtisans qui jouissaient de quelque faveur auprès d'elle, usaient avec moi, dans leurs relations et dans leurs entretiens, d'une réserve assez décourageante[28].

Les rapports entre les deux pays n'étaient pas au beau fixe et nous pouvons deviner facilement les raisons. La France soutenait les Turcs et se soulevait contre les ambitions de

[26] Ségur, Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2,* p. 299.
[27] *Ibid.,* p. 301.
[28] *Ibid.,* p. 269-270.

la Russie envers eux, comme nous le verrons par la suite. Cette raison n'était pas la seule, nous pouvons aussi penser que l'influence anglaise à Saint-Pétersbourg n'était sûrement pas favorable aux Français, au contraire. Un grand nombre de personnes à la cour de Catherine II soutenait les Anglais et cela n'était donc pas confortable pour Ségur.

Cependant, petit à petit, il réussit à se rapprocher de Potemkine et ce dernier finit même par lui offrir son amitié[29]. L'influence de ce prince étant grande, le jeune français ne tarda pas à ressentir l'effet de cette amitié nouvelle sur le comportement de l'impératrice, de ses ministres et de ses courtisans. Il fut de mieux en mieux accueilli même si, comme il l'explique, cela ne sous-entendait pas que les deux cours étaient d'accord sur la politique[30]. Nous pourrions nous demander si cette chaleur s'adressait au ministre français, le diplomate, ou à Louis-Philippe de Ségur en tant qu'homme. Il semblerait, dans un premier temps, que ce soit envers l'homme, les cours ne s'étaient pas rapprochées et un quelconque projet de traité semblait toujours irréalisable durant la première moitié de l'année 1785.

Pourtant, le ministre fut invité par la souveraine à l'accompagner lors d'un voyage « […] dans l'intérieur de l'empire, pour visiter les travaux ordonnés par elle afin de surmonter les obstacles que des cataractes opposaient à la navigation d'un canal […][31] ». Il fut également convié pour le grand voyage en Crimée mais c'était lors du premier que les choses changèrent radicalement, ouvrant une brèche dont Ségur profita pour obtenir le début des négociations du traité commercial si longtemps espéré.

L'action de Ségur

Durant ce voyage, l'irritation des Russes envers les Anglais ne faiblit pas, au contraire. Un soir, Ségur se rendit compte que l'impératrice et Potemkine étaient de mauvaise humeur, il demanda donc des explications au prince qui lui répondit :

> […] l'impératrice a beaucoup d'humeur aujourd'hui et je la partage ; mais ce n'est pas vous ni votre gouvernement qui nous la donnez, c'est le ministère anglais, dont l'égoïsme et la conduite démentent toutes les protestations amicales et contrarient toutes nos vues. Je l'ai dit, il y a long-temps, à l'impératrice, elle ne voulait pas me croire : M. Pitt ne l'aime pas ; il s'attache personnellement à lui susciter des ennemis, des obstacles en Allemagne, en Pologne et en Turquie[32].

[29] *Ibid.*, p. 288-289.
[30] *Ibid.*, p. 289-290.
[31] *Ibid.*, p. 323.
[32] Citation de Potemkine, in *Ibid.*, p. 336.

Le discours du favori était beaucoup plus long, il y parlait de sa déception envers les Anglais et voyant le fond de la pensée du prince, Ségur en profita : il lui proposa de se venger en accordant des privilèges à d'autres pays. Potemkine lui répondit d'agir pour le traité demandé par la France en écrivant une note secrète dans laquelle il expliquait son point de vue, sa volonté de signer un traité entre les deux puissances …[33] Une petite anecdote peut être racontée ici : Ségur écrivit cette fameuse note, qui était un prélude du traité franco-russe, avec la plume et le papier de Monsieur Fitz-Herbert, l'ambassadeur anglais. Il remit cette note au prince qui la transmit lui-même à Catherine II qui répondit positivement à cette demande[34].

En une soirée, l'affaire pris un tournant tout à fait différent, Ségur sut profiter du moment idéal pour mener à bien son projet, il réussit en quelques heures à changer l'opinion de la tsarine. Cela n'était pas entièrement dû au plénipotentiaire, l'action négative des Anglais avait été le déclencheur, le ministre français n'avait fait qu'utiliser la faille que ces adversaires avaient ouverte. Nous remarquons qu'en l'espace de quelques mois, il était arrivé en début mars et ce voyage eut lieu en juin, il réussit là où d'autres avaient échoué : le traité allait prendre forme, les négociations allaient pouvoir débuter. Il semble qu'elles aient commencé en septembre 1785[35]. Malgré tout, la cour de Versailles et Ségur ne semblaient pas si sûrs de la signature du traité, ils avaient craint que les négociations ne commencent jamais et même durant les pourparlers, ils avaient peur qu'elles ne se finissent pas.

Un manque d'espoir français

Même si Ségur avait pour mission de signer un traité avec la Russie, Vergennes ne croyait pas possible la réalisation de ce projet comme il l'écrivit à l'envoyé français dans ses instructions. Il expliquait que Catherine II n'était pas disposée envers la France et qu'il ne fallait pas espérer un quelconque pas en avant de la part de la Russie et encore moins un traité[36]. Les relations entre les deux cours étaient tendues et il était normal de ne pas espérer un rapprochement. Cependant, nous pourrions penser que, pendant les négociations, les choses changeraient et que l'espoir reviendrait mais ce ne fut pas réellement le cas, ou du moins pas tout le temps.

[33] *Ibid.*, p. 338-347.
[34] *Ibid.*, p. 347-348.
[35] *Ibid.*, p. 371.
[36] Vergennes à Ségur, 16 décembre 1783, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française t.IX : Russie : t.2*, Paris, Ancienne librairie Germer Bauillière et C[ie], Felix Alcan éditeur, 1890, p. 391-392.

En effet, en début mai 1786, nous remarquons que lorsqu'il évoqua du traité, Ségur précisa « s'il a Lieu[37] ». Un mois plus tard, il expliqua les nombreux obstacles auxquels il dut faire face et demanda que l'échec du projet ne lui soit pas imputé[38]. Nous comprenons qu'à cette époque, les problèmes étaient très importants et menaçaient sérieusement les négociations[39].

Ce manque d'espoir se retrouve plusieurs fois dans les écrits de Ségur, tout au long des pourparlers. Cela peut se comprendre dans le fait que les négociations s'étendirent sur 18 mois[40], le traité ne fut signé qu'en janvier 1787. Dans le chapitre suivant, nous allons nous intéresser à ces négociations et aux raisons pour lesquelles les discussions furent si longues.

[37] Ségur à Vergennes, 9 mai 1786, *op. cit.*, f. 97v.
[38] Ségur à Vergennes, 3 juin 1786, MAE, *CP Russie*, 112P118, document 40, f. 160r.
[39] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit.¸t. 2*, p. 366.
[40] *Ibid.*, p. 366.

Chapitre 7 – Une lente progression des discussions

Nous l'avons vu, on croyait peu à la possibilité d'un traité de commerce, pourtant l'action de Ségur permit de débuter les négociations qui durèrent près de deux ans et ce pour différentes raisons.

Des obstacles divers et une aide solide

Lors de ces négociations, Ségur, dut franchir un grand nombre d'obstacles, dont la plupart provenaient de la Russie.

Les réticences des ministres plénipotentiaires

Pour les pourparlers, Ségur se retrouva face à quatre ministres plénipotentiaires nommés par l'impératrice : les comtes Ostermann, Bezborodko, Voroncov et Monsieur Bacounin[1]. Cependant, ces quatre hommes n'étaient pas tous favorables à la France :

> Ce qui rendait surtout ma position difficile, c'étaient les caractères des quatre plénipotentiaires avec lesquels j'avais à traiter. Le comte Ostermann, homme probe, mais assez médiocre, ne pouvait perdre le souvenir des avantages remportés sur lui, en Suède, par M. de Vergennes, lorsqu'ils s'y trouvaient tous deux ministres, et ce souvenir le disposait mal pour nous.
> Le comte de Woronzoff, habile, mais fiscal et opiniâtre, se montrait austère, ennemi du luxe ; il aurait voulu que les Russes ne bussent que de l'hydromel et ne s'habillassent que des étoffes de leur pays. Le prince Potemkine le haïssait ; ses collègues le craignaient. L'impératrice l'aimait peu, mais elle l'estimait et lui lassait un crédit presque absolu, relativement aux affaires commerciales. Son frère, bien accueilli en Angleterre, y jouissait d'une haute considération, ce qui le rendait plus porté à favoriser la Grande-Bretagne que la France.
> Quant à M. Bacounin, il était tout dévoué aux Anglais ; les autres ministres lui accordaient peu d'estime ; il s'était conduit autrefois avec une telle ingratitude pour le comte Panin, que le grand-duc ne le recevait plus dans sa cour.
> Mon seul espoir portait donc sur le comte Bezborodko, spirituel, adroit et conciliant, mais faible ; il favorisait un peu mes négociations, depuis que sa souveraine lui en avait paru désirer le succès. Mais il ne pouvait résister, ni aux artifices de Bacounin, ni au caractère tranchant de Woronzoff, dont la volonté constante tendait sans cesse à diminuer, par des prohibitions et par des taxes, les importations en Russie des produits de toute industrie étrangère[2].

Ainsi, il nous décrit trois ministres comme étant opposés à ce traité avec la France et le dernier plénipotentiaire ne semblait pas avoir assez de pouvoir pour se lever contre les

[1] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires ou souvenirs et anecdotes, t. 2*, Bruxelles, imprimeur-libraire Arnold Lacrosse, 1825, p. 375.
[2] *Ibid.*, p. 395-397.

autres. Dans les explications données, nous comprenons que la plupart de ces hommes soutenaient les Anglais, qui étaient les alliés commerciaux de la Russie depuis des années.

Il évoque aussi le cas de Voroncov, qui aurait été contre le luxe. Cette idée se retrouve dans les lettres où il nous expliquait que ce comte pensait que les produits français amenaient beaucoup de luxe et qu'il était donc normal de les taxer plus fortement[3]. De plus, ces produits considérés comme luxueux, le vin principalement, étaient plus chers que d'autres et la Russie estimait que la balance commerciale était « […] largement favorable à la France[4] ». Ainsi, il est compréhensible que les ministres russes firent tout pour éviter de donner de nouveaux privilèges. Voroncov avait même décrit la France comme étant un pays « perfide[5] ». Il est donc normal que dans cet état d'esprit, les ministres russes, et plus particulièrement Voroncov dont Ségur nous parle souvent, avaient essayé de retarder la signature du traité. Pourtant, ces vins permettaient aussi une forte rentrée d'argent pour l'empire via les droits de douane.

Malgré les réserves des ministres russes, il y eut un retournement de situation : Ségur écrit que : « Un ami intime de M. de Woronzow étant depuis peu lié avec moi et embrassant mes intérêts, doit me guider dans mes dernières attaques[6] ». Nous ne savons pas si cette action eut réellement des répercussions significatives mais un peu plus loin dans la même lettre, et donc peu après cette aide, le comte Voroncov semblait vouloir accorder une parfaite égalité à l'Angleterre et à la France en leur refusant, à toute deux, un avantage[7], les mettant ainsi sur un pied d'égalité. Certes cette démarche n'était pas une avancée pour les deux pays, au contraire, mais cela montrait aussi une volonté de les traiter de la même manière.

Un autre problème se posait par rapport à ces ministres : ils pouvaient être envoyés en mission ailleurs sur le territoire russe ou à l'extérieur. Ce fut le cas de Voroncov qui devait partir pour la Chine[8]. Forcément, le ministre français craignait que cela ne retardât encore le traité. Ce fut sûrement à cause de ce type de mission qu'un changement intervint dans les ministres plénipotentiaires russes en début juin 1786. Marcof remplaça Bacunin ce

[3] Principes, arguments et motifs des Plénipotentiaires Russes, vers mai 86, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 39, f. 155r-v.
[4] Regemorter Jean-Louis van, « Commerce et politique : Préparation et négociation du traité franco-russe de 1787 », in *Cahiers du monde russe et soviétique*, vol. 4, n°3, juillet-septembre 1963, p. 230-257 ici p. 246.
[5] S. R. Voroncof à Bezborodko, Londres 19 août 1785, Archives Voroncov, t. IX, p. 437, in *Ibid*, p. 246.
[6] Ségur à Vergennes, 4 mars 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP117, document 55, f. 131r.
[7] *Ibid.*, f. 132r-v.
[8] Ségur à Vergennes, 6 janvier 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP117, document 4, f. 7v.

qui ne semblait pas plaire à Ségur[9]. Nous pouvons penser que ce nouveau ministre plénipotentiaire n'était pas favorable aux Français, mais aux Anglais et de plus, il remplaçait l'un des seuls ministres russes qui soutenait un tant soit peu ce projet. Nous pouvons aussi penser que ce nouvel interlocuteur pouvait revenir sur des points déjà acceptés, faisant ainsi reculer les négociations.

Un contexte diplomatique et commercial russe préoccupant

Ségur dut faire face à un autre problème lié à la Russie plus directement. Elle connaissait d'importantes difficultés au niveau diplomatique, en particulier avec les Turcs, et la guerre qui menaçait d'éclater.

Dans les lettres envoyées en France, ce contexte prenait plus de place dans les correspondances, voire même occultait complètement le traité à certaines périodes. Ainsi, quand le ministre français expliquait qu'à un moment, les négociations avaient été arrêtées[10], nous comprenons que cela avait un rapport avec les événements dans le Caucase et avec les Tartares. Dans cette lettre, c'est la seule mention du traité, le reste s'intéresse principalement aux affaires étrangères russes.

Ce n'était pas la première fois que les discussions étaient en suspens pour des raisons extérieures à l'accord. En effet, lors de négociations, des tensions apparaissaient et cela pouvait entraîner l'arrêt des pourparlers pendant quelques temps mais dans le cas présent, ils s'arrêtaient souvent et pour des raisons diverses. Ainsi, dans une lettre datant de début juillet 1786, Ségur expliquait que la Saint Pierre approchait et qu'il n'était donc pas utile d'espérer une nouvelle conférence pour le traité avant. Il se plaignit, d'ailleurs, que ces discussions soient si peu prises en considération et estimait qu'en France, les ministres faisaient plus attention aux affaires importantes[11]. Nous pouvons nous demander s'il n'exagérait pas, essayant de faire retomber la faute de la lenteur sur les Russes en les montrant récalcitrants.

Il faut remarquer, comme le fait Regemorter, qu'il n'y avait toujours pas eu, en 1785, de traité entre les deux pays. La question est donc de savoir si ce traité avait « […] répondu à une exigence très pressante des intérêts économiques […][12] ». En effet, nous pouvons émettre l'hypothèse que ce traité n'était pas si important que ça pour les deux

[9] Ségur à Vergennes, 3 juin 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 40, f. 160v.
[10] Ségur à Vergennes, 30 septembre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 19, f. 105r.
[11] Ségur à Vergennes, 8 juillet 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 56, f. 246r.
[12] Regemorter Jean-Louis van, *op. cit.*, p. 231.

cours, les négociations prenaient beaucoup de temps, les deux Etats n'avaient pas l'air de faire beaucoup d'efforts que ce soit lors des discussions ou même avant. Dans son article, Regemorter nous explique que « […] les deux parties, ne surestimant pas l'utilité du traité, se sentaient une plus grande liberté de manœuvre au cours des pourparlers[13] ». Ils pouvaient donc discuter sur des points, plus ou moins importants pendant plusieurs séances, puisque la signature du traité n'était pas si pressante pour l'économie des pays. Cela faisait des années que les échanges franco-russes étaient faibles, et les deux pays s'en étaient accoutumés, il n'était donc pas si grave que cela restât encore le cas pendant plusieurs mois.

Il faut savoir qu'à cette époque, le traité franco-russe n'était pas le seul à être en négociations, ceux d'Angleterre, de Naples et du Portugal l'étaient également[14]. Nous pouvons nous douter que ces discussions entraînaient le retard de celles de Ségur dans le sens où les Russes pouvaient vouloir attendre les informations des autres pourparlers. Le ministre français expliquait qu'une fois, une conférence avait été retardée car la cour de Saint-Pétersbourg attendait une réponse de Londres[15]. Son but, semblait-il, était de mettre en rivalité les Anglais et les Français, sûrement dans l'espoir de voir les deux pays prêts à faire des concessions pour obtenir le traité plus rapidement que l'autre.

La négociation du traité anglo-russe posait d'autres problèmes au ministre français. Les discussions étaient aussi lentes pour les deux pays alors que pour l'Angleterre il ne s'agissait que d'un renouvellement, ce qui aurait donc dû être plus rapide[16]. Ce n'était pas cela qui gênait le plus Ségur. En effet, la cour de Saint-Pétersbourg semblait mettre en concurrence les deux traités. Dans le but de favoriser leur accord, les Anglais, voulant se montrer plus conciliants que les Français, n'hésitaient pas à faire des sacrifices pécuniaires[17]. Ils semblaient vouloir retourner la situation qui était devenue favorable à Versailles qui menaçait d'avoir les mêmes avantages qu'eux. Ils auraient pu perdre leur influence sur l'Empire moscovite et essayaient donc de la garder quitte à accepter des points qu'ils auraient refusés s'ils avaient été en position de force.

Enfin, au début de l'année 1787, l'impératrice, sa cour et Ségur devaient partir pour un voyage en Crimée et le ministre français craignait de ne pas avoir le temps de finir ce

[13] *Ibid.*, p. 243.
[14] Ségur à Vergennes, 28 octobre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 49, f. 183r.
[15] Ségur à Vergennes, 1er juillet 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 55, f. 236v.
[16] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 394.
[17] Ségur à Vergennes, 3 juin 1786, *op. cit.*, f. 159v-160r.

traité, or l'expédition devait durer plusieurs mois et cela l'inquiétait car il disait qu'un « […] long délai, dans les circonstances où je me trouvais, pouvait facilement se convertir en véritable échec[18] ». Plus qu'un retard important, il craignait de voir les négociations échouer ou du moins reprendre à zéro après une absence aussi longue. Cela aurait pu engendrer de nouveaux changements dans la nomination des ministres russes et dans les autres traités, particulièrement celui d'Angleterre.

Des instructions longues à parvenir à Ségur

Un dernier élément est à souligner, il ne s'agit pas réellement d'un obstacle mais plus d'un problème dont aucun des deux partis n'étaient pas responsables : la distance. En effet, Versailles et Saint-Pétersbourg sont très éloignées, près de 3000 kilomètres, et cela avait pour conséquence que les courriers étaient long à arriver. Il faut donc imaginer que Ségur devait négocier sans avoir les derniers ordres de sa cour et lorsqu'il envoyait un contre-projet proposé par les Russes, il fallait qu'il attende près de deux mois pour avoir les nouvelles directives de son cabinet. Cela posait d'importants problèmes et avait forcément ralenti les négociations, sans compter que c'était aussi valable pour les pourparlers des traités du Portugal, de Naples et d'Angleterre dont on attendait les réponses pour continuer les autres négociations. Ainsi, en janvier 1787, le cabinet de Versailles expliquait qu'il avait bien reçu les informations de Ségur du mois de décembre mais que les négociations étant finies, il ne servait à rien de revenir sur le sujet[19]. Cela nous fait bien comprendre que plusieurs fois, le ministre français dut anticiper les réactions et les demandes de son cabinet pour mener à bien les discussions.

Une aide importante en la personne de Potemkine

Malgré toutes ces difficultés, tous ces obstacles, Ségur pouvait compter sur une aide importante : le prince Potemkine. Ce dernier était le gouverneur de la nouvelle terre obtenue par la Russie : la Crimée qui avait un débouché sur la mer Noire et qui permettait au Sud de l'Empire moscovite d'avoir un commerce avec la Méditerranée.

> […] maître du sud de l'empire, il se montrait jaloux du nord, et ne se dissimulait pas une vérité incontestable : c'est que seuls nous pouvions ouvrir des débouchés aux productions de ce territoire immense, mais à peu près désert, que sa souveraine le chargeait de peupler, de civiliser, d'enrichir et d'administrer.

[18] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 419-420.
[19] Vergennes à Ségur, 21 janvier 1787, MAE, *CP Russie*, 112CP120, document 19, f. 48r.

> De jour en jour, il m'en parlait avec plus de feu, de confiance et d'abandon ; enfin il me mit même bientôt à portée de conclure, si je l'avais voulu, une convention séparée relativement au commerce des provinces méridionales de la Russie et des nôtres.
> Plus il m'y paraissait disposé, plus je persistais à refuser tout idée d'un traité partiel. M. de Vergennes était trop habile pour y consentir ; car si nous avions donné dans ce piège, nous nous serions ôté l'espoir d'un traité général.
> Le prince, satisfait sur les intérêts de ses provinces, se serait peu soucié de celles du nord, m'aurait froidement secondé ; et, privé de cet appui, il me serait devenu impossible de triompher des obstacles presque insurmontables que m'opposaient l'adresse de M. Fitz-Herbert et l'activité de la ligne anglais. La France serait restée dans une très fausse position, écartée des mers du nord par les privilèges exclusifs des Anglais, et accueillie seulement dans le sud où tout était encore à naître[20].

Ségur avait raison, s'il avait accepté un traité avec le Sud de la Russie, certes les pourparlers auraient été rapides mais la France n'aurait pas pu commercer avec le Nord de l'empire. Il savait que Potemkine était l'homme le plus influent de la cour russe et qu'il valait mieux que son appui soit utilisé pour un traité général et non partiel. Le ministre français avait bien fait, sa prise de risque, de refuser ce traité, paya deux ans plus tard. Le favori de la souveraine l'avait fortement aidé lors des négociations car son pouvoir était plus grand que ceux des quatre plénipotentiaires russes. Ainsi, Ségur expliquait à Vergennes que « Monsieur le Prince Potemkin me seconde de son mieux, et ne dissimule point son humeur contre le Comte Voronzow […][21] ». Il n'expliqua pas réellement l'action du favori mais nous pouvons nous douter qu'il usait de son influence, non pas sur les ministres russes qui ne l'appréciaient pas forcément, mais directement sur Catherine II qui elle-même donnait ses instructions à ses plénipotentiaires. Cette assistance, Ségur l'évoque aussi dans ses mémoires, preuve qu'elle fut importante et peut-être décisive dans la signature de ce traité. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'avant de servir les intérêts de la France, Potemkine servait les siens et cet accord entre les deux pays lui permettait de développer le commerce au Sud, dans les ports de Kherson et de Sébastopol principalement, et ce, avec Marseille.

[20] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 305-306.
[21] Ségur à Vergennes, 10 février 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP117, document 36, f. 96r.

Un traité de commerce aux sujets variés

Nous l'avons vu, les obstacles étaient nombreux et l'aide rare. Malgré tout, les pourparlers finirent par aboutir à un traité. Dans cette partie, nous nous intéresserons à l'accord de manière générale, mais surtout aux questions dont les négociations furent tendues.

Les articles du texte peuvent être classés en trois catégories : les rapports à la neutralité, la police des mers et les avantages des deux pays[22]. Cependant, cette classification ne semble pas totalement en raccord avec les articles. Les deux premières, ne posant pas vraiment problème, seront traitées ensemble. Pour cette partie, nous nous appuierons principalement sur les projets entièrement rédigés dont nous disposons, qui sont au nombre de quatre, et sur les documents indiquant des changements dans certains articles.

Les rapports à la neutralité et la police des mers

Les articles sur ces questions ne semblent pas avoir requis de discussions très poussées, les deux Etats paraissaient d'accord ou du moins Ségur n'explique pas les négociations sur ces points. En observant le premier projet dont nous disposons, qui n'est donc pas le premier des négociations, et le dernier entièrement rédigé que nous avons, les articles portant sur la navigation des vaisseaux n'avaient presque pas été modifiés, hormis la formulation de temps à autre, le sens restait le même.

Les éléments principaux de ces sous catégories étaient la navigation en temps de guerre dans laquelle un des deux pays aurait été combattant, le secours pouvant être apporté à un navire en difficulté ou encore les règles à respecter par rapport à un vaisseau de l'autre signataire. Les articles correspondant à ces points sont au nombre de 18, sur 47, dans le contre-projet de novembre 1786[23], qui ne subit que de très légères modifications par la suite.

Ainsi, par l'article 18, les deux parties s'engageaient à accueillir un navire en difficulté de l'autre pays dans leurs ports, sans lui faire payer de droits ou le visiter[24]. De même, ils promettaient assistance en cas de naufrage[25]. Cette entraide, qui n'était pas rare

[22] Note pour Monsieur le Comte de Ségur Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Très Chrétienne, 5 février 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP117, document 32, f. 85r-v.
[23] Contre-projet, 19 novembre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 73, f. 267r-305v.
[24] *Ibid.*, f. 284v-285v.
[25] *Ibid.*, f. 296v-297v.

dans ce genre de traité, permettait aux deux pays d'avoir des rapports plus que commerciaux et cela était une preuve de bonne entente.

Un grand nombre d'articles dictait aussi les règles à respecter en cas de guerre, elles se basaient sur la neutralité armée prônée par la Russie. Ainsi, les navires neutres pouvaient accoster dans les ports de l'autre puissance contractante, les effets se trouvant sur ces vaisseaux étaient libres et ce même s'ils appartenaient à des sujets du pays adverse[26]. Ce texte instaurait donc une confiance réciproque entre les deux puissances en laissant l'autre poursuivre les relations avec l'adversaire. Les deux pays allèrent plus loin, dans le but de protéger le commerce même en temps de guerre, ils s'engagèrent à ne pas attaquer lorsqu'un navire de l'autre Etat contractant se trouvait non loin pour éviter que ce dernier ne soit touché[27]. Enfin, pour prévenir tout problème, la Russie et la France définirent les produits de contrebande de guerre interdits dans l'article 29 où ils citaient toutes sorte d'armes qu'elles soient à feu, des canons, des épées …[28]. Seuls ces objets frauduleux pouvaient être pris sur les navires.

D'autres articles précisaient ces points mais il n'est pas intéressant de tous les étudier un par un. Nous comprenons que les deux Etats avaient pris toutes les précautions pour que le commerce continuât même si l'un des deux partis se retrouvait entraîné dans une guerre. Seul l'article 45 était consacré à un possible conflit entre la France et la Russie. Dans ce paragraphe, les souverains promettaient de ne pas s'en prendre aux sujets de l'autre pendant une année durant laquelle les personnes pouvaient mettre en ordre leurs affaires et quitter le territoire[29]. Ainsi, les sujets des deux puissances étaient protégés et ne pouvaient être considérés comme des ennemis pendant cette période.

Même si ces articles étaient nombreux, ils ne représentaient pas la majorité des points évoqués dans ce traité et ils n'étaient pas ceux ayant posé le plus de problèmes.

Les avantages pour les deux pays

Cette catégorie représente la plus grande partie des articles du traité mais elle peut être redécoupée en plusieurs sous-partie, certaines posant moins de difficultés que d'autres.

Tout d'abord, les deux pays mirent en place un grand nombre de règles permettant de favoriser le commerce direct et cela passait par la présence de commerçants et consuls

[26] *Ibid.*, f. 290v-291r.
[27] *Ibid.*, f. 291v.
[28] *Ibid.*, f. 291v-292v.
[29] *Ibid.*, f. 304r-305r.

sur le territoire de l'autre nation. Pour cela, ils s'engagèrent à leur offrir un certain nombre d'avantages. Une fois encore, ce ne fut pas sur ces points que les discussions furent les plus problématiques.

Ces avantages offraient principalement un grand nombre de libertés comme celle de commercer dans l'autre pays, évoquée dès l'article 2[30]. Cette liberté était demandée par les Russes qui n'avaient alors que peu, voire pas, de maisons implantées en France[31]. Cette demande peut paraître étrange dans le sens où elle n'était pas encore accordée en 1785.

Les négociants français installés en Russie avaient aussi la possibilité de payer en monnaie du pays les biens qu'ils y achetaient pour eux-mêmes, de s'installer où ils le désiraient et de pouvoir quitter ce territoire quand ils le voulaient grâce aux articles 40, 43 et 44[32]. Ces avantages permettaient donc une totale liberté d'implantation mais aussi de départ des commerçants français. Ils pouvaient donc s'installer et déménager au grès de leurs revenus. De plus, le fait de pouvoir payer en monnaie du pays, donc en roubles, leurs assuraient de moindres pertes en raison du taux de change. Ces règles ne s'appliquaient qu'en Russie, il est donc sous-entendu qu'en France, ces lois étaient déjà en place ou que le commerce n'était pas aussi encadré qu'en Moscovie.

En ce qui concernait la vie de ces marchands dans l'autre pays, l'article 3 stipulait une liberté de conscience[33]. Ce point pouvait paraître étonnant, surtout entre ces deux pays de confessions différentes. Les Russes étaient orthodoxes et les Français n'étaient pas aussi tolérants avec les autres religions et confessions. A l'inverse, nous savons que Catherine II n'interdisait aucun culte sur son territoire. En plus de cette question, le sujet de la justice était aussi abordé dans ce traité. Ainsi l'article 5 soumettait les consuls généraux, vices consuls et consuls aux tribunaux du pays d'accueil[34], montrant ainsi la confiance des deux pays envers l'autre.

Enfin, au niveau financier, les avantages étaient nombreux pour les commerçants et consuls vivant dans l'autre pays. Ainsi, l'article 15 permettait aux Russes de ne pas payer d'impôts en France et inversement[35]. D'après l'article suivant, les consuls et négociants russes habitant en France n'étaient pas soumis au droit d'aubain[36] qui était un droit français

[30] *Ibid.*, f. 268r.
[31] Regemorter Jean-Louis van, *op. cit.*, p. 239.
[32] Contre-projet, 19 novembre 1786, *op. cit.*, f. 300r-304r.
[33] *Ibid.*, f. 268v.
[34] *Ibid.*, f. 269v-270r.
[35] *Ibid.*, f. 280r-v.
[36] *Ibid.*, f. 280v-284r.

permettant au seigneur de récupérer des biens d'un étranger décédé près de son territoire. Cependant, cela n'était valide que dans le cas où le légataire était présent et majeur. Dans ce même article, il est stipulait que les Russes, même s'ils devaient pouvoir accéder à la propriété comme les Français, ne pouvaient pas avoir d'office sans lettre patente.

Malgré la volonté du roi d'offrir un grand nombre de privilèges aux Russes, ces derniers n'étaient pas égaux aux Français, ce qui était normal. Seulement, à plusieurs reprises, il est fait mention de naturalisation dans le document, cette démarche permettait aux étrangers de jouir des mêmes droits que les autres Français. Nous comprenons que ces articles avaient principalement pour but d'attirer les hommes à venir s'installer dans les deux pays, dans le but de faire prospérer le commerce direct, l'objectif n'était pas la naissance de nouveaux habitants.

Jusqu'à présent, nous n'avons évoqué que les points permettant aux négociants et consuls de s'installer et de vivre dans leur pays d'accueil, maintenant, nous allons nous intéresser aux articles évoquant le commerce à proprement parlé.

Tout d'abord, le traité, via les articles 6 et 7, investissait les consuls, vice consuls et consuls généraux de différents pouvoirs. Ils étaient les personnes vers qui les négociants de leur pays devaient se tourner en cas de problème. Ils étaient donc responsables des navires et des équipages de leur nation mais ils étaient aussi chargés de régler les litiges[37]. Cela permettait aux autorités locales de ne pas se retrouver avec trop de responsabilités et assurait une certaine liberté des affaires pour les deux pays. Bien entendu, si les problèmes n'étaient pas résolus, le dossier était confié aux tribunaux locaux.

Pour tous les points évoqués ci-dessus, les négociations ne semblèrent pas poser de problèmes ou en tout cas, Ségur n'en fit pas mention. Pour les points suivants, celui des droits de douane et autres avantages accordés à chacune des parties, les pourparlers furent plus difficiles.

Tout d'abord, nous savons que les Anglais avaient la possibilité de payer en monnaie russe et non en rixdales. Cet avantage, la France le souhaitait également car elle perdait trop à cause du taux de change et elle l'obtint avec l'article 10 : « […] Sa Majesté Impériale leur accorde la prérogative de pouvoir acquitter les droits de douanes, dans toute l'étenduë de son Empire, en monnaye courante de Russie, sans être assujettis à les payer

[37] *Ibid.*, f. 270r-271v.

comme cy-devant en Rixdales […][38] ». Le seul endroit où cela n'était pas possible, c'était Riga où même les Russes devaient payer en rixdales. Cependant, même si ce point était important aux yeux des Français, d'après Regemorter, et Ségur, il n'était pas si essentiel : « La perte occasionnée par le paiement de la moitié en rixdales ne s'élève qu'à 1% de la valeur des marchandises[39] ». Nous pouvons voir dans cette résolution d'acquérir cet avantage une volonté d'être à égalité avec les Anglais, et d'autre part, cela pouvait aussi avoir un effet psychologique, permettant de rassurer les commerçants français[40]. Ainsi, Ségur explique que « […] ne jouissant pas du droit de payer en monnaie du pays, ce qui nous donne un grand désavantage dans le commerce, nous somme si mal sur ce point, que nous nous trouverons trop heureux de l'obtenir aux conditions qu'on nous prescrira : ce qui rend très inutile de nous faire des sacrifices[41] ». Nous comprenons l'importance que la France donnait à ce point, il semblait impossible de ne pas l'obtenir peu importait le prix à payer pour cela. La Russie le savait et en profitait.

Malgré tout, ce ne sont pas ces sujets qui posèrent le plus de problèmes pendant près de deux ans aux négociateurs, ce sont les tarifs des droits portant sur les vins français et les fers russes.

Ces négociations sur le prix du vin français étaient délicates. Les Russes refusaient une baisse trop importante or c'était un point sur lequel la cour de Versailles ne voulait pas céder. Ces vins rapportaient 160 mille roubles annuels à la cour de Saint-Pétersbourg et elle ne souhaitait pas se passer d'une telle rentrée d'argent, pour elle c'était impossible[42]. Cette idée se retrouve dans l'article de Regemorter qui nous cite Voroncov :

> "En Russie", déclarait A. R. Voroncov à Ségur, "la Douane représente beaucoup d'impôts qu'on lève dans d'autres pays et dont les Russes sont exempts […]. La consommation des vins de France en Russie est très considérable et une forte diminution de droits sur cette denrée serait un sacrifice d'une trop grande partie des revenus de la Couronne"[43].

La cour de Russie ne semblait pas prête à accorder une remise sur les vins alors que son ambassadeur à Versailles, Monsieur Simolin, avait affirmé être d'accord avec les

[38] *Ibid.*, f. 272v.
[39] Ségur, Réponse à la « Gazette de Leyde » 1785, Arch. Aff. Etr., Corr. Pol. Russie 113, fol. 375, in Regemorter Jean-Louis van, *op. cit.*, p. 236.
[40] Regemorter Jean-Louis van, *op. cit.*, p. 236.
[41] Principes, arguments et motifs des Plénipotentiaires Russes, vers mai 86, *op. cit.*, f. 156r.
[42] *Ibid.*, f. 155v.
[43] Ségur à Vergennes, 19 octobre 1785, Arch. Aff. Etr. Corr. pol. Russie 115, fol. 80, in Regemorter Jean-Louis van, *op. cit.*, p. 246.

Français dès le début de l'année 1786[44]. Pourtant, au début octobre 1786, Ségur expliqua qu'apparemment, Catherine II était prête à accéder à leur demande mais qu'elle souhaitait laisser cette affaire aux mains de Voroncov. Le ministre français eut peur que, ne souhaitant pas négocier avec la France, il ne lui fît une proposition non acceptable[45]. Quoi qu'il arrivât, elle voulait rester maître des négociations, la Russie voulait avoir le contrôle sur cette diminution, sans tenir compte des demandes. Cependant, à la fin du même mois, elle sembla faire machine arrière, elle avait peur que la baisse des droits sur le vin français le rendît plus accessible et donc qu'il s'en vendrait plus. Or, cela aurait éliminé la concurrence espagnole et portugaise, ce qu'elle ne pouvait se permettre en raison des traités de commerce avec ces deux pays qui leurs accordaient des privilèges[46]. En effet, la France demandait les mêmes droits de douane pour ses vins que pour ceux de la péninsule ibérique ce que la Russie refusait[47]. Malgré tout, dans le projet final, la France réussit à obtenir cette baisse, placée dans l'article 12 :

> 1°) Tous les vins de France hors ceux de Bourgogne et de Champagne, qui seront importés en Russie par les ports de la mer Baltique et de la mer Blanche sur des navires Russes ou François et pour compte des sujet respectifs y jouiront d'une diminution de 3 Roubles de droit d'entrée sur chaque Oxhofft ou barrique de 240 bouteilles, de manière qu'au lieu de 15 R. qu'en vertu du Tarif général ces vins sont payés jusqu'ici par Oxhofft, ils ne payeront à l'avenir que 12 Roubles. Et lorsque les dits vins entreront en Russie par les ports de la mer noire et sous la même condition d'être propriété Russe ou Françoise et chargés sur des navires appartenan à l'une ou l'autre nation ils jouiront outre la diminution susdite du bénéfice de 25 pour cent, que le tarif général accorde pour l'encouragement du commerce des ports de la Mer noire, et par conséquent les droits d'entrée de ces vins y seront réduits à 9 Roubles par Oxhofts. Il s'ensuit qu'aussitôt que les vins en question cesseront d'être propriété Russe ou Françoise ou qu'ils seront importés dans les ports de la Russie sur des navires étrangers, ils ne pourront plus participer aux avantages susmentionnés mais ils seront strictement assujettis au Tarif général.
> 2de) Les vins de Champagne et de Bourgogne jouiront d'une diminution de 10 copecks par bouteille de droits d'entrée dans les ports de la Mer Baltique et de la Mer Blanche de sorte que le premier de ces vins, qui d'après le Tarif général a payé jusqu'ici 60 copecks par bouteille ne payera plus que 50 copecks et l'autre sera porté de 50 à 40 copecks par bouteille. Il sera oûtre cela accordé à ces vins en sus de la dite diminution le bénéfice de 25 pour cent pour les ports de la Mer noire, moyennement lequel les droits d'entrée pour le Champagne y seront réduits à 37 ½ copecks par bouteille et ceux de Bourgogne à 30 copecks par bouteille[48].

Déjà, il est intéressant de voir que les vins arrivant par le Sud de l'empire, territoire de Potemkine, devaient subir une plus grande diminution des droits que ceux arrivant par le Nord. Cela s'expliquait par la volonté de Catherine II et de son favori de développer ce territoire encore vide quelques années après la conquête. Les vins de Champagne et de

[44] Ségur à Vergennes, 4 mars 1786, *op. cit.*, f. 130r.
[45] Ségur à Vergennes, 6 octobre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 25, f. 124v-125r.
[46] Ségur à Vergennes, 28 octobre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 49, f. 182v.
[47] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 375-376.
[48] Contre-projet, 19 novembre 1786, *op. cit.*, f. 275v-277r.

Bourgogne, quant à eux, connurent une baisse plus faible, environ 30 fois moins importante que celle pour les autres vins, sûrement car ce sont eux qui rapportaient le plus, c'était les plus luxueux si nous reprenons les termes de Voroncov. Malgré tout, la France restait peu avantagée par rapport à l'Espagne ou le Portugal et cela s'expliquait par le fait que les Russes avaient proposé cette petite baisse pour faire plaisir aux Français qui auraient refusé de signer s'ils ne l'avaient pas obtenu, ils souhaitaient juste cet avantage[49]. La cour de Versailles voulait une diminution des droits, même petite, pour ne pas perdre face à Saint-Pétersbourg, elle l'avait longtemps réclamée et si elle avait abandonné, elle aurait laissé la Russie gagner.

En contrepartie de cette diminution, les Français accordèrent une réduction de 20% des droits d'entrée aux fers russes[50]. En ce qui concerne ces négociations, nous avons peu de références dans les écrits de Ségur. Pourtant ce point avait également été très discuté puisque les Russes demandaient une réduction bien plus grande que la France ne pouvait accorder surtout par rapport aux autres importations de fer et au fait que les prix étaient déjà bas[51]. Il semblerait même que ce point de discussion avait failli compromettre la signature du traité. Nous voyons que les deux puissances n'étaient pas prêtes à renoncer, elles voulaient ces réductions, si petites étaient-elles. Il fallait que ce traité apporte des privilèges mêmes infimes.

En ce qui concernait ces diminutions des droits d'entrée, seules les marchandises présentes sur des navires russes ou français pouvaient en bénéficier. Les articles 13 et 14 s'assuraient de cela en obligeant les négociants à avoir des certificats prouvant la provenance du produit et il était interdit d'abuser de ces droits en amenant des marchandises étrangères et en les faisant profiter de ces réductions[52]. Cela était tout à fait logique, ce traité avait pour but de développer le commerce direct entre les deux pays, leur volonté était de ne plus avoir, ou du moins plus autant, de navires étrangers transportant leurs marchandises[53].

Enfin, deux volontés françaises sont à évoquer. La première est que le roi demandait une égalité parfaite entre les deux pays contractants en ce qui concernait les

[49] Regemorter Jean-Louis van, *op. cit.*, p. 249.
[50] Contre-projet, 19 novembre 1786, *op. cit.*, f. 277v-278r.
[51] Regemorter Jean-Louis van, *op. cit.*, p. 247-248.
[52] Contre-projet, 19 novembre 1786, *op. cit.*, f. 278r-280r.
[53] Regemorter Jean-Louis van, *op. cit.*, p. 247.

sujets et les marchandises[54]. Nous avons pu voir que cette demande, à laquelle les Français tenaient beaucoup, fut acceptée, les articles le précisent très souvent. Cependant, ce ne fut pas le cas de la deuxième demande du roi.

Dans les lettres de Ségur, le souhait d'obtenir le titre de la « nation la plus favorisée » se retrouve très souvent, sûrement dans le but d'être à égalité ou de surpasser les Anglais. Néanmoins, en début septembre, il expliqua au ministre des Affaires Etrangères que cette notion n'avait pas vraiment d'importance en Russie et que cela n'en avait que pour les négociants. Il se demandait si cela valait la peine de la vouloir à tout prix[55]. Deux mois plus tard, il apprit par Vergennes, qui en avait discuté avec Simolin, l'ambassadeur russe en France, qu'il pouvait renoncer à ces termes. En effet, ces derniers n'étaient pas spécifiés dans le traité russo-autrichien et la volonté de les avoir retardait la signature du traité[56]. L'abandon de cette demande montrait la volonté française de finir ces négociations au plus vite.

Au début du mois de janvier 1787, le traité fut signé. « Ainsi les deux parties étaient satisfaites : la Russie de n'avoir pas cédé l'essentiel, la France d'avoir obtenu ce qui lui importait le plus, l'égalité des droits avec l'Angleterre[57] ». Cette phrase permet de récapituler de longs mois de négociations. La Russie put garder la main mise sur les négociations alors que la France obtint son égalité avec les Anglais, acceptant pour cela plusieurs sacrifices. Le traité devait avoir une période d'action de douze ans[58].

Dans cette partie, nous avons principalement utilisé le contre-projet du 19 novembre 1786. Un autre avait été proposé mais peu de chose changeait, beaucoup d'articles étaient les mêmes et quelques-uns eurent des modifications au niveau de la rédaction. Seuls deux ou trois connurent des ajouts et enfin un article a été rajouté. Cependant, le document en question n'est pas entièrement rédigé, il n'expose que les quelques modifications sans en préciser les détails. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de nous baser sur le dernier contre-projet entièrement rédigé en notre possession.

[54] Réponse à la notte remise par Messieurs les Plénipotentiaires Russes à Monsieur le Comte de Ségur, 12 mai 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 20, f. 55r.
[55] Ségur à Vergennes, 1er septembre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 1, f. 3v.
[56] Vergennes à Ségur, 4 octobre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 23, f. 117r.
[57] Regemorter Jean-Louis van, *op. cit.*, p. 249.
[58] Contre-projet, 19 novembre 1786, *op. cit.*, f. 305r.

Partie 4

-

Les relations particulières russo-turques

Dans cette dernière partie, nous nous attacherons à étudier les relations que la Russie entretenait avec son voisin au Sud : l'Empire ottoman.

Ségur avait pour but d'empêcher le déclenchement d'une guerre entre ces deux puissances antagonistes mais la volonté de la Russie de s'étendre au Sud contrariait les désirs de paix.

Nous reviendrons donc sur les relations tendues entre ces deux empires surtout depuis la première guerre qui les avait opposés et l'annexion de la Crimée par l'Empire russe en 1783. Puis nous nous intéresserons à la guerre et ses causes, avant enfin de voir l'influence que la France avait dans les relations qu'entretenaient ces deux empires.

Chapitre 8 – Des relations tendues

Au XVIII^e siècle, l'une des grandes préoccupations de la tsarine était sans nul doute ses relations avec l'Empire ottoman. Catherine II, dans sa volonté de reformer l'Empire grec, avait pour projet de récupérer des terres au Sud et elle s'y efforça tout au long de son règne. Dans ce chapitre, nous étudierons les relations entre ces deux Empires et donc plus particulièrement leurs oppositions qui se cristallisaient autour de la question de la Crimée.

Deux Empires en confrontation

L'une des missions de Ségur était de surveiller les intentions de la Russie par rapport aux autres puissances européennes et Vergennes « […] supposant que le but principal de l'impératrice était le renversement de la puissance ottomane […][1] » ordonna au ministre de se tenir informé de toutes les volontés, de toutes les actions que la souveraine avait envers cette puissance. Cette mission était peut-être plus importante aux yeux du ministre des Affaires Etrangères que le traité franco-russe.

L'opposition entre ces deux pays n'était pas nouvelle. Pourtant Ségur ne fait que très peu mention de cet historique dans ses écrits, à peine quelques pages dans ses mémoires et rien dans la correspondance étudiée.

D'anciennes tensions

Nous pouvons faire remonter l'antagonisme entre ces deux puissances, au moins, au règne de Pierre I^er. Ce dernier est connu pour avoir permis à la Russie de rattraper son retard et pour l'avoir dotée d'une puissance militaire importante. Souhaitant agrandir son empire, et plus particulièrement en l'ouvrant sur la mer, ce tsar se lança dans de nombreuses guerres. Lors de la guerre du Nord contre la Suède, l'Empire ottoman décida de, lui aussi, déclarer la guerre à la Moscovie et malgré leur supériorité numérique, les Turcs essuyèrent une défaite et perdirent Azov qui fut finalement repris[2]. La Russie ne parvint pas à garder cette possession et même si cela équivalait à un échec, cela prouvait

[1] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires ou souvenirs et anecdotes, t. 2*, Bruxelles, imprimeur-libraire Arnold Lacrosse, 1825, p. 274.
[2] Castellan Georges, *Histoire des Balkans XIV-XX^e s*, Paris, Fayard, 1991, p. 199-200.

également sa volonté de s'agrandir vers le Sud et plus particulièrement vers la mer Noire qui représentait un débouché important, tant au niveau militaire, puisque cela aurait permis au pays de poster une flotte non loin de son adversaire, qu'au niveau commercial avec une ouverture sur le commerce en Méditerranée.

Cette volonté ne cessa pas à la mort de Pierre I[er], au contraire, ses successeurs, souhaitant continuer son œuvre, avaient pour projet de s'emparer d'Azov et de la Crimée, toujours pour cet accès à la mer.

Ainsi, la tsarine Anna Ivanovna, passa une alliance avec Vienne pour s'emparer de cette région. Même si cette guerre se solda par un nouvel échec, elle prouva tout de même la puissance de cette armée[3] puisqu'elle réussit à s'introduire dans les terres tant convoitées. Cette incursion est évoquée par Ségur mais pas réellement comme une victoire. Il nous explique que les Russes avaient, certes, réussi pour la première fois à entrer en Crimée mais qu'ils l'avaient également dévastée[4].

La première guerre russo-turque

Le projet resta en suspens jusqu'à l'arrivée de Catherine II sur le trône en 1762. Cette dernière, se plaçant comme successeur de Pierre le Grand et ayant le grand projet de reformer l'Empire grec, souhaitait conquérir cette région, enviée depuis plus d'un demi-siècle. La première guerre contre la Turquie sous son règne se déroula de 1768 à 1774 et se termina par la signature du traité de Koutchouk-Kaïnardji. Même en ce qui concerne ce dernier, alors que les deux Empires souhaitaient la paix, les négociations mirent près de deux ans à déboucher sur un texte convenant, plus ou moins, à tous. Ces longues discussions montraient bien la volonté des deux puissances de rester forte face à l'autre[5]. Catherine II demanda le territoire d'Azov, des deux Kabardies pour se protéger contre la Turquie, une indemnité pour ses frais de guerre, un autre dédommagement en échange de la Valachie et de la Moldavie, la libre circulation sur la mer Noire et surtout l'indépendance de la Crimée[6]. La Porte ne céda pas et la Russie se vit obligée de réduire ses prétentions. Elle arriva tout de même à gagner quelques territoires vers le Sud,

[3] Castellan Georges, *op.cit.*, p. 200-201.
[4] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires…, op. cit., t. 3*, p. 167.
[5] Nolde Boris, *La formation de l'Empire russe. Etudes, notes et documents, t. 2*, Paris, Institut d'études slaves, 1952-1953, p. 92-102.
[6] *Ibid.*, p. 87.

continuant ainsi sa lente progression, mais surtout, elle obtint l'indépendance de la Crimée[7].

Cette dernière demande pouvait sembler étrange mais faisait, en réalité, partie d'un plan pour s'approprier ce territoire sur le long terme. En effet, il est certain que les Turcs auraient refusé de laisser cette région à la Russie pour plusieurs raisons : cela aurait amené cette puissance aux portes de l'Empire ottoman et elle aurait accédé à la mer tant désirée. Catherine II demanda donc l'autonomie de ce territoire qui, bien que n'appartenant pas totalement aux Turcs, leurs était soumis. Ces terres, et les peuples qui y vivaient, devenaient donc indépendants des Ottomans et de la Russie.

Néanmoins, en 1783, l'Empire moscovite finit par annexer la Crimée et l'intégrer totalement à son territoire[8].

L'annexion de la Crimée en 1783

L'annexion de la Crimée ne s'était pas faite en une fois, à la suite d'un événement marquant, mais au contraire, ce fut un processus qui s'étendit sur plusieurs années. Le but n'est pas de refaire l'historique détaillé des différents faits mais d'essayer d'avoir une vision globale de la question. Avant tout, une chose étonnante est à noter : lorsque Ségur nous explique la prise de ce territoire par les Russes, il ne semble pas faire de distinction entre la guerre, la signature du traité et l'annexion progressive. Lorsque nous lisons son récit, nous n'avons pas ces coupures chronologiques, il semblerait qu'il vit tous ces événements comme la volonté première de l'Empire russe, comme s'il n'y avait pas eu de retournement de situation.

Une lente annexion

En 1774, la Crimée devint un territoire indépendant et moins d'une décennie plus tard, il est devenu russe. Le ministre français nous explique cette « importante révolution[9] » en moins de deux pages, ne nous donnant que les grands événements. Il nous fait comprendre que la situation sur ce territoire était tendue depuis 1757, date à laquelle le

[7] *Ibid.*, p. 104.
[8] Voir annexe 3.
[9] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 169.

khan fut renversé par les Nogais, l'un des peuples sous sa domination, et remplacé par un autre qui fut assassiné quelques années plus tard[10].

Il nous explique que, lors de la guerre de 1768-1774, les Russes avaient décidé d'interférer dans ces problèmes en essayant d'imposer un khan leur étant favorable[11]. Une chose que Ségur ne nous explique pas c'est que les Russes essayèrent de soumettre les Nogais[12]. Cela se comprend puisque ce peuple avait réussi à défaire l'ancien khan, il était donc dans l'intérêt des Catherine II de prendre l'ascendant sur lui. Cependant, tout ne se déroula pas comme prévu et la Porte, qui dominait encore ce territoire, rétablit l'ancien khan destitué[13].

Par la suite, l'auteur nous évoque des guerres civiles sur la presqu'île et nous explique que « […] les Russes les prolongèrent en s'y mêlant[14] ». Le problème ici est qu'il ne donne pas de dates, ni même d'autres informations mais nous comprenons tout de même les volontés de la tsarine : rendre le territoire de la Crimée instable pour avoir une excuse pour y entrer et agir. Pour prolonger les oppositions entre les différents peuples, la Russie avait, depuis 1770, décidé de rallier différentes tribus en leur offrant la liberté mais pour cela il fallait qu'ils se délient des Turcs[15]. Ces groupes aux différentes influences devaient être les causes de ces guerres civiles.

Au même moment, la Porte souhaitait la révision du traité de Koutchouk-Kaïnardji et plus particulièrement la clause relative à l'indépendance de la Crimée. Elle usait de son influence, restée grande sur ce territoire, pour que les peuples se rebellent[16]. Elle ne supportait pas d'avoir dû laisser cette terre, il ne faut pas oublier que les négociations du traité avaient été longues et que les Turcs n'avaient pas réellement eu le choix de refuser les clauses de la Russie.

Enfin, Ségur explique que : « […] les dissensions intérieures continuant toujours, le khan Sahim-Guerray, dont les ports étaient bloqués par les vaisseaux russes, se trouvant sans défense et menacé par l'armée que commandait le prince Potemkin, descendit du trône, et céda à Catherine II la Crimée, le Kuban et l'île de Taman[17] ». Encore une fois, il

[10] *Ibid.*, p. 168.
[11] *Ibid.*, p. 168.
[12] Nolde Boris, *op. cit.*, p. 170.
[13] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 168.
[14] *Ibid.*, p. 168.
[15] Nolde Boris, *op. cit.*, p. 62.
[16] *Ibid.*, p. 123.
[17] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t.* 3, p. 168-169.

ne donne pas de date et nous pouvons même dire qu'il prend un raccourci. En effet, le khan était en mauvaise posture, il n'arrivait pas à gouverner et à tenir tête aux différentes tribus[18]. Au départ, Catherine II pensait le soutenir puis peu à peu l'idée de le remplacer par une personne compétente lui vint à l'esprit avant de commencer à envisager l'annexion[19].

La convention du 28 décembre 1783 ratifia l'annexion de la Crimée, la Porte ne souhaitait pas une nouvelle guerre malgré la violation du premier traité et cela s'expliquait par le fait que la Russie était aidée de l'Autriche[20] et donc les Turcs ne voulaient pas risque de s'attaquer à ces deux puissances.

Ce qu'il faut comprendre c'est que la Moscovie n'avait pas utilisé les armes pour obtenir cette terre, elle avait été patiente et stratège, jouant une sorte de double jeu. Officiellement, elle souhaitait l'indépendance de cet Etat, sûrement pour en faire un territoire neutre entre les deux pays, une zone de sécurité comme elle l'avait déjà demandée dans son premier projet de traité avec l'idée du triangle protecteur Berda, Konskiia Vody, Dnepr[21]. Cependant, nous l'avons vu à travers les dires de Ségur, elle influençait ce territoire, en se servant des discordes entre les différents peuples, pour avoir une raison d'intervenir. Ce double-jeu, connu aujourd'hui, est une chose à prendre en compte dans l'étude des relations russo-turques à travers les écrits de Ségur. Ce dernier fut souvent confronté à cette position ambiguë de la Russie, jouant tour à tour des rôles différents : victime de l'Empire ottoman ou assaillant de ce dernier.

Nous remarquons également à travers les explications du ministre plénipotentiaire que même si cette annexion était un but pour Catherine II, elle avait été favorisée par les problèmes internes à ce territoire, ceux-ci existant avant l'arrivée de la tsarine au pouvoir. Il faut donc y voir un concours de circonstances ayant facilité l'action de la souveraine. « La guerre ne fut pas voulue, mais ses résultats le furent certainement : comme nombre de grandes actions politiques, elle a été le produit d'une volonté consciente mais qui ne s'est définitivement formée que sous l'influence d'une situation indépendante de cette volonté[22] ».

[18] Nolde Boris, *op. cit.*, p. 158.
[19] *Ibid.*, p. 162.
[20] *Ibid.*, p. 167-168.
[21] *Ibid.*, p. 103.
[22] *Ibid.*, p. 57.

La Crimée russe

Toutefois, notons que même si la passation de pouvoir entre le khan et l'impératrice paraissait s'être faite facilement, les peuples du territoire annexé n'étaient pas enclins à accepter cette nouvelle souveraine. Ainsi, quand Ségur nous évoque une tsarine victorieuse qui a pu « […] s'asseoir sur le trône de ces princes tartares […][23] » il faut être prudent. Tout d'abord, un grand nombre d'habitants ont quitté ce territoire[24], fuyant vers le Sud et l'Empire ottoman. De plus, les Tartares toujours présents ne semblaient pas reconnaître Catherine II comme leur nouvelle dirigeante, mais ils ne paraissaient pas non plus la haïr, il les décrit comme indifférents :

> […] vieux ou jeunes, ces Turcs, ces Tartares, assis tranquillement devant la porte de leurs maisons, ou dans l'intérieur de leurs boutiques, loin de montrer aucune surprise aucune curiosité, aucun mouvement expressif de joie ou de colère à la vue du cortège, si nouveau et si imposant pour eux, qui s'offrait avant tant de pompe à leurs regards, restaient immobiles, sans se lever, sans diriger leurs yeux de notre côté ; quelquefois même ils nous tournaient le dos[25].

Cette situation, vécue en 1787 à Bachtchi-Saraï, avait fortement surpris Ségur qui, depuis le début du voyage, était habitué aux scènes de joie, de foule se pressant près de la route lors du passage du cortège impérial.

Il faut tout de même faire attention et ne pas oublier que le voyage avait été orchestré par Potemkine, à peine quatre ans après l'annexion, pour montrer à la tsarine l'intérêt d'avoir entrepris cette conquête. D'ailleurs il avait insisté fortement pour que ce voyage se fasse[26]. Pour la tsarine, cela représentait une occasion d'avertir les ottomans de la laisser agir comme elle le souhaitait en Crimée[27].

Remarquons, comme il le fait, que ce que Ségur avait vu n'était pas la réalité et que tout était faussé car cette expédition avait totalement été organisée et de plus ce n'était pas une personne seule qui sillonnait les routes, mais l'impératrice de Russie[28]. Donc, ses dires à propos de l'indifférence des Turcs vivant en Crimée sont à relativiser, il ne dit pas si cette scène s'était déroulée à l'arrivée de l'impératrice, où la surprise aurait été normale, ou plus tard, ce qui peut jouer sur les réactions des habitants, peut-être habitués à voir le cortège dans la ville depuis plusieurs jours.

---

[23] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit. t. 3*, p. 169.
[24] *Ibid.*, p. 174.
[25] *Ibid.*, p. 174.
[26] Ségur à Vergennes, 8 juillet 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 56, f. 241r.
[27] Lavater-Sloman Mary, *Catherine II et son temps*, Paris, Fayot, 1952, p. 343.
[28] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit. t. 3*, p. 3-4.

Nous pouvons aussi nous demander s'il connaissait le gouvernement de cette nouvelle région. Pour les habitants, les choses n'avaient que très peu changé, la Russie n'ayant pas les moyens et le temps de réformer l'administration de sa nouvelle terre décida de garder l'ancien système et la religion. Les deux seules nouveautés étaient la nomination d'un gouverneur : Potemkine et le nouveau nom la région : Tauride[29]. Ce sujet n'est pas abordé dans ses écrits et donc il est possible qu'il n'en avait pas connaissance.

En ce qui concerne la réaction de la Porte, nous n'avons pas d'information dans les écrits de Ségur mais nous pouvons deviner que la volonté de cette dernière d'entamer une guerre avec la Russie était sûrement due à un désir de reconquérir la Crimée. Si nous ne connaissons pas ses raisons exactes, nous savons tout de même qu'elle propose à la Russie l'arrêt des combats contre le retour de la Crimée sous sa dépendance[30].

[29] Nolde Boris, *op. cit.*, p. 178.
[30] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit. t. 3*, p. 270.

Chapitre 9 – Des volontés s'opposant dans une guerre

Les tensions entre ces deux empires ne faiblirent pas, au contraire, elles finirent par engendrer le déclenchement d'une nouvelle guerre, la seconde guerre russo-turque et la deuxième du règne de l'impératrice. Nous étudierons donc l'évolution des rapports entre les deux cours et plus particulièrement leurs attitudes envers l'autre avant de nous intéresser au conflit en lui-même.

Les prémices de la guerre

Tout d'abord, nous devons analyser les signes avant-coureurs de la guerre que ce soit en s'attachant à comprendre les événements ayant engendré le conflit ou en étudiant les attitudes des deux cours, leurs façons de gérer les problèmes et bien entendu nous nous baserons plus particulièrement sur les choix et les actions russes. Les références dans les écrits de Ségur sont très nombreuses et détaillées, ce qui est normal dans le sens où sa mission était d'observer l'évolution des relations des deux pays. Nous ne pourrons donc pas être exhaustifs en ce qui concerne toutes les remarques de Ségur par rapport à cette question.

Tout d'abord, il faut mettre en évidence une chose qui ressort des écrits de Ségur, et que nous avons commencé à observer dans le chapitre précédent : le double discours de Catherine II. Dans de très nombreuses lettres, le ministre français rapporta qu'elle souhaitait la paix mais qu'elle ne voulait pas perdre sa crédibilité : « […] en voulant la paix Elle ne veut et ne peut point souffrir des outrages continuels […][1] ». Nous pouvons dire que cette citation reflète bien son comportement : elle souhaitait la paix, elle ne désirait pas se lancer dans une nouvelle guerre, ou du moins c'est ce qu'elle prétendait auprès des puissances étrangères, mais elle ne voulait pas non plus paraître pour la plus faible en laissant l'Empire ottoman dicter ses volontés. Cette dualité se retrouve très souvent dans les textes Ségur lorsqu'il évoque les rapports entre les deux pays. Ainsi, dans une de ces lettres il écrit « […] on veut la paix de bonne foi pour le commerce, mais on la demande

[1] Ségur à Vergennes, 22 juillet 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 65, f. 276v.

aux éclats avec un ton hostile […][2] ». Cette question du ton est importante car elle résultait de divers problèmes, étudiés ci-après. La question est de savoir dans quel contexte se plaçaient ces missives, quels étaient les différends entre ces deux empires à cette époque.

Le problème de la Géorgie : la base d'un nouveau conflit

Nous savons que les rapports entre les deux cours étaient tendus depuis longtemps et l'annexion de la Crimée n'avait pas calmé la colère des Ottomans, au contraire.

Dans une de ses lettres à Vergennes, Ségur nous expliquait que la situation était difficile dans le Caucase, mais pas forcément pour les Russes :

> Tenez donc pour certain, Monsieur le Comte, que la grande entreprise donc je vous ai parlé ne rencontre pas tous les obstacles qu'on imagine ; qu'il ne reste aux Russes d'ennemis dignes d'être comptés que les Lesguis et les Tartares du Cuban, que n'ayant ni artillerie, ni discipline ils ne peuvent résister, surtout étant attaqués aussi par les Géorgiens, et que, si le peu de suite qu'on met ici aux affaires les plus importantes, ne tire encore cette année les Turcs d'affaire, il n'y a rien de plus facile pour l'Impératrice que d'être maitresse absolue en une campagne de tout le Pays situé entre les deux Mers[3].

Nous comprenons que des troupes russes se trouvaient en Géorgie et étaient en conflit avec les Turcs. Au début des années 1780, la Géorgie demanda la protection de la Russie contre l'Empire ottoman qui voulait reprendre ce territoire. Catherine II accepta et un traité fut signé en 1783 à Guéorguievsk liant les deux pays. En échange du protectorat russe, les terres devenaient dépendantes de l'Empire moscovite[4]. Cependant, ce traité rentrait en contradiction avec celui de Koutchouk-Kaïnardji car ce dernier reconnaissait « […] les droits de la Turquie sur la Géorgie occidentale […][5] ». Nous remarquons qu'il s'agissait déjà de la deuxième infraction à ce traité de la part de Catherine II.

Lorsque Ségur arriva en Russie, ce conflit était déjà installé depuis quelques années et c'est la raison pour laquelle il n'expliqua pas les causes de cette querelle dans ses lettres et n'en fit pas mention dans ses mémoires. Pourtant il faut y voir une des origines d'un possible conflit. Il est fort probable que la Porte n'attendait qu'un écart de la part de la Moscovie pour lui déclarer la guerre. La situation demeura tendue pendant longtemps avant que les hostilités ne commencèrent véritablement.

Cela n'empêcha pas les altercations de devenir plus fréquentes dans le Caucase où les Lezghiens, un des peuples allogènes, soutenus par le Pacha d'Achalzig, attaquaient la

[2] Ségur à Vergennes, 30 septembre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 19, f. 106v.
[3] Ségur à Vergennes, 11 mars 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP117, document 58, f. 151r-v.
[4] Assatiani Nodar, Bendianachvili Alexandre, *Histoire de la Géorgie*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 227.
[5] *Ibid.*, p. 222.

Géorgie, mais il semble qu'au départ la Porte n'était pas au courant de leurs agissements[6]. Cela est possible, l'Empire ottoman avait une influence sur un grand territoire et le pouvoir central devait déléguer, il est donc fort probable qu'au début, l'empereur turc n'était pas averti des manœuvres du Pacha.

Ségur nous explique également que la souveraine avait demandé un dédommagement pour les pertes dans le Caucase, par le biais de son ambassadeur à Constantinople : Boulgakov mais « […] les Turcs ayant apparemment pris les paroles de M de Bulgakow pour une déclaration de guerre, avoient répliqué que les plaintes contre le Pacha n'étoient point fondées […][7] ». Ainsi, même une fois en connaissance des faits de son subalterne, la Porte refusait d'écouter la Russie et de lui fournir les compensations demandées. Cependant, il serait intéressant de savoir exactement les mots employés par Boulgakov, car à plusieurs reprises, Ségur nous fait remarquer que le ton utilisé par le diplomate russe n'était pas le bon et pouvait donc paraître agressif pour les Turcs.

Les Tartares : autre source de conflit

Un autre problème se posait entre les deux cours : les incursions Tartares sur le territoire russe. Catherine II se contentait, pour un temps, de les repousser au-delà du Kuban pour ne pas enfreindre le traité, mais elle menaçait la Turquie d'intervenir, militairement[8]. En effet, les peuples Tartares étaient censés être sous l'autorité de la Porte mais cette dernière semblait avoir du mal à les contrôler.

Cependant Ségur nous fait remarquer que la Turquie n'était pas aussi informée sur les problèmes de la Russie que cette dernière sur les problèmes ottomans[9]. Cela s'expliquait par le fait que Saint-Pétersbourg avait un ambassadeur à Constantinople, Monsieur de Boulgakov mais il ne semble pas, d'après les différents écrits étudiés, que la Porte avait un émissaire en Russie à la même époque. Cette situation justifiait donc la différence d'informations entre les deux empires.

L'auteur explique que si on désirait que le calme revienne, il fallait que les Turcs connaissent les plaintes de la tsarine[10]. En effet, elle se plaignait mais les Ottomans ne comprenaient pas ce qu'elle leur reprochait. Or cela changeait la manière dont ils accueillaient les missives de l'impératrice. Nous avons parlé du ton que la cour de Saint-

[6] Ségur à Vergennes, 17 mai 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 24, f. 105v-106v.
[7] Ségur à Vergennes, 26 août 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 96, f. 373r-v.
[8] Ségur à Vergennes, 17 mai 1786, *op. cit.*, f. 103v-104r.
[9] Vergennes à Ségur, 1er novembre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 53, f. 196v.
[10] Lettre adressée à Ségur, 28 juin 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 53, f. 211r.

Pétersbourg utilisait pour s'adresser à la Porte, or cette dernière n'était pas avertie des incursions de peuples sur le territoire russe. Il y avait un décalage entre les informations détenues par les deux puissances et donc, elle pouvait se sentir agressée sans motif par la Russie.

L'armée russe en préparation

La tension n'augmentait pas constamment, en partie à cause du double discours de Catherine II si nous nous referons aux écrits de Ségur. Elle disait vouloir la paix, or à plusieurs reprises, le ministre français se plaignit de la voir préparer son armée aussi bien dans les lettres qu'il envoyait à Vergennes que dans ses mémoires plusieurs années plus tard. Ainsi, lorsqu'il évoquait les préparatifs du voyage de la tsarine en Tauride au début de l'année 1787, il n'oubliait pas de parler du rassemblement des troupes qui devaient se trouver sur le passage du cortège. « Le compte de ces Troupes et le rassemblement des soixante mille chevaux qui sont nécessaires pour le voyage produisent de forts mouvements dans tout l'Empire […][11] ». En effet, ce rassemblement de soldats fit tout de suite penser que le pays se préparait en vue d'une prochaine guerre ou du moins souhaitait montrer à la Turquie sa puissance.

Lors du récit du voyage, il fait encore de nombreuses références à ces troupes mais de manière plus détaillée puisqu'il nous décrit précisément, sur une page, les manœuvres effectuées par les soldats à Krementchouk[12]. Cette scène ne fut pas la seule qu'il vit, au contraire, un nouveau défilé fut donné à Poltava, lieu symbolique où Pierre le Grand remporta une grande victoire face au roi de Suède. Il n'était pas étonnant que Catherine II décida de faire une parade à cet endroit précis, comme l'écrit le ministre français : « La joie et la gloire brillaient dans les yeux de Catherine ; on aurait pu croire que le sang de Pierre le Grand coulait dans ses veines[13] ».

Si dans ses mémoires il ne nous fait pas part de l'appréhension qu'il avait de voir éclater une guerre face à ce spectacle, il écrivit tout de même à Vergennes sur les armements et les préparatifs dans le cadre du voyage de l'impératrice, faits par Potemkine, à Kherson et Sébastopol[14]. Dans cette même lettre, il exprima au ministre des Affaires

[11] Ségur à Vergennes, 21 octobre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 44, f. 168r-v.
[12] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires ou souvenirs et anecdotes, t. 3*, Bruxelles, imprimeur-libraire Arnold Lacrosse, 1825, p. 133-134.
[13] *Ibid.*, p. 223.
[14] Ségur à Vergennes, 25 février 1787, MAE, *CP Russie*, 112CP120, document 37, f. 109r-v. Ségur a adressé cette lettre à Vergennes or ce dernier est décédé quelques jours auparavant mais l'information n'est pas

Etrangères que la guerre risquait d'éclater d'ici un an. Même s'il n'écrivit pas explicitement qu'il craignait que les conflits ne reprennent, nous pouvons le comprendre dans le fait que malgré son voyage, et donc la difficulté de faire parvenir du courrier à la cour de France depuis une autre ville que Saint-Pétersbourg, il le fit tout de même. Pour lui, il était urgent que la France soit avertie des actions de la souveraine et de son favori. Cette préparation des armées inquiétait et cela se comprenait :

> […] le spectacle d'une base navale russe moderne, avec son escadre complète, à 36 ou 48 heures de distance de Constantinople leur donnait sérieusement à réfléchir. Quant à l'empereur Joseph II, il en était presque alarmé[15].

Cette armée faisait peur et pas seulement à la France. Le message que l'on pouvait comprendre était clair : la Russie se préparait à une nouvelle guerre.

Une volonté de paix malgré tout ?

Ségur semblait croire que Catherine II ne se rendait pas compte de la portée des messages qu'elle envoyait à la Turquie, que ses actions pouvaient rompre la paix. « Toutes ces considérations, sans m'aveugler, me persuadent qu'il y a dans tout ceci plus d'inconséquence que de fausseté […][16] ». Selon lui, elle souhaitait vraiment la paix, mais nous pouvons encore une fois nous poser la question du double discours de Catherine II face à l'Europe. Nous savons que le ministre français était assez proche de la tsarine mais cela ne voulait pas dire qu'elle lui disait le fond de ses pensées, elle devait toujours se méfier du diplomate même si elle appréciait l'homme.

De plus, elle ne semblait pas prête à abandonner la Géorgie malgré l'erreur qu'elle avait fait, se mettant en porte-à-faux avec l'Empire ottoman, il était « […] impossible de lui persuader de renoncer à la Géorgie […][17] ». Cela s'explique par le caractère de l'impératrice, elle ne souhaitait pas renoncer à sa décision. Peut-être pourrions-nous même parler d'honneur de ne pas revenir sur un accord, mais il faut tout de même penser au fait qu'avoir ce territoire sous sa dépendance lui donnait un avantage face aux Turcs et lui

encore parvenue en Russie. La lettre a donc été reçue par le nouveau ministre des Affaires Etrangères Montmorin.

[15] Soloveytchik Georges, *Potemkine. Un tableau de la Russie de Catherine II*, Paris, Gallimard, 1940, p. 252.

[16] Ségur à Vergennes, 30 septembre 1786, *op.cit.*, f. 106r.

[17] Ségur à Vergennes, 1er septembre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 1, f. 4r.

permettait de continuer sa descente vers le Sud en complétant l'annexion de la Crimée[18]. Ainsi son envie de paix était relative.

Nous pourrions aussi émettre l'hypothèse que ce n'était pas Catherine II qui souhaitait la guerre mais Potemkine mais il semble impossible que cet homme, si puissant était-il, pût manœuvrer ainsi sans l'accord de sa souveraine. Néanmoins, dans ses écrits, il est indéniable que Ségur nous le présente comme étant le plus fervent partisan de la guerre.

La crainte de l'Empire ottoman

Ces différentes situations déplaisaient à l'Empire ottoman qui n'appréciait pas la présence russe en Géorgie et sur la mer Noire, et plus particulièrement les flottes moscovites à Sébastopol, car cela représentait une menace directe pour lui[19]. Cette peur est explicitée par Ségur qui, au tout début de l'année 1786, soit avant même le voyage et les scènes de défilés, nous exprimait déjà le point de vue de la Porte, ou du moins ce qu'il en devinait.

> Ainsi l'Empire ottoman qui voit se construire dans les ports de Kerson et de Crimée une flotte formidable qui peut en 30 heures de marche se rendre à Constantinople, se voit d'un autre côté absolument tourné par l'Est de la mer noire et ayant inutilement espéré que les gorges du Caucase et les peuplades qui l'habitent arrêteroient son ennemi[20].

La Turquie se retrouvait bloquée par la Russie qui avait réussi à créer une sorte de barrière entre eux : la flotte sur la mer, les armées dans le Caucase, et celles prêtes à marcher sur sa capitale. Ségur sous-entendait que la Porte n'avait aucune chance face à cette puissance.

La déclaration de guerre

Les événements ne se calmèrent pas ou du moins, pas assez longtemps. Au début de l'année 1787, il semble que les problèmes en Géorgie et avec les Tartares n'étaient toujours pas résolus mais les deux cours en discutaient même si les relations restaient tendues[21].

Vers août-septembre 1787, Ségur nous évoque l'action des Anglais à Constantinople qui n'était pas positive pour la Russie, ni pour la paix, au contraire.

[18] Nolde Boris, *La formation de l'Empire russe. Etudes, notes et documents*, *t. 2*, Paris, Institut d'études slaves, 1953, p. 374-375.
[19] Mantran Robert, « Les débuts de la Question d'Orient (1774-1839), in Mantran Robert (dir.), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 1989, p. 425.
[20] Ségur à Vergennes, 6 janvier 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP117, document 4, f. 10r-v.
[21] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 86-96.

Boulgakov se vit menacé d'emprisonnement par la Porte[22]. Il semblerait que la Russie avait refusé un ultimatum de la Turquie demandant l'évacuation de la Crimée[23]. Cet événement, Ségur l'évoque en retranscrivant une discussion qu'il a eu avec Bezborodko où ce dernier expliquait que si la tsarine n'acceptait pas, son ministre aurait été jeté en prison et selon lui, la souveraine, même face à cet affront, ne souhaitait pas la guerre[24].

Par la suite, il nous explique que l'impératrice faisait tout pour essayer de calmer Constantinople, elle était prête au compromis jusqu'à ce que la situation se retourna :

> C'est ainsi que nous nous occupions à Pétersbourg des moyens de détourner un orage qui grondait depuis quatre années : mais un courrier, qui nous arriva le 12 septembre, dissipant tout à coup nos illusion, nous apprit que la tempête venait enfin d'éclater du côté où jusque-là on l'aurait certainement le moins attendu. Ce n'était plus la Russie qui menaçait l'empire ottoman, c'était l'empire ottoman qui attaquait la Russie. Les conseils de l'Angleterre et de la Prusse triomphaient. Le grand-seigneur avait fait enfermer le ministre russe aux Sept-Tours, et déclarer la guerre à Catherine[25].

Alors que, selon Ségur, Catherine II faisait tout pour empêcher cette guerre, les Turcs décidèrent de déclencher les hostilités sous l'influence de cours étrangères. Nous n'avons pas réellement d'informations sur les raisons et les actions de ces étrangers à Constantinople mais ils contrariaient les plans français.

Cette déclaration de guerre semblait être la faute des Turcs, ou du moins c'était ce qu'écrivait le ministre français. Dans ces lettres, à plusieurs reprises il écrivit que c'étaient eux qui voulaient « […] allumer la guerre […][26] ». Or, dans certains ouvrages, comme celui de Robert Mantran, il semblerait que ce soit la Russie qui déclara la guerre à la suite de l'ultimatum mais il n'est pas fait mention de l'emprisonnement de Boulgakov[27]. Il est fort probable que les deux cours n'attendaient qu'un faux pas de l'autre pour débuter les hostilités.

Nous avons vu les différents points sur lesquels les deux cours s'opposaient mais il semble que tous ne soient pas cités dans les textes étudiés. Ainsi, il semblerait que la Russie avait demandé l'établissement d'un consulat à Varna en Bulgarie et la fondation

[22] *Ibid.*, p. 251-253.
[23] Riasanovsky Nicholas V., *Histoire de la Russie des origines à 1996*, Paris, Robert Laffont, 2001, p. 292-293.
[24] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 259-261.
[25] *Ibid.*, p. 256-257.
[26] Ségur à Vergennes, 17 mai 1786, *op. cit.*, f. 105r.
[27] Mantran Robert, *op. cit.*, p. 425.

d'une nouvelle église à Constantinople, deux requêtes refusées par les Turcs[28]. Il est certain que cette guerre ne fut pas déclarée suite à un événement précis mais suite à de vieilles tensions et à des problèmes d'entente entre les deux cours.

La seconde guerre russo-turque (1787-1792)

Nous n'étudierons pas la guerre à travers les batailles que se livraient les deux armées pour plusieurs raisons. La première est que les écrits de Ségur ne nous apportent que très peu d'informations sur les combats, et leurs avancées, et qu'il ne fut pas présent en Russie durant toute la durée de la guerre puisqu'il partit en 1789 soit trois ans avant la fin. De plus, cela ne reviendrait qu'à faire un récit factuel, il est donc plus intéressant d'analyser la manière dont ce conflit avait été mené par Catherine II, comment elle l'avait géré mais aussi de voir aussi ses répercussions sur le reste du continent.

Une guerre européenne

Il est important de rappeler que l'une des grandes craintes de la France était que si la guerre venait à éclater, elle aurait été générale :

> Tous les politiques craignaient alors qu'une rupture entre la Russie et la Porte réveillant la rivalité des grandes puissances, une guerre générale n'en fût le résultat. Il semblait en effet évident que, si l'empereur et l'impératrice cherchait à rompre l'équilibre en ajoutant à leurs Etats les vastes possessions des Turcs en Europe, la France, la Prusse et la Suède s'opposeraient de toutes leurs forces à cet agrandissement, quand même l'Angleterre s'unirait aux cours impériales dans l'espoir de profiter de cette révolution, en s'emparant des îles de l'Archipel[29].

Ségur et toutes les cours d'Europe craignaient cette guerre. En raison des alliances mais aussi des bénéfices que les deux cours impériales auraient pu avoir, une grande partie des Etats européens aurait été concernée. Cependant, malgré les efforts pour éviter ce conflit, il avait fini par se déclarer. Nous nous intéresserons donc aux puissances en action dans cette guerre, sans forcément évoquer tous les détails, ce qui serait trop long et trop factuel.

Il faut d'abord s'intéresser à l'Autriche, alliée de la Russie, qui au début de cette guerre, ne semblait pas prête à l'aider. En effet, Potemkine « […] accusait les Autrichiens

[28] Tapié Victor L., *L'Europe centrale et orientale de 1689 à 1796, 3. La Russie au temps de Catherine II*, Paris, Centre de documentation universitaire, 1969, p. 86.
[29] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 81-82.

de ne rien faire[30] ». Nous avons des informations contradictoires en ce qui concerne l'action de l'Empire. En effet, selon Lucien Bély, il semblerait que Joseph II ait attendu février 1788 pour attaquer, dans le but de prendre Belgrade par surprise[31]. Cette thèse coïnciderait avec les dires de Potemkine et le fait que Ségur n'évoque presque pas cette puissance au début de la guerre. Cependant, Boris Nolde nous explique qu'au contraire, l'empereur « […] commença immédiatement les opérations militaires contre les Turcs […][32] ». Nous pouvons expliquer ce décalage par plusieurs raisons : il fallut un certain temps pour que Joseph II soit informé du déclenchement de la guerre mais aussi pour qu'il puisse constituer son armée et se rendre sur les terres du conflit avec un plan de bataille. Il est fort probable qu'il agît rapidement mais que le temps de préparation donnait le sentiment qu'il attendait.

En ce qui concernait la Suède, le cabinet de Saint-Pétersbourg ne semblait pas s'inquiéter de ce pays, « […] on ne prévoyait pas que Gustave III, avec une armée de trente mille hommes, oserait bientôt attaquer le colosse russe […][33] ». Cette armée également décrite par le marquis de Poterat n'était pas la plus à craindre en Europe mais il nous explique que, si elle l'était, c'était par habitude et qu'elle était surestimée[34]. L'impératrice ne semblait pas s'être laissé convaincre par les apparences et n'appréhendait donc pas l'attaque de ce pays.

Pourtant, d'après Ségur, la Porte ottomane réussit à convaincre le roi Gustave III d'attaquer l'Empire moscovite pour retenir la flotte de Catherine II sur le front Nord et ainsi diviser ses forces[35]. Or, cette information ne correspond pas avec les faits rapportés par Boris Nolde. Ce dernier nous explique que la Suède aurait décidé de s'attaquer elle-même à la Russie en 1788, sans avoir été influencée par une autre puissance, se plaçant ainsi comme défenseur de la Turquie, dans la tradition de Charles XII, et espérant pouvoir s'attaquer à la Finlande durant ce conflit[36]. Il est fort probable que les deux raisons étaient liées, elle aurait pu entrer en guerre pour la Turquie, à sa demande. De plus, la suite des événements donnèrent raison à Catherine II : la Suède signa un traité de paix avec la Russie moins de deux ans après son entrée de guerre.

---

[30] *Ibid.*, p. 340.
[31] Bély Lucien, *Les relations internationales en Europe XVII^e^-XVIII^e^ siècles,* Paris, PUF, 2001, p. 642.
[32] Nolde Boris, *op. cit.*, p. 201.
[33] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 266.
[34] Schnakenbourg Eric, *Entre curiosité et espionnage. Le voyage du marquis de Poterat vers la mer Noire (1781)*, Paris, Classiques Garniers, 2011.p. 103.
[35] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 345.
[36] Nolde Boris, *op. cit.*, p. 208-209.

La Prusse, quant à elle, suivait l'Angleterre. D'ailleurs, les deux puissances et la Hollande signèrent la Triple Alliance[37]. La puissance prussienne n'est que peu évoquée par Ségur, moins que la Suède, nous savons qu'elle avait réussi à convaincre des habitants de la ville de Dantzick en Pologne, redonnant ainsi le gout de la liberté au peuple[38]. Il semble que cette puissance voulait profiter de cette guerre pour agrandir son territoire vers l'Est par un plan compliqué, entraînant des échanges de territoires entre plusieurs pays, qui ne fonctionna pas[39].

Ségur n'écrit rien sur les conflits avec la Prusse mais nous savons que cette puissance, avec l'Angleterre, semblait vouloir se rapprocher de la Russie, et de ce fait abandonner la Porte : « […] au moment où les Anglais et les Prussiens renouvelaient leurs démarches pour se rapprocher de l'impératrice, M. de Choiseul me transmit un mémoire très hostile, adressé à la Porte par les ministres d'Angleterre et de Prusse[40] ». Cette demande ne fut pas la seule faite par les deux puissances. Elles proposèrent aussi à la Russie d'être les médiatrices entre elle et la Porte, chose que Catherine II refusa par fierté, ne souhaitant pas qu'on lui dictât sa conduite[41].

Le cas de l'Angleterre n'est pas plus explicité ici mais dans le chapitre suivant à cause de l'influence française sur ses actions.

Un dernier cas est à noter, celui d'un américain, Paul Jones, qui vint dans ce pays en guerre, à la recherche d'aventures. Certes il n'était pas envoyé par les Etats-Unis « […] non reconnus encore en Russie […][42] » mais son cas est intéressant car il montre que cette guerre était connue même sur un continent aussi éloigné. Catherine II fut très heureuse de le compter dans ses rangs et lui donna une flotte sur la mer Noire[43]. Comme nous le savons, elle était très impressionnée par la révolution américaine et il est donc logique qu'elle accueillit chaleureusement cet homme.

L'attitude ambiguë de la Russie

Au début de la guerre, la Russie, bien que prête, ne semblait pas encline à lancer les hostilités alors qu'elle aurait pu agir vite, ses troupes étant déjà prêtes contrairement à

[37] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 345.
[38] *Ibid.*, p. 345.
[39] Nolde Boris, *op. cit.*, p. 202.
[40] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 433.
[41] *Ibid.*, p. 477.
[42] *Ibid.*, p. 355.
[43] *Ibid.*, p. 354.

celles de la Turquie, Ségur décrit même un Potemkine « indolent[44] ». Cependant, cette inaction permit aux Ottomans de se préparer et de lancer l'offensive[45].

« La modération de Catherine n'était, au dire de plusieurs personnes, que momentanée ; son ambition semblait se ranimer par accès ; et, lorsque les dépêches de ses généraux lui présageaient quelques grands succès, elle projetait des établissemens dans la Morée et dans l'Archipel[46] ». Au début de ce conflit, l'impératrice espérait encore échapper à la guerre, mais voyant les profits qu'elle pouvait en tirer et surtout, en s'assurant de le faire simplement, il semblerait qu'elle finit par se résoudre à combattre. Comme prévu donc, ce calme ne dura pas longtemps, la campagne commença au Sud, avec le siège d'Osczakoff[47].

Malgré le fait que la guerre avait débuté, Potemkine ne semblait pas se réveiller. Le prince de Ligne le décrivit comme « endormi[48] » alors même que les combats n'avaient lieu pas loin de son campement.

En ce qui concerne l'avancée générale de la guerre, le ministre français ne donne que peu d'information sur les combats face aux Turcs. La guerre russo-suédoise, qui se déroulait en Finlande, semblait prendre le dessus dans les affaires de Saint-Pétersbourg, laissant sûrement le conflit contre les Turcs aux soins de Potemkine. Ségur nous explique d'ailleurs que la souveraine aurait pu finir cette guerre rapidement en signant un traité avec le frère de Gustave III qui commandait une armée se rebellant contre l'autorité. Le frère du souverain souhaitait la paix, ce qui aurait forcé le roi de Suède à capituler, mais cela ne se fit pas[49].

Pourtant, elle semblait lasse de cette guerre, elle souhaitait la paix et finit par accepter la médiation de l'Espagne et de la France[50]. A cette époque, que nous pouvons dater vers le dernier trimestre de l'année 1788, Catherine II et son conseil d'Etat discutèrent des conditions minimums à la paix, ils souhaitaient, entre autre, les terres jusqu'au Dniestr. C'était le « programme minimum de la paix » et elle ne voulait pas le réduire[51]. Seulement, la situation se renversa très rapidement et la Russie eut de

[44] *Ibid.*, p. 273.
[45] *Ibid.*, p. 333.
[46] *Ibid.*, p. 338.
[47] *Ibid.*, p. 353.
[48] *Ibid.*, p. 406.
[49] *Ibid.*, p. 422-425.
[50] *Ibid.*, p. 439.
[51] Nolde Boris, *op. cit.*, p. 210-211.

nombreuses, et grandes, victoires[52]. Malgré tout, elle souhaitait toujours la paix, ce qui peut nous faire penser que la souveraine ne désirait vraiment pas cette guerre et qu'elle y avait été contrainte, elle voulait confier les pleins pouvoirs à Potemkine pour qu'il puisse s'occuper du traité rapidement[53]. Malheureusement, les Turcs, tout comme les Russes, restèrent sur leurs positions et ne réussirent donc pas à signer le traité[54].

Ségur ne donne pas plus d'informations importantes sur la guerre, il décrit principalement les différentes batailles, dans le reste de ses mémoires. De plus, comme nous l'avons déjà évoqué, il rentra en France en octobre 1789, soit à peine deux ans après le début de cette guerre, il n'assista donc pas à sa résolution. Cette dernière eut lieu en deux temps. Le premier fut la signature du traité de Svitchov en août 1791 avec l'Autriche et le second en janvier 1792 avec le traité de Jassy avec la Russie[55]. Ce traité fut conforme aux volontés de la souveraine qui obtint la reconnaissance de l'annexion de la Crimée et de la Géorgie ainsi que le Dniestr qui devint la nouvelle frontière entre les deux pays.

[52] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 440-443.
[53] *Ibid.*, p. 471.
[54] Nolde Boris, *op. cit.*, p. 211.
[55] Mantran Robert, *op. cit.*, p. 425.

Chapitre 10 – Des relations russo-turco-françaises plutôt que russo-turques

Jusqu'ici, nous n'avons que très peu évoqué l'intervention de la France dans les affaires diplomatiques russes, hormis pour le traité de commerce. Nous le savons, la mission de Ségur était d'empêcher une guerre avec l'empire ottoman, nous voyons donc directement l'influence de la France dans ces affaires. Cependant, elle n'agissait pas qu'en Russie, elle avait aussi des relations avec l'Empire ottoman depuis longtemps.

L'influence française dans les relations russo-turques

La première chose à observer, c'est que la France agissait beaucoup sur ces relations dans le but de préserver la paix.

La France comme médiatrice entre les empires

Durant son séjour, Ségur essayait de calmer les ardeurs de la tsarine et cela passait principalement par l'aspect militaire. En effet, nous l'avons vu, il n'était pas dans l'intérêt des cours européennes de voir cette guerre éclater et donc « L'impératrice […] n'était retenue dans ses projets de conquête que par la crainte d'attirer sur elle les armes de la Prusse, de la Suède, les escadres de la France et probablement celles de l'Angleterre […][1] ». Nous comprenons que si Catherine II n'avait pas attaqué plus tôt, c'était par peur de se retrouver seule contre les autres puissances, hormis son alliée l'Autriche.

Cependant, dans l'une des premières lettres de l'année 1786, Ségur nous explique que la distance géographique entre la France et la Russie rassurait cette dernière car la cour de Versailles paraissait moins effrayante, il lui aurait été difficile d'intervenir[2]. En effet, les menaces que la France pouvait faire peser sur Saint-Pétersbourg étaient principalement verbales, il aurait fallu plusieurs mois au roi pour pouvoir rassembler une armée et l'envoyer à l'Est. La menace militaire n'était donc pas si effrayante que ça. Par contre, il

[1] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires ou souvenirs et anecdotes, t. 2*, Bruxelles, imprimeur-libraire Arnold Lacrosse, 1825, p. 322.
[2] Ségur à Vergennes, 6 janvier 1786, MAE, *CP Russie*, 112P117, document 4, f. 11r.

était indéniable que la France aurait pu soutenir des pays plus proches pour empêcher la tsarine d'agir.

En septembre 1786, Catherine II changea d'opinion et ne souhaitait plus traiter directement avec les Turcs, elle voulait la médiation du roi de France qui accepta[3], heureux de voir une possible discussion entre les deux puissances.

C'était donc par la diplomatie que la France agissait avec Ségur à Saint-Pétersbourg et Choiseul-Gouffier à Constantinople. Ils pouvaient être en communication directe mais les informations passaient principalement par Versailles. Choiseul était également en rapport avec le ministre russe en Turquie : Boulgakov. Cependant, nous pouvons voir un des premiers problèmes dans les relations entre ces deux ambassadeurs : celui de Russie refusa, pendant un temps, de communiquer avec celui de France[4] ce qui empêchait les diplomates de se mettre d'accord et donc d'avoir plus de poids auprès de la Porte. Par la suite, il semble que la cour de Russie reprit à l'ordre son ministre car moins de deux mois plus tard, la situation s'était améliorée, permettant à Choiseul-Gouffier d'entrer en action[5] et de négocier avec les Turcs. Nous apprenons par les mémoires de Ségur que les actions de la Russie dans le Sud risquaient de :

> […] ranimer les élémens de discorde que nous nous efforçions alors d'apaiser.
> Je redoublai donc d'activité ; M. le comte de Vergennes me seconda parfaitement ; M. de Bulgakoff reçut l'ordre de s'entendre franchement avec M. de Choiseul, et tous deux parvinrent, au moins momentanément, à terminer les différents relatifs à la Géorgie[6].

Nous comprenons donc qu'ici, les actions des deux ministres français étaient complémentaires et permettaient à la diplomatie de Versailles d'agir correctement. Néanmoins, nous avons peu d'informations sur ce sujet, les dossiers étudiés ne s'intéressant qu'à la Russie, nous n'avons pas les lettres de l'ambassadeur à Constantinople ni les réponses de Ségur. Toutefois, nous savons que la souveraine était très heureuse du travail de Choiseul[7]. Cela la rassurait sûrement quant aux intentions de la France.

Chose étonnante, en 1786, Ségur eut pour ordre « […] d'éluder les nouveaux entretiens qu'on voudrait avoir […] relativement aux Turcs, parce que le Roi qui ne peut leur recommander que de la circonspection ne veut point prendre avec la Cour de Russie

[3] Vergennes à Ségur, 27 septembre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 15, f. 91v.
[4] Ségur à Vergennes, 30 septembre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 19, f. 103r.
[5] Vergennes à Ségur, 1er novembre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 53, f. 198r.
[6] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit.*, *t. 2*, p. 420.
[7] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 254.

des engagements qu'il ne dépendroit pas de Sa Majesté et qu'il ne seroit peut être pas de son intérêt de tenir[8] ». Or, cette attitude inquiétait et attisait la méfiance des Russes comme il le décrit dans cette même lettre. Cette inconstance française se retrouva plus tard, lors de la guerre durant laquelle Versailles n'arriva pas à signer la quadruple alliance[9], entre la Russie, l'Autriche, l'Espagne et la France, que Catherine II réclamait. Elle exprimait même son mécontentement, ne comprenant pas pourquoi la France refusait de se lancer dans une guerre déclenchée par les Anglais et continuait de vouloir protéger les Turcs[10].

Malgré tout, la France semblait rester la médiatrice la plus logique entre les deux empires, c'était la raison pour laquelle la tsarine accepta que Versailles et l'Espagne soient les médiatrices entre les deux puissances, ce qui surprit Ségur :

> Toutes ces circonstances faisant désirer à Catherine une paix prompte, honorable et modérée, elle accepta formellement, pour y parvenir, la médiation de l'Espagne et la nôtre : ainsi, au grand dépit de nos rivaux, et malgré l'inaction de notre cabinet, le hasard me servit si bien, que j'obtins sur ce point capital tout le succès que ma cour pouvait désirer[11].

Nous le voyons, la France ne voulait pas entrer en guerre, elle souhaitait une paix durable entre les deux puissances. Cette volonté fut utilisée par l'Autriche pour se justifier auprès de la Russie quand l'empereur répondit négativement à l'impératrice. Joseph II ne souhaitait pas soutenir l'ambition de Catherine II mais au lieu de l'avouer, et risquer ainsi de briser l'alliance qu'il avait avec elle, il se servit « […] de la France pour justifier ses conseils pacifiques, s'excuser de ne pouvoir seconder comme il le voudroit une si grande entreprise […][12] ». Apparemment, ce n'était pas la première fois que l'empereur prenait la France comme excuse puis que Ségur utilise le mot « toujours ».

Le prince de Nassau : un Français combattant pour la Russie

Il faut s'intéresser à une personne : le prince de Nassau, ami de Louis-Philippe de Ségur. Nous apprenons dans une lettre du prince de Ligne, retranscrite par le ministre français dans ses mémoires, que Nassau était arrivé, en février 1788, au fort Elisabeth dans le but d'aider les Russes dans leurs combats[13]. Il avait fait partie du voyage en Crimée mais était rentré en France avec des dépêches de Ségur[14]. En réalité, il fut l'un des premiers volontaires que le roi autorisa à venir combattre en Moscovie. Il remporta de nombreuses

[8] Ségur à Vergennes, 22 juillet, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 65, f. 272v.
[9] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 426.
[10] *Ibid.*, p. 290.
[11] *Ibid.*, p. 439.
[12] Ségur à Vergennes, 6 octobre 1786, MAE, *CP Russie*¸ 112CP119, document 25, f. 123v.
[13] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 342.
[14] *Ibid.*, p. 219.

victoires, certaines énumérées par Ségur. Il fut d'abord nommé capitaine par l'impératrice avant de gravir les échelons et d'être récompensé pour ses exploits durant cette guerre[15].

Nous savons que cet homme fut envoyé par le roi, chose que Ségur ne mentionne pas dans ses écrits, mais il ne dépêcha pas de troupes. Cependant, par l'exemple de Nassau, nous comprenons que des volontaires étaient autorisés à venir servir en Russie, dans cette guerre. Cela prouvait également que les Français semblaient plus soutenir la Moscovie que la Turquie, pourtant alliée depuis longtemps.

L'ingérence des Anglais

L'idée de l'ingérence des Anglais est un point important à développer. En effet, nous avons déjà étudié les relations anglo-russes mais ici, il ne s'agit pas totalement de cela, il s'agit de voir comment les Anglais agissaient par rapport à la Russie en fonction de leurs propres relations avec la France.

Ségur, dans ces écrits et plus particulièrement dans ses mémoires, nous explique l'influence néfaste de l'Angleterre par rapport aux Russes et aux Turcs et il nous cite le discours d'un ambassadeur anglais, Monsieur Frazer, à l'impératrice : « Que voulez-vous ? nous avons l'ordre de faire, en tout point, le contraire de ce que souhaite la France : elle désirait la paix entre vous et la Porte, nous excitons les Turcs à la guerre ; si la France avait excité à la guerre, nous aurions conseillé la paix[16] ». Ce n'était un secret pour personne que la France et l'Angleterre entretenaient des rapports conflictuels depuis très longtemps, et que la situation ne s'était pas améliorée avec la guerre d'indépendance américaine. Nous voyons que cela allait bien plus loin que de simples mauvaises relations entre deux pays, cela impactait la géopolitique européenne à grande échelle. Cependant, il est important de nuancer les dires de cet homme. Il est possible qu'il ait dit cela pour énerver le cabinet français, il paraît improbable que la cour de Londres attisait une guerre pour une telle raison.

En réalité, les Anglais et les Français s'opposaient sur un autre point à cette époque : la crise hollandaise. Londres pensait que Versailles soutenait les Patriotes, ceux ayant évincé le stathouder qui, lui, était soutenu par les Anglais[17]. De plus, d'après Lucien Bély, la Triple Alliance fut créé pour se liguer contre la France et l'alliance austro-russe, et

[15] Mézin Anne et Rjéoutski Vladislav (dir.), *Les Français en Russie au siècle des Lumières : dictionnaire des Français, Suisses, Wallons et autres francophones en Russie de Pierre le Grand à Paul I^er^, vol. 2*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e^ siècle, 2011, p. 625-627
[16] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit. t. 3*, p. 336-337.
[17] Bély Lucien, *Les relations internationales en Europe XVII^e^-XVIII^e^ siècles*, Paris, PUF, 2001, p. 641-642.

elle permettait également à l'Angleterre de ne plus être seule face à Versailles[18]. D'ailleurs, Ségur nous évoque ces considérations lorsqu'il nous retranscrit l'entretien qu'il a eu avec Bezborodko[19]. Enfin, les Anglais s'inquiétaient du traité commercial que venait de signer la France[20]. Ils voyaient leur influence diminuer en Russie que ce soit commercialement que politiquement au profit de la France.

Nous voyons donc que les relations anglo-françaises étaient tendues et que les Anglais avaient décidé d'attiser la haine des Turcs, les poussant à la guerre, ruinant ainsi les efforts des ministres français. Cependant, d'après les écrits de Ségur, ils ne s'arrêtèrent pas là, ils essayèrent de décrédibiliser la France face à la Russie : « […] les ministres d'Angleterre et de Prusse s'efforçaient d'aigrir l'impératrice contre nous. " La France, disaient-ils, veut, de concert avec l'Espagnols, détruire la flotte russe dans la Méditerranée […]"[21] ». Parallèlement, les Anglais promettaient aux Turcs une aide face aux flottes russes tout en niant cela auprès de l'impératrice[22]. De plus, dans ce double jeu, il ne faut pas oublier qu'ils essayaient de se rapprocher de la souveraine.

Le problème était qu'entre les dires calomnieux des Anglais et l'inaction française, Potemkine et ses ministres envisageaient un rapprochement avec l'Angleterre, au détriment des Français[23].

Nous comprenons donc que leurs démarches avaient principalement pour but de nuire à celles des Français plus que d'aider les Turcs.

[18] *Ibid*., p. 642.
[19] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 293-294.
[20] Bély Lucien, *Les relations internationales …, op. cit.*, p. 643.
[21] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …,op. cit., t. 3*, p. 353.
[22] *Ibid.*, p. 351-352.
[23] *Ibid.*, p. 479.

L'Empire ottoman : protégé ou pion français ?

La volonté de la France était d'éviter une nouvelle guerre russo-turque, or nous remarquons que la cour de Versailles semblait soutenir plus favorablement l'Empire ottoman ou du moins, voulait le protéger. Pourtant, il semblerait que les rapports entre ces deux pays étaient ambigus.

Aider l'Empire ottoman : une priorité française

Les relations entre ces deux pays remontaient au XVI^e^ siècle durant lequel François I^er^ s'allia aux Turcs, privilégiant ainsi les raisons d'Etat à celles de la Chrétienté, ce qui déplut énormément[24].

A l'époque où Ségur se trouvait en Russie, la situation avait changé. L'Empire ottoman s'était affaibli et une citation résume parfaitement la situation entre les deux pays : « […] il me paroît utile de contribuer à rendre service aux Turcs dans cette affaire à laquelle ils attachent plus d'importance qu'elle n'en mérite pour conserver notre crédit à la Porte et l'empêcher de croire les personnes qui veulent lui persuader que nous négligeons ses intérêts […][25] ». Il pensait également qu'il fallait « […] obtenir directement pour eux-mêmes ce qu'il leur auroit refusé[26] ». Nous comprenons que la France pensait avoir un devoir de protection et d'aide envers l'Empire ottoman plus faible que la Russie et donc victime de sa volonté. Pour cela, Ségur pensait qu'il fallait les calmer, en leur expliquant les raisons de la colère de Catherine II comme nous avons déjà vu. Il explique aussi qu'il fallait les faire éviter une guerre qui détruirait leur empire[27].

Il semblait également important d'aider les Turcs dans leurs apprentissages du combat, de la construction de fortifications … Dans ses mémoires, l'auteur nous relate une discussion qu'il avait eue avec Potemkine. Ce dernier détaillait avec précisions la manière de combattre des Turcs en montrant leurs nombreuses faiblesses. Même s'il avouait qu'il y avait peut-être un peu d'exagération de la part du favori, Ségur admettait que leur manière de se battre était étrange et que c'était la raison pour laquelle son père, alors ministre de la

[24] Béranger Jean, « Les vissicitudes de l'alliance militaire franco-turque (1520-1800), in Tolet Daniel (textes réunis par), *Guerres et paix en Europe centrale aux époques modernes et contemporaine. Mélanges d'histoires des relations internationales offerts à Jean Béranger*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003, p. 297.
[25] Ségur à Vergennes, 25 novembre 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP119, document 78, f. 315r.
[26] *Ibid.*, f. 116r.
[27] Ségur à Vergennes, 17 mai 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 24, f. 110v.

guerre, avait envoyé l'ingénieur La Fitte pour leur donner des conseils[28]. En effet, la France, à la demande de la Turquie, envoya une mission militaire, de manière discontinue pour éviter d'attirer l'attention, pour « […] initier les Ottomans aux méthodes et engins de guerre moderne […][29] ». La Fitte-Clavé fonda une école de fortifications mais les étudiants étaient peu nombreux, symbole du peu d'intérêt des Turcs. Choiseul-Gouffier expliquait même qu'ils devraient développer les techniques occidentales[30].

En réalité, les Français étaient plutôt mal vus vers 1785-1786, Boulgakov s'attachait « […] à inspirer aux Turcs une juste méfiance contre nous […][31] ». Cependant, La Fitte-Clavé réussit à se faire accepter par les Ottomans et fut même envoyé à Otchakov en 1787 pour fortifier la ville[32]. Seulement, comme l'annonça de Ligne à Ségur, le comte de Montmorin décida de rappeler tous les ingénieurs français[33]. Nous comprenons que cela était dû à la pression russe et autrichienne. Le ministre prussien avait exagéré le nombre de Français présents en affirmant qu'ils étaient plus de trois cents ce qui fut mal perçu par les deux autres puissances, Montmorin décida donc de les faire revenir, mais il ne put le faire que progressivement, ne voulant pas s'attirer les remontrances de la Turquie qui pouvait se sentir abandonner[34].

Cependant, malgré les bonnes volontés affichées par Ségur, il semblerait que les Turcs n'écoutaient pas, ou plus, les Français. Ils étaient « […] sourds aux conseils de notre ambassadeur […][35] ». Nous savons la raison : les Anglais et les Prussiens jouaient, eux-aussi, de leurs influences sur la Porte.

Un abandon progressif de la Turquie ?

Le retrait des ingénieurs français pouvait constituer un deuxième abandon. La France se pliait aux exigences de la Russie malgré les anciennes relations qui l'unissaient à la Turquie. Mais ce ne fut pas la seule, et première, action pouvant paraître contraire à l'entente entre les deux pays.

[28] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 319-321.
[29] Bérenger Jean, *op. cit.*, p. 323.
[30] *Ibid.*, p. 324.
[31] Comte de Choiseul, in Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 370.
[32] Bérenger Jean, *op. cit.*, p. 325.
[33] Prince de Ligne, in Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 342.
[34] Bérenger Jean, *op. cit.*, p. 325.
[35] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 3*, p. 272.

Lors de l'annexion de la Crimée, les Ottomans s'étaient retrouvés seuls face à la Russie. « La Porte, abandonnée par l'empereur d'Autriche et par le roi de France […][36] ». Or, il faut revenir quelques années en arrière. Nous avons déjà évoqué la première guerre russo-turque de 1768-1774 qui se déroula à peu près en même temps que le premier partage de la Pologne de 1772. Selon Pierre Rain, il semblerait que la cour de Versailles aurait utilisé le gouvernement ottoman dans le but de faire une diversion[37]. Il nous explique aussi que cette technique était habituelle[38]. En effet, Versailles voulait ouvrir un nouveau front en Orient pour empêcher la réalisation de l'expansion russe. Pour cela, la diplomatie française essaya de faire coopérer les Turcs et les Polonais car ils étaient menacés par la Russie, et ce dès le début du siècle[39]. Or cette guerre fut perdue par la Porte et la Pologne se vit tout de même partagée. L'action française n'avait servi à rien mais pire, elle avait fait perdre des territoires à l'Empire ottoman. Certes, ce dernier avait accepté de se lancer dans une guerre mais il ne fut pas aidé par la suite.

Nous avons déjà évoqué le problème de la Quadruple Alliance qui aurait dû unir la France, l'Espagne, l'Empire et la Russie. Or, cette ligue aurait eu pour but de combattre la Triple Alliance et la Turquie. En effet, en s'associant avec les Russes, les Français n'auraient pas pu continuer à soutenir l'Empire ottoman, du moins officiellement. Ségur ne nous explique pas vraiment ce revirement de situation mais nous pouvons émettre l'hypothèse que Louis XVI avait décidé de soutenir Catherine II car elle avait été agressée. Mais une autre réponse paraît plus logique, celle du renversement des alliances de 1756. L'Autriche, alliée de la Russie, se retrouva être également alliée avec la France, c'était d'ailleurs par elle que Saint-Pétersbourg commença à se rapprocher de Versailles[40]. Il est donc fort probable que le roi français avait décidé de soutenir Catherine II par rapport à l'Autriche.

Ainsi, nous voyons que peu à peu la France se désintéressait de la Turquie, ou du moins ne lui apportait plus le même soutien. Cela expliqua peut-être pourquoi la parole des Anglais et des Prussiens avait pris de l'importance. Mais il faut aussi penser que la France commençait à traverser des moments difficiles, certes nous n'étions pas encore aux événements de la Révolution française mais elle connaissait déjà des difficultés financières qui s'additionnaient à une perte d'influence progressive en Europe.

---

[36] *Ibid.*, p. 169.
[37] Rain Pierre, *La diplomatie française d'Henri IV à Vergennes*, Paris, Plon, 1945, p. 310.
[38] *Ibid.*, p. 276.
[39] Bérenger Jean, *op. cit.*, p. 319.
[40] Bély Lucien, *Les relations internationales …, op. cit.*, p. 530-537.

L'opinion de la Russie sur ces relations

Enfin, il est intéressant d'étudier la vision que la Russie avait de ces relations plus ou moins alliées de la France et la Turquie.

Nous savons déjà que Catherine II voyait d'un mauvais œil la présence d'ingénieurs français à Constantinople dans le but de leur apprendre des techniques militaires modernes et efficaces. Mais cela ne s'arrêta pas là.

Durant une grande partie de son séjour, Ségur dut subir les accusations de la cour de Saint-Pétersbourg, il en fit de nombreuses références dans ses lettres et ses mémoires. Le gouvernement russe, surtout Catherine II et Potemkine, était persuadé que la France incitait les Turcs à la guerre. Or au lieu de nier, Ségur ne démentit pas totalement :

> Nous ne les excitons pas, répondis-je mais nous perdrions toute l'influence si, connaissant vos mouvemens du côté du Caucase et de la Géorgie, ainsi que l'activité de vos armemens et le langage hostile de vos consuls dans l'Archipel, nous conseillions à la Porte de ne point songer à sa défense et de s'en reposer aveuglément sur vos assurances pacifiques[41].

Cette idée qu'ils devaient prévenir les Turcs et ne pas les laisser dans l'ignorance se retrouve une autre fois dans une lettre de Ségur. Il explique qu'ils pourraient dire aux Turcs qu'ils n'avaient aucune chance contre l'armée russe mais ils auraient perdu leur crédit auprès d'eux[42]. En effet, annoncer aux Ottomans qu'ils n'avaient aucune chance, et qu'il fallait donc qu'ils acceptent les volontés de la Russie, était impensable, cela serait revenu à un abandon pur et simple. Cela serait aussi revenu à montrer que la France acceptait ce projet, cette volonté expansionniste de la Russie, ce qui n'était pas non plus dans leur intérêt.

Nous voyons donc que les relations entre ces deux pays étaient ambigües, et la France se rapprocha de la Russie pourtant si éloignée diplomatiquement quelques années auparavant.

[41] Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires …, op. cit., t. 2*, p. 316-317.
[42] Lettre adressée à Ségur, 28 juin 1786, MAE, *CP Russie*, 112CP118, document 53, f. 208v.

Conclusion

Ainsi dans ce travail, nous venons de voir que la Russie était un pays cherchant sa place dans la géopolitique européenne en essayant d'augmenter son influence mais aussi son territoire. Sa souveraine, bien que lisant les grands philosophes de son siècle, ne pouvait changer les règles qui régissaient son pays depuis des siècles, elle ne pouvait effectuer les changements qu'elle désirait ou du moins il fallait qu'elle le fasse progressivement. Certes, elle s'inspirait de ses lectures mais elle savait que son pays n'était pas encore prêt à tous les changements qu'elle envisageait pour lui. Malgré tout, nous remarquons qu'elle gardait une autorité forte sur son peuple, les oppositions n'étaient pas permises. C'était donc un pays ouvert aux idées des Lumières mais restant entre les mains d'une souveraine aux pouvoirs forts.

En ce qui concerne la politique extérieure, nous remarquons que la tsarine et son fidèle conseiller, Potemkine, nourrissaient de grands rêves comme celui de la refondation de l'Empire grec qui aurait entraîné la destruction de l'Empire ottoman, adversaire de la Moscovie. Les deux empires étaient donc en opposition et les différentes guerres qui découlèrent de cette confrontation firent perdre des terres à la Turquie, rapprochant un peu plus la Russie de son rêve. Ainsi, même si Ségur n'assista pas à la fin du second conflit russo-turc, nous savons que l'issue ne fut pas favorable à la Porte ottomane qui dut de nouveau céder des terres à son voisin du Nord. Cette situation faisait peur à l'Europe qui voyait d'un mauvais œil la montée en puissance de cet empire à l'Est. Pourtant, nous pûmes observer que la France se désintéressait progressivement de la Turquie, pourtant ancienne alliée et protégée du royaume. Certes, ce retournement de situation était en partie dû aux différentes alliances européennes mais nous pouvons imaginer que l'issue de la seconde guerre n'aurait pas été la même si les Français avaient soutenu les Turcs.

Par rapports aux relations franco-russes, nous remarquons que l'action de Ségur permit de les rendre meilleures. Les deux puissances s'étaient rapprochées alors qu'au commencement de sa mission, le ministre français n'était pas bien accueilli à la cour de Saint-Pétersbourg. Nous remarquons que ce jeune noble, habitué aux discussions des salons, sut se faire accepter par la société noble russe et surtout par Catherine II et Potemkine. Par son action, il réussit là où d'autres avaient échoué en signant un traité de commerce entre les deux nations. Cependant, même si sa mission fut réussie sur ce point,

l'accord n'eut pas les effets escomptés, le commerce direct n'augmenta que très peu[1]. De plus, la signature de ce traité fit peur aux Turcs qui « […] se crurent à la veille d'être abandonnés par leur allié traditionnel et cette crainte contribua à les lancer quelques mois plus tard dans une guerre préventive contre la Russie[2] ».

Nous remarquons donc que les deux missions que Ségur avaient ne furent pas remplies. Certes, il réussit à signer un accord commercial mais ce dernier n'eut presque aucun effet. De plus, il devait surveiller les agissements de la Russie au Sud dans le but d'éviter une nouvelle guerre qui finit par éclater malgré tous les efforts du jeune français. Nous comprenons que ce n'était pas sa faute, l'ambition de la tsarine était grande.

Nous pouvons observer que la seconde moitié du règne de Catherine II, qui s'acheva en 1796, fut décisive. Elle permit à son empire d'accroître son influence en Europe en se liant avec l'Autriche, en s'éloignant de la puissance anglaise au profit d'une alliance avec la France. Elle continua l'œuvre de Pierre le Grand en prenant un rôle politique en Europe, la Russie devint une puissance que l'on craignait de par son pouvoir, son armée et sa politique expansionniste qui, si elle était venue à se réaliser, aurait pu conduire à un grand déséquilibre sur le continent.

[1] Regemorter Jean-Louis van, « Commerce et politique : Préparation et négociation du traité franco-russe de 1787 », in *Cahiers du monde russe et soviétique*, vol. 4, n°3, juillet-septembre 1963, p.230-257 ici p. 250.
[2] *Ibid.*, p. 251.

Sources

Sources primaires :

Sources manuscrites :

Archives du Ministère des Affaires étrangères de la Courneuve :

- Ségur Louis-Philipe de, *Correspondances Politique Russie*, dossiers 117, 118, 119, 120. (Consultés sur microfilms respectivement P17045, P17054, P17055, P12365.)

Sources imprimées :

- Ségur Louis-Philippe de, *Mémoires ou souvenirs et anecdotes, 3 tomes*, Bruxelles, imprimeur-libraire Arnold Lacrosse, 1825 (1ère éd.). (PDF téléchargé en entier sur Gallica).

Sources secondaires :

- *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française t.IX : Russie : t.2*, Paris, Ancienne librairie Germer Bauillière et Cie, Felix Alcan éditeur, 1890.

- Ségur Louis-Philippe de, (commenté par) *Politique de tous les cabinets d'Europe pendant les règnes de Louis XV et Louis XVI, 1er tome*, Paris, Alexis Eymery libraire-éditeur, 1824 (4ème éd) (1ère éd. en 1793). (PDF téléchargé depuis Google books).

- Ségur Louis-Philippe de (commenté par), *Politique de tous les cabinets d'Europe pendant les règnes de Louis XV et Louis XVI, 2ème et 3ème tome*, Bruxelles, imprimeur-libraire Arnold Lacrosse, 1824 (4ème éd) (1ère éd. en 1793). (PDF téléchargés depuis Gallica).

Bibliographie

Instruments :

- Dolgorukov Pierre (Comte d'Almagro), *Notice sur les principales familles de la Russie*, Paris, libraires Dauvin et Fontaine, 1843. (Consulté sur Google books)
- Duby Georges, *Atlas historique Duby*, Paris, Larousse, 2013.
- Mézin Anne et Rjéoutski Vladislav (dir.), *Les Français en Russie au siècle des Lumières : dictionnaire des Français, Suisses, Wallons et autres francophones en Russie de Pierre le Grand à Paul Ier, 2 vol.*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2011.

Ouvrages sur l'Europe et l'Asie au XVIII^e siècle :

- Assatiani Nodar, Bendianachvili Alexandre, *Histoire de la Géorgie*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Bély Lucien, *Les relations internationales en Europe XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 2001.
- Castellan Georges, *Histoire des Balkans XIV-XX^e s*, Paris, Fayard, 1991.
- Mantran Robert (dir.), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 1989.
- Poulot Dominique, *Les Lumières*, Paris, PUF, coll. Premier Cycle, 2000.
- Tollet Daniel (textes réunis par), *Guerres et paix en Europe centrale aux époques modernes et contemporaine. Mélanges d'histoires des relations internationales offerts à Jean Béranger*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. Mondes contemporains, 2003.

Ouvrages sur la politique européenne :

- Bélissa Marc, *Fraternité universelle et intérêt national (1713-1795), Les cosmopolites du droit des gens*, Paris, Kimé, coll. Le sens de l'histoire, 1998.

Ouvrages généraux sur la Russie :

- Haumant Émile, *La Russie au XVIII^e siècle*, Paris, Société française d'éditions d'art L. Henry Hay, s.d. [1904].
- Heller Michel, *Histoire de la Russie et de son empire*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 2005.
- Nolde Boris, *La formation de l'Empire russe. Etudes, notes et documents, 2 tomes*, Paris, Institut d'études slaves, Collection historique de l'Institut d'études slaves – XV, 1952-1953.
- Raeff Marc, *Politique et culture en Russie, 18^e-20^e siècles*, Paris, Edition de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1996.
- Riasanovsky Nicholas V., *Histoire de la Russie des origines à 1996*, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 2001.
- Scot Jean-Paul, *La Russie de Pierre le Grand à nos jours*, Paris, Armand Colin, coll. U, 2000.
- Tapié Victor L., *L'Europe centrale et orientale de 1689 à 1796, 3. La Russie au temps de Catherine II*, Paris, Centre de documentation universitaire, 1969.

Ouvrages sur récits de voyage en Russie :

- Schnakenbourg Eric, *Entre curiosité et espionnage. Le voyage du marquis de Poterat vers la mer Noire (1781)*, Paris, Classiques Garniers, coll. Les Méditerranées 5., 2011.

Ouvrages sur Catherine II :

- Catherine de Russie, *L'éloge du sang froid, 1762-1796, correspondance*, France, Mercure de France, coll. Les petits Mercure, 2001.
- Davidenkoff Anita (dir.), *Catherine II et l'Europe*, Paris, Institut d'études slaves, 1997.
- Karp Sergueï, « Le questionnaire de Diderot adressé à Catherine II : quelques précisions », in *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, [en ligne], n°33, 2002, p.9-61. (Consulté sur revue.org le 6 janvier 2016)
- Lavater-Sloman Mary, *Catherine II et son temps*, Paris, Fayot, coll. Bibliothèque historique, 1952.

Ouvrages sur Potemkine :

- Soloveytchik Georges, *Potemkine. Un tableau de la Russie de Catherine II*, Paris, Gallimard, 1940.

Ouvrages sur la diplomatie :

- Bély Lucien, *L'art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne XVI^e^-XVIII^e^ siècle*, Paris, PUF, 2008.
- Rain Pierre, *La diplomatie française d'Henri IV à Vergenne*s, Paris, Plon, 1945.

Ouvrages sur les relations franco-russes :

- Poussou (Jean-Pierre), Mézin (Anne), Perret-Gentil (Yves), (dir.), *L'influence française en Russie au XVIII^e siècle* (actes du colloque des 14-15 mars 2003), Paris, Institut d'études slaves-PUPS, Collection historique de l'Institut d'études slaves – XV, 2004.
- Regemorter Jean-Louis van, « Commerce et politique : Préparation et négociation du traité franco-russe de 1787 », in *Cahiers du monde russe et soviétique*, vol. 4, n°3, juillet-septembre 1963, p.230-257. (Consulté sur Persée le 26 octobre 2015)
- Schnakenbourg Eric, « Genèse d'un nouveau commerce : la France et l'ouverture du marché russe par la mer Noire dans la seconde moitié du XVIII^e siècle », in *Cahiers de la Méditerranée*, n°83, 2011, p.309-325. (Consulté sur Revue.org le 18 janvier 2016)

Ouvrages sur la vision de la Russie :

- Bélissa Marc, *La Russie mise en Lumières. Représentations et débats autour de la Russie dans la France du XVIII^e siècle*, Paris, Kimé, coll. Le sens de l'histoire, 2010.
- Lortholary Albert-Bertrand, *Les philosophes du XVIII^e siècle et la Russie : le mirage russe en France au XVIII^e siècle*, Paris, Boivin & Cie, 1951.

Ouvrages sur les écrits personnels :

- Lecarme Jacques, Lecarme-Tabone Elian, *L'autobiographie*, Paris, Armand Colin, coll. U, 2004.
- Zanone Damien, *Ecrire son temps, les mémoires en France de 1815 à 1848*, Lyon, PUL, 2006.

Table des annexes

Annexe 1 : Détails des documents provenant des archives du Ministère des Affaires Etrangères cités dans le texte 129
Annexe 2 : Les partages de la Pologne au XVIII[e] siècle 131
Annexe 3 : La Russie de Pierre le Grand à Catherine II (1682/1796) 132

Annexe 1 : Détails des documents provenant des archives du Ministère des Affaires Etrangères cités dans le texte

Dossier 112CP117 (microfilm P17045) : janvier à avril 1786 :

Document 4 : Ségur à Vergennes, 6 janvier 1786, f. 7r-14r.

Document 9 ; Mémoire, 7 janvier 1786, f. 22r-30r.

Document 27 : Ségur à Vergennes, 4 février 1786, f. 71r-73v.

Document 32 : Note pour Monsieur le Comte de Ségur Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Très Chrétienne, 5 février 1786, f. 84r-89r.

Document 36 : Ségur à Vergennes, 10 février 1786, f. 95r-100v.

Document 41 : Copie d'une lettre envoyée à Simolin, 14 février 1786, f. 107r-v.

Document 43 : Lettre adressée à Ségur, 15 février 1786, f. 109r-110v.

Document 55 : Ségur à Vergennes, 4 mars 1786, f. 130r-144v.

Document 58 : Ségur à Vergennes, 11 mars 1786, f. 149r-157r.

Dossier 112CP118 (microfilm P17054) : mai à août 1786 :

Document 5 : Ségur à Vergennes, 5 mai 1786, f. 9r-19v.

Document 20 : Réponse à la note remise par Messieurs les Plénipotentiaires Russes à Monsieur le Comte de Ségur, 12 mai 1786, f. 55r-55r.

Document 22 : Ségur à Vergennes, 13 mai 1786, f. 97r-100v.

Document 24 : Ségur à Vergennes, 17 mai 1786, f. 103r-116v.

Document 39 : Principes, arguments et motifs des Plénipotentiaires Russes, vers mai 1786, f. 155r-158r.

Document 40 : Ségur à Vergennes, 3 juin 1786, f. 159r-163r.

Document 49 : 26 juin 1786, f. 201r-202r.

Document 50 : Lettre adressée à Vergennes, 26 juin 1786, f. 203r-204r.

Document 53 : Lettre adressée à Ségur, 28 juin 1786, f. 208r-211v.

Document 55 : Ségur à Vergennes, 1er juillet 1786, f. 228r-239v.

Document 56 : Ségur à Vergennes, 8 juillet 1786, f. 240r-247r.

Document 65 : Ségur à Vergennes, 22 juillet 1786, f. 272r-289v.

Document 69 : Ségur à Vergennes, 1er août 1786, f. 292r-298r.

Document 75 : Nos réflexions sur l'ukase, 5 août 1786, f. 317r-325v.

Document 77 : Vergennes à Ségur, 9 août 1786, f. 329r-331r.

Document 89 : Ségur à Vergennes, 19 août 1786, f. 355r-361v.

Document 96 : Ségur à Vergennes, 26 août 1786, f. 370r-376v.

Dossier 112CP119 (microfilm P17055) : septembre à décembre 1786 :

Document 1 : Ségur à Vergennes, 1er septembre 1786, f. 3r-13v.

Document 3 : Ségur à Vergennes, 9 septembre 1786, f. 16r-23r.

Document 5 : Ségur à Vergennes, 10 septembre 1786, f. 26r-30v.

Document 15 : Vergennes à Ségur, 27 septembre 1786, f. 90r-93v.

Document 19 : Ségur à Vergennes, 30 septembre 1786, f. 101r-111r.

Document 23 : Vergennes à Ségur, 4 octobre 1786, f. 117r-119v.

Document 25 : Ségur à Vergennes, 6 octobre 1786, f. 122r-128v.

Document 37 : Lettre adressée à M. Frane, négociant à Strasbourg, 16 octobre 1786, f. 155r.

Document 44 : Ségur à Vergennes, 21 octobre 1786, f. 167r-172v.

Document 49 : Ségur à Vergennes, 28 octobre 1786, f. 179r-189r.

Document 53 : Vergennes à Ségur, 1er novembre 1786, f.196r-199r.

Document 73 : Contre-projet, 19 novembre 1786, f. 267r-305v.

Document 78 : Ségur à Vergennes, 25 novembre 1786, f. 312r-321r.

Document 82 : Vergennes à Ségur, 29 novembre 1786, f. 327r-328v.

Document 110 : Ségur à Vergennes, 30 décembre 1786, f. 396r-407v.

Dossier 112CP120 (microfilm P12365) : janvier à avril 1787 :

Document 1 : Ségur à Vergennes, 2 janvier 1787, f. 3r-6v.

Document 19 : Vergennes à Ségur, 21 janvier 1787, f. 48r-49r.

Document 37 : Ségur à Vergennes, 25 février 1787, f. 108r-111r.

Annexe 2 : Les partages de la Pologne au XVIII^e siècle.



Carte provenant de Duby Georges, *Atlas historique Duby*, Paris, Larousse, 2013, p. 206.

Annexe 3 : La Russie de Pierre le Grand à Catherine II (1682/1796)



Carte provenant de Duby Georges, Atlas historique Duby, Paris, Larousse, 2013, p. 204.

Table des matières

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat 3

Remerciements 4

Sommaire 5

INTRODUCTION 7

PARTIE 1 - DES ECRITS SOUMIS AUX EXPERIENCES DE LOUIS-PHILIPPE DE SEGUR 13

CHAPITRE 1 – LES ECHANGES DIPLOMATIQUES : TEMOINS DE L'HISTOIRE EN COURS D'ECRITURE 15

Un homme du XVIII^e siècle aux expériences multiples 15

Un homme de salon et d'armée 15

Le voyage en Amérique : la découverte d'un monde nouveau 17

Des préjugés sur le monde russe 18

Une première mission en Russie retranscrite dans les écrits diplomatiques 19

Une première mission sous Vergennes 19

Des documents chronologiques 20

Un observateur vérifiant ses sources 21

Un homme aux missions plus ou moins définies 22

Les deux missions originelles 22

Des missions beaucoup plus variées 22

CHAPITRE 2 – LES ECRITS POSTERIEURS AU VOYAGE DE SEGUR 25

Un homme marqué par les événements de la Révolution française 25

La chute de l'Ancien Régime et de son mode de vie 25

Les actions du fils influençant le père 27

Des écrits tardifs influencés 27

Une écriture incomplète trente ans plus tard 27

Une chronologie aléatoire 29

Des problèmes de transcription 31

PARTIE 2 - UN VASTE PAYS DESPOTIQUE DIRIGE PAR UNE FEMME ET PRENANT PLACE DANS LA GEOPOLITIQUE EUROPEENNE 32

CHAPITRE 3 – LA PLACE CENTRALE D'UNE « DESPOTE ECLAIREE » 34

Catherine II une tsarine « éclairée » 34

Une tsarine protectrice des lettres et de la philosophie : une souveraine du XVIII^e siècle 34

Une souveraine aux grands espoirs suivant les traces de Pierre I^er 36

Une femme avant une souveraine 36
Une souveraine « éclairée » dirigeant un Empire d'une main de maître 37
Une souveraine souhaitant des changements dans son empire 38
Des réformes économiques et commerciales 40
Un empire multinational ouvert mais restant « autoritaire » et « despotique » 40
Les hommes auprès de l'impératrice 42
Potemkine : l'ancien favori intouchable 42
Quelques autres hommes se trouvant dans l'ombre de Potemkine 43
CHAPITRE 4 – DES POUVOIRS FORTS DIRIGEANT UN EMPIRE EN MUTATION 45
L'organisation d'un pays aux revendications muettes 45
Des contre-pouvoirs inexistants 45
La grande question du servage 46
Un Empire, des peuples 47
La puissance militaire de la Russie 48
Etat général des troupes armées 48
Un cas à part : les Cosaques 50
La marine 51
Les volontés d'agrandissement : le rêve de l'Empire grec 52
Un projet sur le long terme 52
Des réactions diverses en Europe 53
CHAPITRE 5 – LA RUSSIE : UNE PUISSANCE GEOPOLITIQUE EN MOUVEMENT 54
Les relations diplomatiques de la Russie 54
L'Autriche : un allié puissant 54
La Prusse : une puissance crainte 57
La Suède : un adversaire depuis près d'un siècle 58
Des relations avec l'Asie : l'exemple de la Chine 59
La Russie : une puissance nouvelle mais crainte 61
La médiation et la neutralité comme moyens de trouver sa place 61
Le cas particulier de la Pologne 62
L'ingérence en Hollande 63
PARTIE 3 - LE TRAITE COMMERCIAL FRANCO-RUSSE (1785-1787) 65
CHAPITRE 6 – UN TRAITE NECESSAIRE MAIS UN CONTEXTE DEFAVORABLE A LA FRANCE 67
Les difficultés du commerce direct franco-russe 67
Le peu de commerce direct 67
Le manque de commerçants français en Russie 69

Une ligue de commerce du Nord comme solution ? 70
Le poids prédominant des Anglais 71
Des Anglais connaissant le terrain 71
La possibilité de payer en roubles 72
Des Anglais se croyant indispensables 73
Un traité irréalisable ? 73
Des mauvaises relations 73
L'action de Ségur 74
Un manque d'espoir français 75
CHAPITRE 7 – UNE LENTE PROGRESSION DES DISCUSSIONS 77
Des obstacles divers et une aide solide 77
Les réticences des ministres plénipotentiaires 77
Un contexte diplomatique et commercial russe préoccupant 79
Des instructions longues à parvenir à Ségur 81
Une aide importante en la personne de Potemkine 81
Un traité de commerce aux sujets variés 83
Les rapports à la neutralité et la police des mers 83
Les avantages pour les deux pays 84
PARTIE 4 - LES RELATIONS PARTICULIERES RUSSO-TURQUES 91
CHAPITRE 8 – DES RELATIONS TENDUES 93
Deux Empires en confrontation 93
D'anciennes tensions 93
La première guerre russo-turque 94
L'annexion de la Crimée en 1783 95
Une lente annexion 95
La Crimée russe 98
CHAPITRE 9 – DES VOLONTES S'OPPOSANT DANS UNE GUERRE 100
Les prémices de la guerre 100
Le problème de la Géorgie : la base d'un nouveau conflit 101
Les Tartares : autre source de conflit 102
L'armée russe en préparation 103
Une volonté de paix malgré tout ? 104
La crainte de l'Empire ottoman 105
La déclaration de guerre 105
La seconde guerre russo-turque (1787-1792) 107

Une guerre européenne 107
L'attitude ambiguë de la Russie 109
CHAPITRE 10 – DES RELATIONS RUSSO-TURCO-FRANÇAISES PLUTOT QUE RUSSO-TURQUES 112
L'influence française dans les relations russo-turques 112
La France comme médiatrice entre les empires 112
Le prince de Nassau : un Français combattant pour la Russie 114
L'ingérence des Anglais 115
L'Empire ottoman : protégé ou pion français ? 117
Aider l'Empire ottoman : une priorité française 117
Un abandon progressif de la Turquie ? 118
L'opinion de la Russie sur ces relations 120
CONCLUSION 121
Sources 123
Bibliographie 124
Table des annexes 128
Table des matières 133

RÉSUMÉ

Durant la seconde moitié du XVIII[e] siècle et le règne de Catherine II, la Russie prit sa place dans la géopolitique européenne, s'élevant à la hauteur des autres puissances de ce continent. La souveraine voulait poursuivre l'œuvre de Pierre le Grand en modernisant son pays, en lui offrant des lois en adéquation avec son siècle mais surtout en devenant une puissance européenne à part entière. Par ses alliances, ses oppositions à certains souverains et sa puissance militaire, la Russie devint un pays craint durant le siècle des Lumières. C'est à travers les écrits du ministre plénipotentiaire français envoyé à la cour de Saint-Pétersbourg, Louis-Philippe de Ségur, que nous nous intéresserons à cette question de la politique et la géopolitique russe en étudiant les relations que l'Empire russe entretenait avec les autres pays européens et avec l'Empire ottoman, mais aussi en s'intéressant au gouvernement du pays. Pour cela, dans un premier temps nous reviendrons sur le contexte de rédaction des différents écrits utilisés dans ce travail. Puis, nous nous intéresserons à la Russie en tant que pays despotique, dirigé par une femme aux idées des Lumières. Nous verrons comment et avec qui elle dirigeait son Etat tout en analysant les relations qu'elle entretenait avec les autres puissances européennes. Par la suite, nous nous attacherons à connaître les raisons qui poussèrent la France et la Russie à vouloir signer un traité commercial puis nous étudierons l'évolution des pourparlers en observant les obstacles que le jeune français dut surmonter mais aussi les aides qu'il reçut et les points importants de cet accord. Enfin, nous nous intéresserons aux relations conflictuelles entre l'Empire ottoman et l'Empire russe qui ne cessèrent de se dégrader dans les années 1780 et qui finirent par aboutir à une guerre en 1787.

SUMMARY

During the second half of the eighteenth century and the reign of Catherine II, Russia took its place in the European geopolitics, rising to the height of the other powers of the continent. The sovereign wanted to continue the work of Peter the Great in modernizing her country by offering the laws in line with its age but mainly by becoming a European power in itself. Through its alliances, its objections to certain sovereigns and military power, Russia became a feared country during the Enlightenment. It was through the writings of the French Plenipotentiary Minister to the Court of St. Petersburg, Louis-Philippe de Segur that we will look at this question of politics and geopolitics studying Russian relations that the Russian Empire maintained with other European countries and the Ottoman Empire, but also by looking at the country's government. For this, at first we will revisit the context of drafting the various writings used in this work. Then we will focus on Russia as a despotic country, led by a woman to the ideas of the Enlightenment. We will see how and with whom she led her state while analysing her relationship with the other European powers. Subsequently, we will focus on the reasons that pushed France and Russia will to sign a trade treaty then we will study the evolution of the talks by observing the obstacles that the young French had to overcome but also the aid he received and the important points of this agreement. Finally, we will consider the conflicting relations between the Ottoman Empire and the Russian Empire which never ceased to deteriorate in the 1780s and eventually lead to a war in 1787.

MOTS CLÉS : XVIII[e] siècle, Russie, Catherine II, Louis-Philippe de Ségur, relations diplomatiques,

Eighteenth century, Russia, Catherine the Second, Louis-Philippe de Ségur, diplomatic relations.

Anonyme, Catherine II tenant le manuscrit de son *Nakaz*, 1767-1770 (?), Musée de l'Ermitage, Saint-Pétersbourg